

Ministère de l'Administration Territoriale et  
des Collectivités Locales

-----  
Direction Nationale des  
Collectivités Territoriales

-----  
Projet Collectivité Territoriale -  
Développement Local  
CT-DL

République du Mali

Un Peuple - Un but - Une Foi



# SAFIC

Systeme d'Analyse Financière et  
Institutionnelle des Collectivités Territoriales

## ANALYSE-DIAGNOSTIC DE LA COMMUNE RURALE DE KOROMBANA

JUILLET 2009



Union  
Européenne

Mali

Réalisé par le Groupement GERAD/I-SEPT



Société d'Etudes  
Polytechniques  
(I-SEPT)

# SOMMAIRE

---

0 - INTRODUCTION .....	4
0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC .....	4
0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION.....	4
0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE.....	9
FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE .....	11
<b>I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL.....</b>	<b>13</b>
1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE.....	13
1.1.1 Fonctionnement des organes élus .....	13
1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales .....	19
1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS .....	19
1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune.....	19
1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux.....	20
1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune .....	22
1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune .....	24
1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES .....	26
1.3.1 Présence des services déconcentrés .....	26
1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil.....	26
1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil.....	27
1-4 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL..	28
<b>II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE .....</b>	<b>29</b>
2.1 - POTENTIALITES ECONOMIQUES.....	29
2.1.1 Ressources naturelles et physiques .....	29
2.1.2 Ressources humaines.....	31
2.1.3 Principales activités économiques .....	31
2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique .....	43
2.2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE.....	44
2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique .....	44
2.2.2 Dynamique entrepreneuriale.....	48
2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement .....	49
2.2.4 Accadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux .....	50
2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrant externe .....	50
2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale.....	51
2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local.....	54
2.3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ECONOMIQUE.....	54
<b>III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER.....</b>	<b>56</b>
3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES .....	56
3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux.....	56
3.1.2 Performance de mobilisation des ressources .....	57
3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE .....	65
3.2.1 Processus de budgétisation locale.....	65
3.2.2 Qualité de la dépense .....	66
3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales.....	70
3.2.4 Production et circulation des informations financières et comptables .....	75
3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget .....	76
3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER .....	76
<b>IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE .....</b>	<b>77</b>
4.1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL .....	77
4.2. CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL.....	78
4.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES .....	78
4.4. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL.....	79

## LISTE DES TABLEAUX

---

Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers .....	16
Tableau 2 : Synthèse des activités des commissions techniques.....	18
Tableau 3 : Missions des services communaux.....	20
Tableau 4 : Types d'abris et taxes payées par jour de foire de Korientzé.....	58
Tableau 5 : Types de véhicules et montants annuels des taxes payées.....	58
Tableau 6 : Indicateurs de recettes per capita de la Commune rurale de Korombana.....	64
Tableau 7 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Korombana.....	65
Tableau 8 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita.....	67
Tableau 9 : Indicateurs de structure des dépenses de la Commune rurale de Korombana.....	67
Tableau 10 : Tableau des équilibres financiers de la commune.....	69

## LISTE DES GRAPHIQUES

---

Graphique 1 : Composition par âge des membres du conseil.....	15
Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon le sexe.....	15
Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon l'ethnie.....	16
Graphique 4 : Niveau d'étude et Occupation des élus.....	17
Graphique 5 : Profil par d'âge et par sexe de la population de Korombana.....	32
Graphique 6 : Evolution de la population de Korombana.....	33
Graphique 7 : Production agricole de Korombana.....	34
Graphique 8 : Composition du cheptel de Korombana.....	35
Graphique 9 : Statut de la parcelle.....	41
Graphique 10 : Superficie de la parcelle.....	41
Graphique 11 : Disponibilité d'un point d'eau potable.....	41
Graphique 12 : Electrification de la parcelle.....	41
Graphique 13 : Accès au téléphone de la parcelle.....	41
Graphique 14 : Etat physique globale du bâtiment.....	41
Graphique 15 : Usage du bâtiment.....	41
Graphique 16 : Statut de l'occupant.....	41
Graphique 17 : Nombre de pièces dans le bâtiment.....	43
Graphique 18 : Nombre de logements dans le bâtiment.....	43
Graphique 19 : Nombre de pièces dans le bâtiment.....	43
Graphique 20 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel.....	59
Graphique 21 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Korombana.....	60
Graphique 22 : Evolution des ressources propres de la Commune de Korombana.....	61
Graphique 23 : Niveau de recouvrement des principales recettes.....	62
Graphique 24 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses.....	63
Graphique 25 : Niveau d'autonomie budgétaire de la commune.....	63
Graphique 26 : Niveau d'exécution des principales dépenses.....	66

## LISTE DES CARTES

---

Carte 1 : Localisation de la commune de Korombana.....	11
Carte 2 : Répartition de la population de la commune de Korombana.....	26
Carte 3 : Provenance des véhicules vers marché de la commune de Korombana.....	32
Carte 4 : Provenance des motos vers marché de la commune de Korombana.....	51
Carte 5 : Provenance des charrettes vers marché de la commune de Korombana.....	52
Carte 6 : Origine des produits vendus dans le marché de la commune de Korombana.....	53
Carte 7 : Equipements scolaires et sanitaires de la commune de Korombana.....	53
Carte 8 : Equipements hydrauliques de la commune de Korombana.....	71
Carte 9 : Equipements marchands de la commune de Korombana.....	72
Carte 10 : Distance par rapport au chef lieu de la commune de Korombana.....	74

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

AFVP :	Association Française des Volontaires du Progrès
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APE :	Accord de partenariat économique
ASACO :	Association de Santé Communautaire
CGS :	Comité de Gestion Scolaire
CLOC-SAD :	Comité Local d'Orientation, de Coordination et de Suivi
CRS :	Catholic Relief Services
CSCOM :	Centre de Soins Communautaire
CT-DL	Collectivité Territoriale -Développement Local
DRHE :	Les Directions Régionales de l'Hydraulique et de l'Energie
DRSIAP :	Direction Régionale de la Statistique Informatique Appliquée à la Planification
FAO :	Food and Agriculture Organization
FENU :	Fonds d'Equipement des Nations-Unies
FODESA :	Fonds de Développement en Zone Sahélienne
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
GRAT :	Groupe de Recherche et d'Appui Technique
MARP :	Méthode Accélérée de Recherche Participative
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PDSEC :	Plan de Développement Social, Economique et Culturel
SAFIC :	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Territoriales
VRES :	Valorisation des Ressources en Eau du Sahel

## 0 - INTRODUCTION

### 0-1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DU SAFIC

Le Mali a amorcé une étape décisive dans le cadre de la décentralisation en créant trois ordres de Collectivités Territoriales que sont la Région, le Cercle et la Commune (urbaine ou rurale). Cette responsabilisation a été effective à travers le transfert de compétences aux Collectivités Territoriales qui les place dans un environnement juridique et législatif favorable à la prise en charge entière de leur développement local respectif.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette politique, les différentes études d'analyse-diagnostic du processus de décentralisation ont révélé la nécessité de mettre en place des mesures d'accompagnement au profit des autorités locales. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'intervention du FENU, à travers le SAFIC, qui est en parfaite adhésion avec les besoins des autorités communales.

Le Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités (SAFIC) est un outil de diagnostic exhaustif de la situation institutionnelle, financière et économique de la Collectivité. Il est exécuté à travers le projet Collectivités Territoriales et Développement Local (CT-DL) qui représente une continuation du Projet d'Appui aux Communes Rurales du Mali dont le but est de soutenir la mise en œuvre de la politique de décentralisation et de lutte contre la pauvreté au Mali.

L'objectif principal du SAFIC est de faire un état des lieux de la mise en œuvre de la décentralisation dans les secteurs de développement dont la gestion est transférée à la Commune. Ce processus vise à fournir des éléments permettant d'améliorer la mobilisation des ressources, ainsi que la gestion budgétaire, financière et économique de la Commune. La finalité de ce processus est de doter les communes d'outils leur permettant de fournir des services de qualité pour favoriser de meilleures conditions de vie à leur population respective.

### 0-2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE, ORGANISATION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

#### 0.2.1 Approche méthodologique générale

La méthodologie utilisée répond aux besoins et attentes énoncés dans les termes de référence (TDR) où figurent les objectifs principaux et spécifiques de l'étude.

##### 0.2.1.1 Rappel du phasage de l'étude

Les principales étapes de l'étude sont les suivantes :

⇒ **Mission préparatoire :**

- à Bamako pour l'harmonisation de la démarche avec tous les experts (Sénégal et Mali) ;
- à Mopti pour la prise de contact avec le CT-DL, les autorités administratives et locales (Assemblée régionale, Conseils de Cercle au niveau de Bandiagara et de Mopti pour le recrutement des enquêteurs locaux, Préfets des deux Cercles, ANICT, etc.).

⇒ **Préalables à la mise en œuvre des enquêtes :**

- élaboration et dépôt des dossiers d'enquête pour les Cercles de Bandiagara et de Mopti ;
- recrutement de 52 enquêteurs locaux au niveau de Mopti et de Bandiagara (32 pour Bandiagara et 20 pour Mopti) ;
- formation des enquêteurs locaux sur la base de l'approche retenue dans les dossiers d'enquête ;
- organisation des ateliers de lancement en vue d'informer les services techniques et les acteurs locaux d'une manière générale.

⇒ **Mise en œuvre des enquêtes** : elles ont concerné les trois volets de l'étude en conformité aux prescriptions des termes de références

• **Volet économique**, il a consisté en :

- une enquête exhaustive au niveau des marchés hebdomadaires et des gares routières à l'aide de questionnaires ;
- une enquête qualitative par focus-groups, avec l'application des outils de la MARP et du Genre ;
- une enquête à l'aide de fiches de collecte pour recueillir des données démographiques et recenser les infrastructures et équipements (au niveau des chefs de village de chaque Commune) ;
- une enquête au niveau des structures administratives, privées et communautaires à l'aide de fiches de collecte.

• **Volet financier**, il s'agit de l'exploitation des documents administratifs de chaque Commune, notamment :

- les comptes administratifs et financiers et/ou les comptes de gestion des cinq dernières années du maire ;
- les rôles numériques des cinq dernières années.

• **Volet organisationnel**, il a concerné :

- des séances de travail avec chaque équipe communale ;
- des entretiens avec les institutions étatiques et non étatiques présentes dans la Commune ;
- un diagnostic organisationnel approfondi des organisations communautaires les plus importantes.

0.2.1.2 Méthodologie en matière de diagnostic

La phase d'analyse-diagnostic représente une partie déterminante de la démarche. Ainsi, une analyse rétrospective et très fouillée des différentes composantes socio-économique de la Commune a été effectuée dans le but d'identifier les ressources et potentialités dont disposent la Commune, mais aussi les contraintes et les mécanismes d'adaptation des acteurs locaux.

Une attention toute particulière a été accordée à l'analyse sociale et du genre et a facilité la prise en compte de toutes les catégories sociales et socio-professionnelles dans le processus.

#### ➤ **L'utilisation des fiches de collecte**

Des fiches préconçues ont permis aux enquêteurs de collecter des informations de base à l'échelle des villages. Quatre types de fiches de collecte ont été utilisés : *une fiche synoptique, une fiche des activités économiques, une fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et une fiche d'enquête du patrimoine des infrastructures.*

- **La fiche synoptique** comporte, pour chacun des villages, des rubriques relatives :
  - 1) à la localisation géographique et aux données démographiques ;
  - 2) aux équipements sanitaires, scolaires, marchands, socioéconomiques, hydrauliques, etc. ;
  - 3) à la dynamique organisationnelle et partenariale ;
  - 4) aux activités économiques principales et secondaires ;
  - 5) Les potentialités de la zone ;
  - 6) les contraintes au développement et les pistes de solutions

Les principales personnes ressource de chaque village (chefs de village, présidents d'organisations communautaires de base, représentants des services techniques publics, etc.) ont été sollicitées pour fournir ces informations.

- **La fiche des activités économiques** a permis de cerner pour chaque village les activités économiques déroulées de manière continue (boutique, magasin, officine, etc.)
- **La fiche d'enquête du patrimoine foncier et immobilier et celle du patrimoine d'infrastructures** sera principalement appliqué par l'ingénieur en génie rural. Il a facilité la connaissance approfondie du patrimoine bâtie de la Commune, ainsi que des infrastructures de désenclavement.

#### ➤ **Les enquêtes qualitatives**

Les enquêtes qualitatives seront exécutées à partir de guides d'entretien basés sur la MARP et le GENRE. Elles prendront la forme d'assemblées villageoises où ont été conviées les personnes ressources de chaque sous-zone. Il convient de signaler que, pour une plus grande implication de la gente féminine, l'assemblée sera scindée en deux groupes (le groupe des hommes et celui des femmes). Les outils diagnostic GENRE et ceux de la MARP ont été utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés.

- ***Les outils de diagnostic MARP*** les plus pertinents pour recueillir les informations ont été utilisés. Ces outils sont pour la plupart des représentations graphiques maîtrisables par la population rurale. Ils sont générateurs d'informations pertinentes et fiables en très peu de temps. Cette approche traduit le souci d'une démarche participative et permet de générer des discussions ouvertes avec les leaders d'opinion de la zone. Ces discussions ont été globalement orientées vers la perception des populations sur les services communautaires. Les différents outils utilisés sont :
  - la carte des ressources et la carte sociale : afin d'apprécier les besoins et les potentialités de la zone ;
  - les calendriers journaliers et saisonniers : pour cerner la charge de travail respective de chaque composante de la société ;
  - les diagrammes de venn et des flux : en vue de connaître et d'analyser les différentes structures de base, ainsi que les partenaires intervenant dans la localité ;
  - le diagramme (pyramide) de classification : variante de l'arbre à problème, a facilité l'identification et la priorisation des problèmes, ainsi que les solutions qui y sont liées.
  
- ***L'analyse selon le Genre***, à partir du potentiel et des opportunités de développement local, a permis d'établir les différences et les inégalités dans l'accès aux ressources et le partage des rôles. Elle a été axée d'une part, sur ***l'analyse socio-économique du genre*** de manière à permettre aux groupes dits vulnérables d'identifier leurs propres contraintes, de déterminer les solutions tout en participant au processus d'exécution des actions retenues ; et d'autre part, sur ***la méthode d'évaluation des bénéficiaires*** sur les services fournis par la Commune. Les outils utilisés sont :
  - ***le cadre d'analyse de Havard*** : les principaux volets abordés sont :
    - *le profil des activités*, à travers le recensement de toutes les tâches pertinentes liées à la vie économique, sociale et à la responsabilité communautaire ;
    - *le profil accès et contrôle* des ressources.

Au niveau de chaque volet, il a été identifié les facteurs d'influence politique, sociale et économique (existence ou non de stéréotypes). Ce diagnostic a facilité l'identification des contraintes majeures à l'atteinte des niveaux supérieurs de développement et de pouvoir des groupes dits vulnérables.

- ***l'analyse des déterminants des problèmes identifiés*** : elle a facilité l'identification des causes des problèmes et d'effectuer la hiérarchie des causes immédiates, intermédiaire et de base (ou structurelle). Par la suite, a été établi la chaîne des relations cause – effets en vue de développer la stratégie d'intervention et de déterminer les objectifs fixés et les résultats à atteindre, mais d'identifier également les facteurs de risques.
- ***l'évaluation des bénéficiaires*** : notamment à travers :
  - le niveau d'adéquation entre leurs priorités et les allocations budgétaires ;



- l'effet/impact des services communaux sur leurs conditions de vie.

Les enquêtes qualitatives ont été déroulées au niveau de certains villages choisis sur la base d'un échantillonnage qui relève d'un choix raisonné. Ainsi, l'ensemble des outils (MARP et GENRE) ont été déroulés au niveau du village de Korientzé, chef lieu de Commune du fait du rôle important qu'il joue dans la Commune.

### **0.2.2 Déroulement de l'étude**

L'étude s'est déroulée suivant deux principales étapes :

- les activités préparatoires ;
- les enquêtes de terrain.

⇒ **Les activités préparatoires** : elles s'articulent autour de réunions d'harmonisation et d'ateliers d'échanges dans le but de promouvoir la mise en synergie :

- les réunions d'harmonisation : la mission a débuté par la prise de contact avec les autorités du projet afin de leur présenter la démarche retenue. Des entretiens ont été également organisés avec les autorités locales et administratives de la région de Mopti, ainsi que du Cercle de Mopti. Il s'agit principalement du Président de l'Assemblée Régionale de Mopti, du Préfet et du Président du Cercle de Mopti. Les services déconcentrés de l'Etat ont également été la cible des entretiens, notamment, l'ANICT, la DRSIAP-M, les services des impôts du Cercle de Mopti, ainsi que la perception de Mopti. Les entretiens ont globalement porté sur l'harmonisation de la démarche, ainsi que la collecte d'informations sur les communes cibles de l'étude ;
- l'atelier de mise à niveau des enquêteurs : l'approche du consultant s'est basée sur le recrutement d'enquêteurs locaux pour la collecte des données de base. Ces enquêteurs ont exécuté leur mission de collecte de données sous la supervision de chefs d'équipe. Au préalable, un atelier de mise à niveau a été organisé afin de promouvoir une compréhension commune de la méthodologie de collecte de donnée. Tout ce processus a été mené sous la supervision du Conseil de Cercle de Mopti qui est la personnalité morale regroupant les Communes d'intervention du SAFIC dans le Cercle de Mopti.



*Photos Formation*

- l'atelier de lancement de l'étude : il s'agit d'un cadre de présentation de l'approche et d'échanges avec les différents représentants du CLOC-SAD du Cercle de Mopti. L'organisation de cette rencontre a été coordonnée par le préfet du cercle de Mopti, qui a d'ailleurs assuré la présidence de la séance. Il a permis d'une part, d'informer les autorités communales sur la collecte de données au niveau de leur collectivité respective, et d'autre part de promouvoir l'implication des services déconcentrés de l'Etat dans l'exécution de l'étude.



*Photos atelier*

⇒ **Les enquêtes de terrain** : La collecte de données a été réalisée à travers des enquêtes qualitatives et l'exploitation de données statistiques.

- Les enquêtes qualitatives : elles ont été exécutées à partir d'outils de collecte basés sur la MARP, le GENRE et l'analyse institutionnelle. Elles ont pris la forme d'assemblée villageoise ou d'entretien de groupe avec les autorités communales où ont été conviées les personnes ressources locales. Les outils de diagnostic ont été utilisés de manière complémentaire afin d'obtenir des résultats fiables conformément aux objectifs fixés. Leur utilisation conjointe a facilité l'analyse des besoins pratiques et stratégiques des communes cibles du SAFIC.
- L'exploitation des données statistiques : il s'agit des rôles numériques permettant d'apprécier les matières imposables de la Commune, des comptes administratifs du Maire, ainsi que des comptes de gestion des percepteurs. Par ailleurs, les données statistiques des villages de chaque Commune ont été collectées dans le but de fournir la cartographie des différentes ressources de chaque Commune.

### **0-3 DIFFICULTES ET LIMITES DE L'ETUDE**

La mission qui s'est déroulée dans la commune a débuté par la collecte des données dans le village de Korientzé au niveau du marché hebdomadaire, du marché à bétail, de la gare routière et des autres moyens de transport. Le zonage du marché a constitué la première difficulté rencontrée sur le terrain. En effet, l'absence d'un agent de la mairie sur les lieux a constitué un retard dans le démarrage de l'enquête et une contrainte majeure par rapport à l'accès aux commerçants.

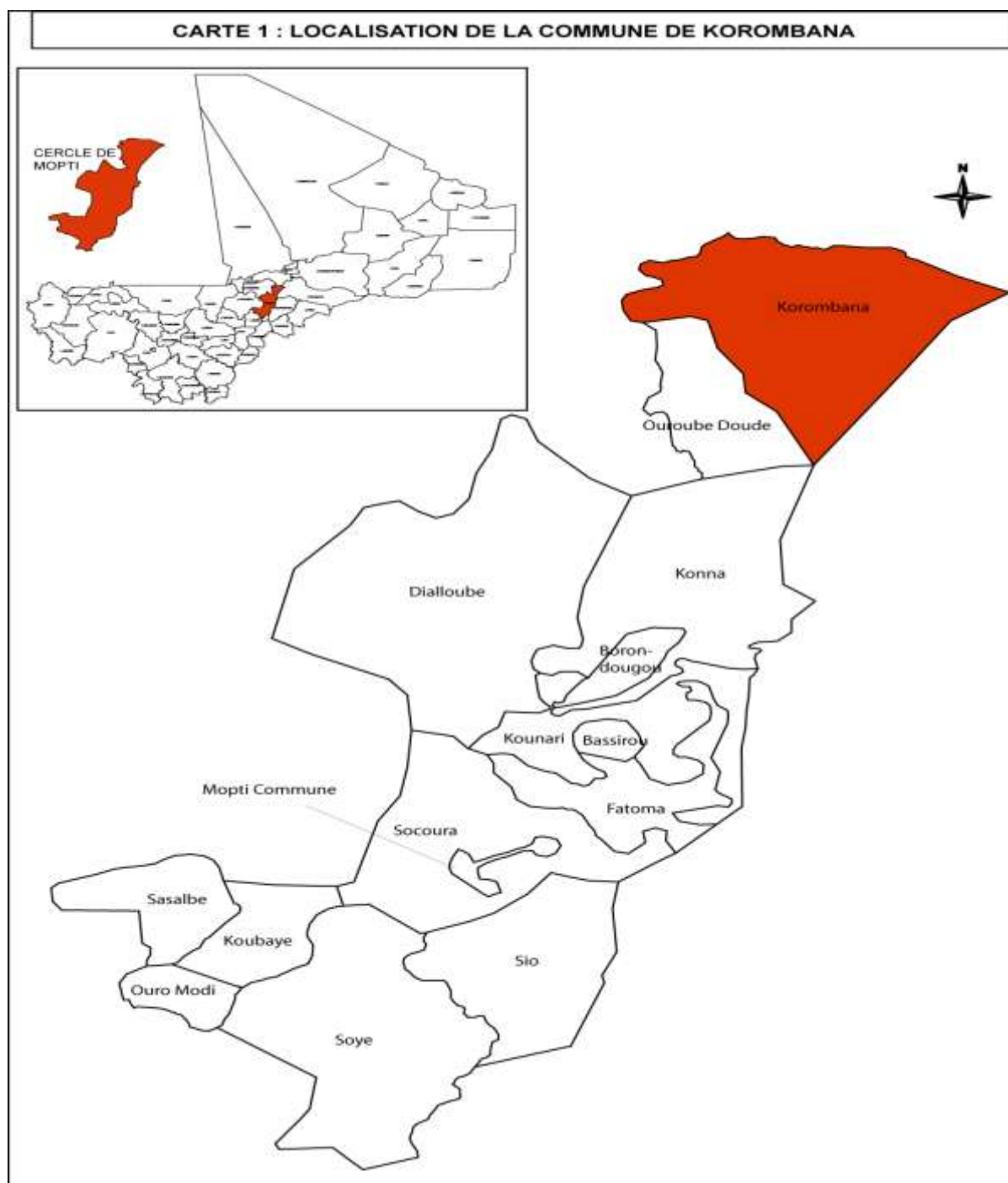
La seconde difficulté réside dans l'administration des questionnaires aux chauffeurs qui pour des raisons liées au manque d'information ont été un peu réticents à répondre aux questions. La distance séparant les deux marchés de bétail a constitué le problème majeur dans la collecte des données sur le terrain.

Une autre difficulté réside dans la mobilisation des personnes ressources pour la séance MARP et les focus groups. Cette difficulté nous a poussé à se déplacer vers les populations afin d'administrer les différents outils de collecte.

Le déplacement des enquêteurs sur le terrain n'a pas aussi été facile vu que certains villages sont très enclavés et les pistes souvent très sableuses. L'administration des fiches de collectes aux chefs de villages n'a pas été facile pour des problèmes de langue et d'absence de certaines données comme la population, le nombre de ménage et la taille du cheptel.

## FICHE SIGNALÉTIQUE DE PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

La Commune de Korombana qui fait parti de la région et du cercle de Mopti, s'étend entre 15°10', et 15°30', de latitude nord et 3°30', et 4° de longitude ouest. Elle se situe dans le delta intérieur du fleuve Niger et s'étend sur une superficie de 981 km<sup>2</sup>, soit 13,50% de celle du cercle.



Elle est limitée :

- au Nord par la commune rurale de N’Gorkou ;
- au Sud par la commune rurale de Konna ;
- à l’Est par la commune de Dangol Boré (Cercle de Douentza) ;
- à l’Ouest par les communes rurales de Dirma, Deboye (Cercle de Youwarou) et Ouroubé-Doudé (Cercle de Mopti).

L’historique du peuplement de la commune est mal connu par les habitants. Cependant, les mouvements de populations à la recherche de ressources naturelles disponibles durant plusieurs siècles ont conduit à l’occupation et à l’appropriation du territoire communal. Elle fait partie dans sa grande majorité de la zone inondée où l’essentiel des villages longe le Kolli Kolli, un bras du fleuve Niger.

Depuis sa création par la loi 96-059, la commune compte 32 villages que sont : Ankoye, Bagui, Boukourinté-Saré, Boukourinté-Ouro, Deguédégué, Dimango, Doko, Dofina, Fanabougou, Fansaré, Goby, Gouloumbo, Kalifaré, Kéra, Kérétego, Korientzé, Mandié, Mareciré, Moussocouraré, M’Bessena, N’Gorodia, Noradji, N’Dissoré, Oualo, Sangui, Sareféré- Dofina, Sitty, Sounteye, Tangou, Tiécouraré, Tougouna,-Sakère et Wangala.

Les plus anciens établissements humains sont Korientzé et N’Gorodia qui restent d’ailleurs les plus importants tant du point de vue démographique qu’économique. Dans l’ensemble, tous les villages sont situés dans un rayon moyen de 12 km et Tangou est le plus éloigné avec 50 km de distance par rapport au chef lieu Korientzé.

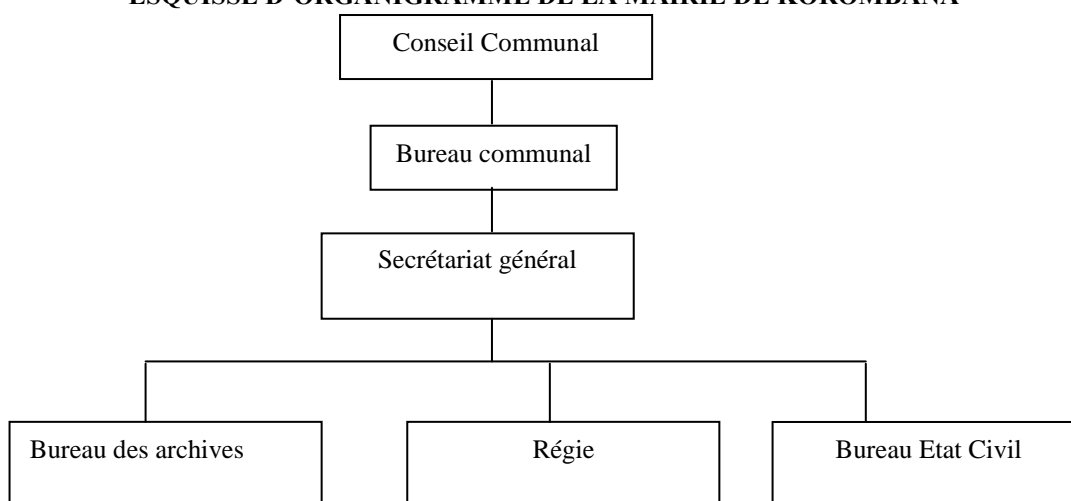
Des mouvements de population sont toujours observés dans l’espace communal et dépendent en grande partie du mode de vie et de l’état des campagnes agricoles. De façon générale, les populations pratiquent l’exode rural qui se manifeste par des mouvements saisonniers (3 à 6 mois) et concerne principalement les jeunes Bambaras allant à la quête de revenus monétaires après les récoltes pour faire face à certaines dépenses. L’exode définitif est rare dans la commune et les quelques cas signalés remontent aux années de sécheresse de 1972 ,1984 et de 2004.

# I - DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL

## 1-1 ETAT DE LA VIE DEMOCRATIQUE LOCALE

Le diagnostic institutionnel et organisationnel concerne essentiellement l'analyse descriptive des différents organes décisionnels et commissions techniques de la mairie. Cet examen mettra l'accent sur le fonctionnement interne des organes, le respect des normes établies, la qualité des ressources humaines et leurs conditions de travail.

### ESQUISSE D'ORGANIGRAMME DE LA MAIRIE DE KOROMBANA



#### 1.1.1 Fonctionnement des organes élus

Les structures qui composent la mairie de Korombana sont :

- le bureau exécutif composé du Maire et de ses trois adjoints ;
- le conseil communal regroupant l'ensemble des élus et qui constitue l'organe délibérant et s'appuyant sur les commissions techniques mises en place.

##### 1.1.1.1 L'organe exécutif : le bureau communal

###### ➤ **Présentation**

Le maire est le président de l'organe exécutif de la commune. Il est responsable de la mise en œuvre dans sa commune de la politique de développement économique et social définie par le gouvernement.

La loi 95.034 portant code des collectivités territoriales fixe les attributions du maire. Il stipule que le maire est le représentant de la collectivité et à ce titre, il est chargé de gérer les affaires de la commune. Il a pour mission entre autres « la préparation du projet de budget de la commune et son exécution, la gestion du personnel communal, la gestion et l'organisation

des biens de la commune, l'application de la politique d'aménagement, d'assainissement et d'entretien de la voirie communale, la police administrative... » Il est l'ordonnateur des dépenses de la commune.

Ainsi le maire constitue le personnage central au sein de la commune. Il doit impulser et animer la dynamique de développement économique, social et culturel. Il est assisté dans sa tâche par le bureau communal constitué de ses trois adjoints qui s'occupent des affaires économiques et financières, domaniales et de l'état civil.

### ➤ **Fonctionnement**

Le bureau communal se réunit spontanément et au besoin pour statuer sur des questions liées à la mobilisation des ressources financières, au foncier ou aux partenaires (ONG et projets).

Ces réunions n'ont pas fait l'objet de compte rendu écrit ou de procès verbal retraçant les points abordés et les décisions arrêtées. Le maire profite des sessions communales pour rendre compte des activités du bureau communal.

#### ***Recommandations***

*Pour mieux jouer le rôle d'impulsion du dynamisme de la commune, les membres du bureau communal serait plus opérationnel en bénéficiant d'un accompagnement en termes de :*

- *Renforcement des capacités en techniques de communication, gestion administrative, élaboration et suivi de plans d'action ;*
- *Technique de rédaction administrative pour les documents administratifs tels que les procès verbaux, les comptes rendus, les courriers administratifs.*

### 1.1.1.2 L'organe délibérant : le conseil communal

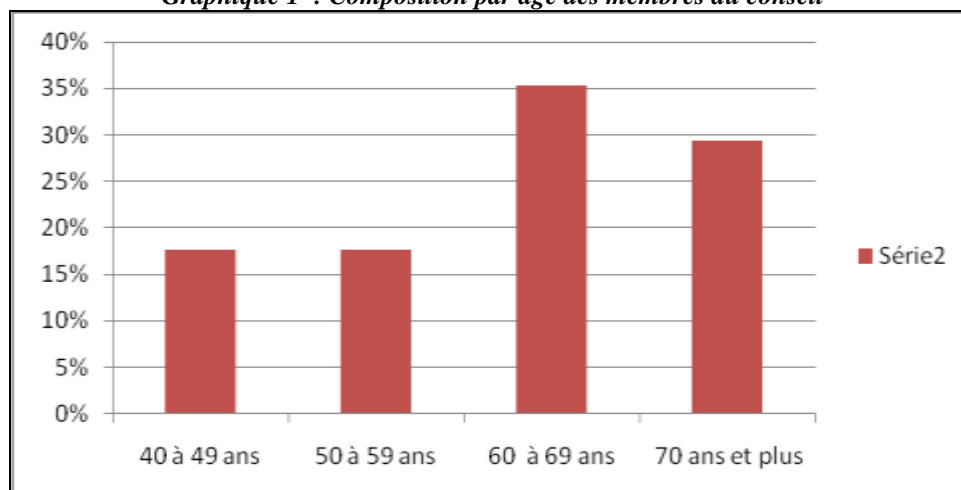
#### ➤ **Présentation**

Le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la commune relatives aux programmes de développement économique, social et culturel. Il est consulté sur toutes les questions intéressant la commune notamment celles relatives aux projets d'aménagement et d'équipement. Le conseil communal de Korombana est composé de 17 membres dont 16 hommes et 1 femme, élus en 2005 pour un mandat de cinq ans.

Les membres du conseil communal de Korombana sont d'âge assez avancés comme le montre le graphique ci-après (65% des élus ont plus de 60 ans). Les plus jeunes au nombre de 3 ont plus de 40 ans. Cette situation présage d'un niveau de maturité qui pourrait faciliter la médiation du conseil en ce qui concerne la communication sociale et la gestion des relations avec les populations quand on sait le rôle accordé aux personnes âgées dans le contexte socioculturel de la vie sociale.

Il faut signaler aussi que la présence des jeunes au sein du conseil communal permet une meilleure prise en compte des préoccupations des jeunes dans les choix et priorités de développement.

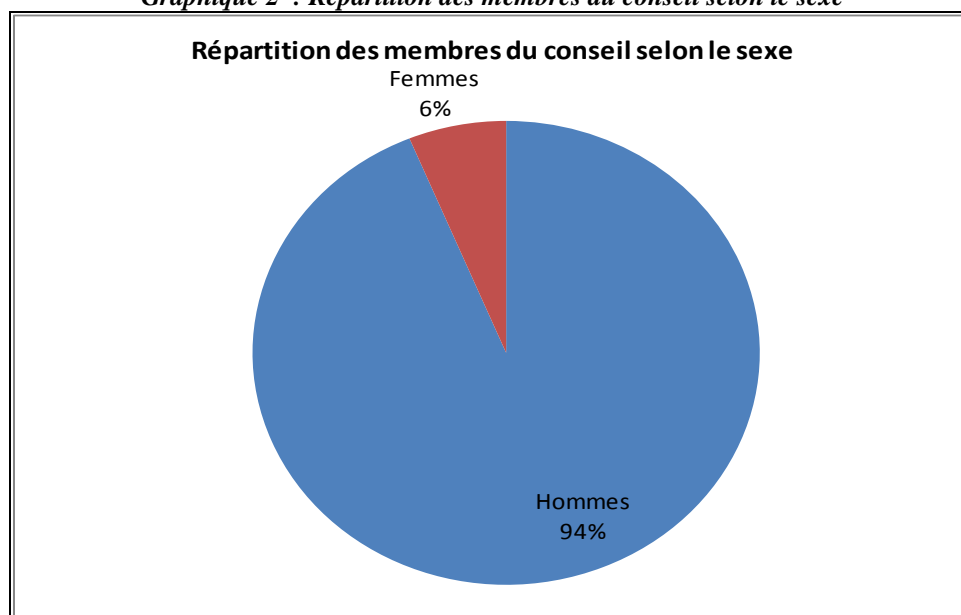
**Graphique 1 : Composition par âge des membres du conseil**



*Source : Enquête SAFIC, janvier 2009*

Le profil des membres du conseil selon le sexe montre une faible représentativité des femmes (1 conseillère sur 17), soit 6% des élus comme le montre le graphique ci-dessous. Cette situation permet d'aborder la problématique du genre dans le cadre de la décentralisation. La présence d'une femme au niveau du conseil communal est remarquable, il convient de sensibiliser les acteurs politiques et décideurs pour une meilleure intégration des femmes au niveau des instances de décision. Ceci facilitera la prise en compte des préoccupations féminines et la participation des femmes à la vie communale.

**Graphique 2 : Répartition des membres du conseil selon le sexe**

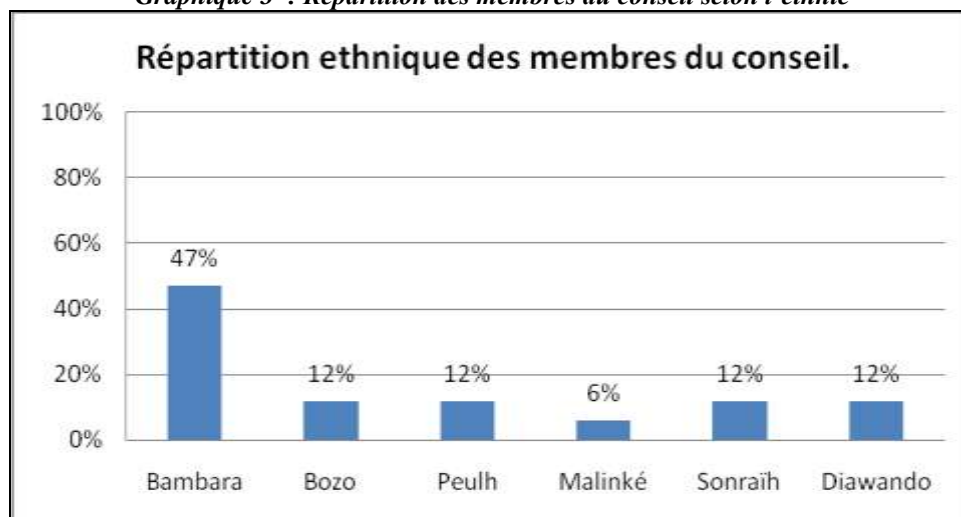


*Source : Enquête SAFIC, janvier 2009*

Le graphique ci-dessous montre que toutes les ethnies sont représentées au niveau du conseil communal, avec une prédominance des bambaras avec 47% des membres soit 8 conseillers, suivis des bozos, des peulhs, des sonraïs et des diawando (12% pour chaque ethnie soit 2 conseillers et enfin des malinkés qui ne représentent que 6% (1 élu).



*Graphique 3 : Répartition des membres du conseil selon l'ethnie*



*Source : Enquête SAFIC, janvier 2009*

Cette situation facilite les échanges au sein du conseil communal dans la mesure où la discrimination ethnique ne prévaut guère. La répartition spatiale des membres du conseil communal montre que seuls 3 villages sur 32 sont représentés au niveau de l'instance communale. Il s'agit du village de Korientze qui compte 15 élus et des villages de Ngordia et Mbesana qui compte chacun un conseiller.

*Tableau 1 : Villages d'origine des conseillers*

Villages	Nombre de conseillers
Korientze	15
Ngordia	1
Mbesana	1
Total	17

*Source : Enquête SAFIC, janvier 2009*

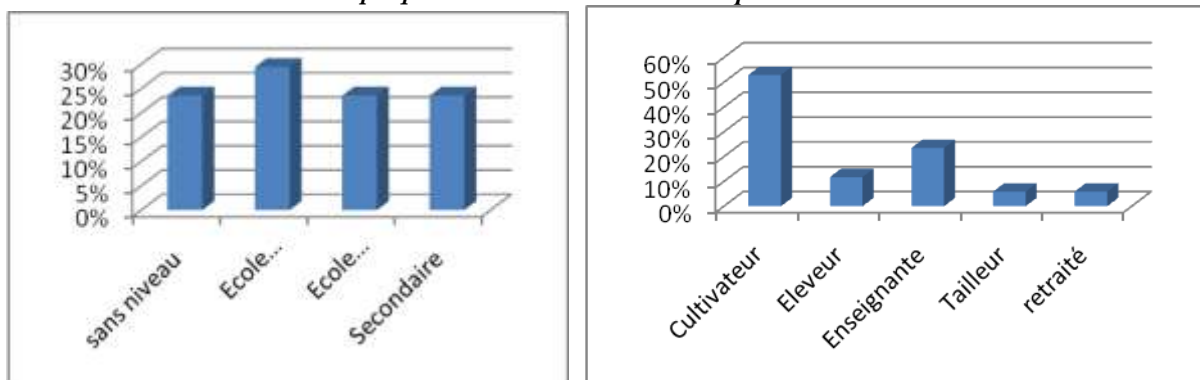
Cette concentration des élus au niveau du chef lieu de la commune risque d'engendrer des problèmes de distribution des services de la mairie. Une meilleure représentativité des différents villages pourrait faciliter la communication entre élus et populations d'une part, et d'autre part, la participation de toute la commune aux activités initiées par l'institution communale.

Le niveau d'instruction des élus est relativement acceptable avec 48% des élus ayant au moins le niveau de l'enseignement fondamental du second cycle ou le niveau du secondaire. Les autres membres du conseil ont soit le niveau de l'enseignement fondamental (1<sup>er</sup> cycle avec 29%) ou ne sont pas instruits (24%).

Ces élus sont généralement agropasteurs (70%), enseignants (24% soit 4 élus), retraités ou tailleurs avec respectivement 6% des membres du conseil (c'est-à-dire un tailleur et un retraité).

Le profil ainsi dégagé constitue un atout qu'il convient de renforcer par des activités de renforcement des capacités des élus pour leur permettre de mieux jouer leurs rôles au niveau de la mairie.

**Graphique 4 : Niveau d'étude et Occupation des élus**



Source : Enquête SAFIC, janvier 2009

### ➤ **Fonctionnement**

#### • **Tenue régulière des réunions**

La commune de Korombana tient au moins les 4 sessions ordinaires et des sessions extraordinaires d'après les entretiens effectués avec les personnes rencontrées. Au cours de ces sessions, les principaux points abordés concernent :

- l'adoption des budgets primitifs et des comptes administratifs ;
- les plans de développement ;
- la mobilisation des ressources ;
- les domaines de l'agriculture, l'élevage, l'éducation et de la santé ;
- les conventions avec les partenaires en appui.

Pour les sessions ordinaires, il s'avère que les convocations sont transmises avec un délai de sept jours francs et les sessions durent généralement une journée à l'exception de celles portant sur le budget primitif qui dure 5 à 10 jours.

Les procès verbaux sont transmis à la tutelle dans les huit jours qui suivent la tenue de la session avec un bordereau de transmission déchargé par l'autorité.

Les comptes rendus sont quelquefois affichés au siège de la mairie mais n'y figurent pas en permanence.

#### • **Niveau de participation des élus**

La participation des élus aux sessions doit s'apprécier à deux niveaux :

- le nombre de présents aux sessions et en moyenne de 14 élus sur 17 ce qui dénote, dans une certaine mesure, l'intérêt qu'ils portent à l'institution communale ;
- concernant la participation aux débats, les procès verbaux ne sont pas suffisamment détaillés pour se faire une idée précise. Certaines interventions sont retracées et permettent au moins de noter les positions tantôt contradictoires relevées au cours de ces réunions.

- **Les commissions techniques**

Les commissions sont des structures techniques dont la mission est d'apporter un éclairage précis sur des questions intéressant la commune. Pour cela, elles doivent procéder à une analyse approfondie des problèmes thématiques et proposer des solutions au maire. Elles sont au nombre de sept comme le montre le tableau ci-après :

*Tableau 2 : Synthèse des activités des commissions techniques*

N°	COMMISSIONS	COMPOSITION	TENUE DE REUNION	OBJET DE LA REUNION
1	FINANCES/ECONOMIE/DEVELOPPEMENT	5 élus	Réunion en cas de besoin	Mobilisation des ressources
2	EDUCATION /SANTE	5 élus	Réunion en cas de besoin	Distribution de fournitures scolaires ; Inscription des élèves Sensibilisation sur la scolarisation des enfants
3	ENVIRONNEMENT		Pas de réunion	NEANT
4	SPORT	5 élus	Pas de réunion	NEANT
5	ORGANISATION	5 élus	Pas de réunion	NEANT
6	DOMANIALE	5 élus	Pas de réunion	NEANT
7	DEPOUILLEMENT	5 élus Secrétaire général Régisseur de recettes Représentant bénéficiaire	Réunion en cas de besoin	Attribution des marchés

NB : un élu peut être membre de plusieurs commissions

Ces commissions auraient été créées sans l'adoption du conseil communal ; aucune délibération n'a été présentée par rapport à cet objet. Elles ne sont pas fonctionnelles et ne tiennent pratiquement pas de réunion à l'exception des commissions « finance », « éducation » et « organisation ».

Toutes ces commissions sont essentiellement composées d'élus, sauf la commission de dépouillement qui compte en son sein le secrétaire général, le régisseur des recettes et le représentant des bénéficiaires. La léthargie de ces commissions s'explique par la méconnaissance de leurs rôles mais aussi par le fait qu'elles ne comptent pas en leur sein des ressources humaines extérieures qui pourraient apporter de la valeur ajoutée à la vie de ces commissions. Il s'y ajoute l'absence de plans d'actions et le manque de ressources financières au niveau de la commune.

**Recommandations**

- *Organiser des sessions de renforcement de capacités sur les rôles et missions des membres de ces commissions*
- *Rechercher et mettre à la disposition des commissions techniques des moyens suffisants et adéquats pour mener à bien leurs activités ;*
- *Impliquer les personnes ressources susceptibles d'éclairer les propositions au niveau des commissions.*

## **1.1.2 Participation des citoyens à la gestion des affaires communales**

### **1.1.2.1 Accès des citoyens à l'information**

Dans le cadre d'une démocratie, les populations élisent leurs représentants qui assurent la gestion de la commune et gardent un droit de regard sur la gestion des affaires locales, c'est la participation citoyenne. Les représentants des populations ont l'obligation de rendre compte à leurs mandants, c'est le principe de l'imputabilité.

Au niveau de la commune de Korombana, les populations ne sollicitent pas des informations au niveau de la mairie. Cette absence de contrôle directe de la population sur la gestion de la commune ne devrait pas pour autant empêcher aux élus, particulièrement au bureau communal de répondre aux exigences du principe de l'imputabilité. Les entretiens ont montré qu'il n'y a pratiquement pas de compte rendu annuel.

Les seules rencontres avec la population se déroulent au cours des débats publics, dans le cadre de la préparation du budget. En dehors des dispositions réglementaires, le conseil communal ne rend pas compte à ses administrés sur sa propre gestion. Cette situation pose le problème de l'implication et de la participation des populations dans la gestion des affaires communales.

### **1.1.2.2 Implication des citoyens dans la prise de décision**

Malgré la présence de plusieurs intervenants, il n'y a pas de cadre de concertation qui réunit les différentes composantes de la population et des institutions pour une harmonisation de la démarche et le suivi des actions de développement initiées au niveau de la commune.

Toutefois, pour la gestion de certains types d'équipements, les populations sont impliquées dans les comités comme l'APE, le CGS et l'ASACO qui sont chargés d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité des infrastructures communales.

## **1-2 MISSIONS DE LA COMMUNE, ORGANISATION ET SERVICES FOURNIS AUX CITOYENS**

### **1.2.1 Rappel et analyse des compétences de la commune**

La loi N° 95-034 modifiée par la loi N° 98-066 du 30 décembre 1998 portant code des collectivités territoriales du Mali, stipule en son article 14 que « *le conseil communal règle par ses délibérations les affaires de la Commune, notamment celles relatives aux programmes de développement économique, social et culturel* ».

La décentralisation au Mali s'est traduite par un transfert de compétences aux Collectivités Territoriales qui ont désormais en charge la mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel. Dans ce cadre, la

commune met en place sa propre stratégie pour mobiliser les moyens techniques, logistiques et financiers pour offrir un certain nombre de services à sa population. Il s'agit entre autres de :

- la réalisation d'infrastructures de base notamment dans les domaines scolaire, sanitaire, hydraulique et assainissement ;
- l'installation et la gestion d'équipements marchands ;
- l'établissement des pièces d'état civil.

### **1.2.2 Organisation et fonctionnement des services communaux**

Le maire est appuyé dans sa mission de gestion de la commune par des services techniques composés d'un secrétariat général, d'une régie des recettes et des dépenses et d'un bureau d'état civil. Le tableau ci-dessous indique les missions et prérogatives de chaque structure.

*Tableau 3 : Missions des services communaux*

<b>Acteurs</b>	<b>Missions/Objectifs/ Rôles et Responsabilités</b>
<b>Secrétaire Général</b>	<p>Il assiste le maire dans la gestion administrative des services de la collectivité et de leur personnel. En sa qualité d'agent administratif de la collectivité, il est chargé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De préparer les réunions du conseil communal ;</li> <li>• De classer et de conserver les archives et la documentation de la commune ;</li> <li>• De la tenue régulière des registres</li> <li>• De la gestion du personnel communal ;</li> <li>• De la préparation des budgets et des comptes administratifs ;</li> <li>• D'assurer la rédaction des actes réglementaires et individuels.</li> </ul> <p>Il participe aux réunions du conseil communal avec voix consultative et en dresse les procès verbaux. NB : son absence pour raison de maladie n'a pas facilité la vérification des documents</p>
<b>Régisseur des recettes</b>	<p>Sous la supervision du receveur local, le régisseur des recettes est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'Etablissement des rôles</li> <li>• Le recouvrement des impôts et taxes,</li> <li>• La gestion des redevances provenant des services du domaine et des ventes diverses ;</li> <li>• La gestion des redevances provenant des prestations de services de la mairie</li> <li>• La gestion des transferts</li> <li>• Le suivi d'exécution du budget</li> </ul> <p>Le régisseur recettes est nommé par le maire après avis du Représentant de l'Etat. Il est appuyé par les élus dans son recouvrement. Aucun document de comptabilité n'a été présenté pour pouvoir apprécier la tenue de cette régie.</p>
<b>Régisseur des dépenses</b>	<p>Le régisseur des dépenses est chargé entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La gestion des charges du personnel (salaires et indemnités) et des autres charges de gestion courante ;</li> <li>• La gestion des contrats de prestation de services ;</li> <li>• L'exécution des achats de biens et services ;</li> <li>• L'acquisition de terrains et de matériels;</li> </ul> <p>Aucun document de comptabilité n'a été présenté pour pouvoir apprécier la tenue de cette régie.</p>
<b>Bureau d'Etat civil</b>	<p>La commune dispose</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'un centre principal d'état civil à Korientze</li> <li>• depuis deux mois, tous les villages disposent d'un centre de déclaration géré par des enseignants ou des personnes ressources du village qui seront motivés en fonction des recettes. L'original de l'acte de l'état civil est gratuit et la copie est payée à 100 FCFA</li> </ul>

Les différents registres d'état civil sont annuels. Il s'agit de registres ouverts pour les déclarations de naissances, de mariages ou de décès.
--

Les dernières écritures relevées dans les registres sont pour :

- les naissances : le 28 novembre 2008
- les mariages : 24 décembre 2008
- les décès : 20 novembre 2008

Le bureau d'état civil est géré par le maire et ses adjoints qui se réunissent en cas de besoin.

### ⇒ **Qualité des ressources humaines**

La mairie dispose de quatre agents que sont :

- le Secrétaire général de catégorie B ;
- le régisseur de dépenses de catégorie C ;
- le régisseur des recettes de catégorie D ;
- une secrétaire dactylographe de catégorie D.

Il a été difficile de faire le profil précis du personnel pour des raisons de disponibilité de ces dernières.

### ⇒ **Ressources matérielles et logistiques**

La commune dispose de locaux propres de :

- 3 pièces dont une salle de délibération ;
- 2 armoires ;
- 6 bureaux ;
- 4 tables ;
- 1 fauteuil roulant ;
- 30 chaises ;
- 1 machine de dactylographie ;
- 1 dortoir de 4 pièces ;
- 4 lits ;
- 4 matelas.

Ce matériel permet déjà à la commune de fonctionner même s'il peut être renforcé pour permettre à chaque service de mieux fonctionner.

### ⇒ **Fonctionnement des services communaux**

Le diagnostic de ces services a révélé des insuffisances que sont :

#### ➤ **Au niveau secrétariat général :**

- les documents administratifs ne sont pas bien classés et archivés pour faciliter la consultation ;
- l'absence du secrétaire général se répercute sur la tenue et la gestion des dossiers administratifs.

➤ **Au niveau de la régie des dépenses et des recettes :**

- l'appréciation du fonctionnement de ces services n'a pu être établie du fait de la non disponibilité des documents comptables et l'absence des agents des services communaux ;
- il faut noter aussi que l'agent mis en place pour gérer la régie des dépenses vient de prendre service (début janvier) et n'a pas encore effectué une passation de service.

➤ **Au niveau de l'état civil**

- les déclarations de naissance ne sont pas systématiques surtout quand les accouchements échappent au CSCOM ;
- les relevés périodiques des situations des faits d'état civil ne sont pas établis.

**Recommandations**

- *Mettre en place un personnel technique suffisant et opérationnel ;*
- *Renforcer les capacités du personnel de la mairie en finances locales et techniques de mobilisation des ressources pour une meilleure prise en charge des affaires locales ;*
- *Etablir les situations des faits d'état civil ;*
- *Poursuivre la sensibilisation les populations sur l'importance des déclarations d'état civil aussi bien les naissances que les décès ;*
- *Etablir la fiche d'inventaire du patrimoine communal.*

**1.2.3 Etat d'exercice des compétences et niveau de services fournis par la commune**

**1.2.3.1 Niveau d'exercice des compétences dans les différents domaines**

Avec l'entame du processus de décentralisation, les communes ont vu accroître leurs responsabilités. C'est ainsi qu'avec les nouvelles dispositions du code de l'administration territoriale, les autorités sont décentralisées et proches des citoyens. Toutefois, pour mener à bien leurs missions qui sont le développement économique et social de leur localité, la commune doit veiller au bon fonctionnement de toutes ses structures. D'où la nécessité d'une gestion efficiente de la commune et un processus décisionnel adapté qui prend en compte tous les acteurs du développement local.

Pour se faire, il faudrait dégager les missions à réaliser par les différentes structures communales ainsi que les voies et moyens pour y parvenir. En outre, il faudrait élaborer des objectifs en tenant compte des possibilités et des moyens disponibles. Et à cet effet le budget joue un rôle important. Les différents services et commissions doivent être davantage impliqués dans l'élaboration du budget. Des objectifs clairs doivent être assignés à chaque service et les moyens nécessaires doivent être mis à leur disposition.

La gestion de la commune sera appréciée à partir du processus de planification, des procédures de passation des marchés et du niveau de gestion des archives.

### ⇒ **Processus de planification**

La commune a élaboré un plan de développement Social, Economique et Culturel (PDSEC) en 2005, qui est un outil de planification à moyen terme d'une durée de 5 ans. Le PDSEC élaboré avec l'appui du CCC et prenant fin en 2009 est réalisé à moitié avec l'appui de l'ANICT et les ONG comme le GRAT, VRES, IICEM, et le Near East Fondation. Il a été élaboré de manière participative à travers des diagnostics villageois, et a été adopté par le conseil communal. Le processus d'élaboration est bien connu par les élus et s'articule autour de :

- ✓ diagnostics villageois ;
- ✓ journées communautaires pour la synthèse des données ;
- ✓ étude de la faisabilité des besoins exprimés avec l'implication des services techniques et des bénéficiaires ;
- ✓ priorisation des actions ;
- ✓ journées de rencontre et de restitution ;
- ✓ adoption par le conseil communal du plan élaboré.

### ⇒ **Respect des procédures de passation des marchés**

La commune dispose d'une commission de dépouillement créée par arrêté du maire et composée de :

- le maire et 4 élus non membres du bureau communal ;
- le Secrétaire général ;
- le régisseur des recettes ;
- les représentants des bénéficiaires.

D'après les entretiens, le respect des procédures de passation des marchés publics serait en vigueur. L'indisponibilité des documents liés à ses marchés ont limité toute possibilité de vérification de ces informations.

### ⇒ **Archivage des documents**

Il a été difficile de consulter la documentation en l'absence du secrétaire général. Cette situation relève d'un mauvais classement et d'un système d'archivage de ces documents.

Le renforcement des capacités du personnel en gestion administrative et archivage permettraient de corriger ces imperfections. Il convient de procéder à un classement et à l'archivage de la mémoire écrite de l'institution.

#### ***Recommandations***

- *Organiser l'archivage des documents administratifs pour éviter la perte des informations ;*
- *Mettre en place une comptabilité matière pour un bon suivi des ressources matérielles de la commune ;*
- *Encourager les populations à s'impliquer dans la gestion de la commune ;*
- *Renforcer les capacités des membres de la commission de dépouillement en passation des marchés publics.*



### 1.2.3.2 Activités réellement menées par la commune dans le cadre du budget

La décentralisation a favorisé un transfert de compétences qui toutefois, sont mal maîtrisées par les élus locaux. Cette situation est liée au faible niveau d’alphabétisation et de formation des élus. Ceci entraîne un manque d’effectivité dans l’exercice des compétences et l’exécution des projets de développement.

Néanmoins, la commune, avec l’appui de ses partenaires, offre certains services aux citoyens parmi lesquels on peut retenir :

- l’administration générale notamment pour ce qui des pièces d’état civil ;
- l’élevage avec la création de parcs à vaccination, la régénération du *bourgou*, l’installation de petites unités laitières, l’embouche bovine, la mise en place de coopératives d’éleveurs dynamiques ;
- l’environnement avec le reboisement ;
- l’agriculture avec l’aménagement de casiers rizicoles, le maraîchage ;
- la pisciculture et l’équipement des pêcheurs en matériels.

Toutefois, le nombre d’équipements limités et leur niveau de fonctionnalité très faible font que le niveau de services fournis par la commune est très bas. A cela s’ajoute le niveau d’accessibilité qui est très variable en fonction des localités.

## **1.2.4 Degré de satisfaction des citoyens des services fournis par la commune**

### 1.2.4.1 Perception des services publics communaux par les acteurs locaux

L’analyse du niveau de satisfaction des citoyens se fait en tenant compte de plusieurs paramètres comme : la taille de la population, la disponibilité des ressources, des équipements et infrastructures, leur niveau de fonctionnalité et leur accessibilité en terme de distance aux populations.

### 1.2.4.2 Accès aux services publics

Les équipements et infrastructures communautaires sont dans l’ensemble insuffisants compte tenu de la taille de la population et de l’étendu du territoire communal.

- **Administration :** Les services administratifs présents dans la commune comme la sous préfecture, la mairie et les services techniques tels que la protection de la nature, l’agriculture, l’élevage et la pêche ont un niveau de fonctionnalité acceptable. Ils assurent leur rôle d’appui conseil et d’encadrement, d’une manière générale. Toutefois, des manquements sont notés au niveau de l’état civil par la lenteur de l’établissement des actes de naissances et autres pièces.
- **Education :** Les écoles manquent cruellement dans la commune où le taux de scolarisation est de 29%. Le nombre de classes et d’enseignants reste insuffisant par rapport au nombre croissant d’élèves avec un ratio élève/maître de 67% au premier

cycle. Le second cycle de Korientzé est très distant de certains villages situé souvent à une vingtaine de km.

L'alphabétisation avec un taux de 34,37% ne bénéficie pas d'infrastructures adéquates et n'existe que grâce à l'appui de certaines ONG. La commune ne compte aucune école communautaire pouvant accueillir les plus démunis.

- **Santé** : les équipements sanitaires ne couvrent pas les besoins en matière de santé des populations en raison du manque de personnels qualifiés et de matériels médicaux. La solution proposée par les populations pour remédier à cette situation est la réalisation d'autres CSCOM dans les villages les plus éloignés comme : Ankoye, Doko, Gouloumbo et Saraféré.
- **Eau** : En matière d'approvisionnement en eau potable les besoins ne sont pas couverts car les équipements hydrauliques manquent dans tous les villages et ceux existants ont un taux de fonctionnalité réduit. Le niveau de consommation en eau potable est très en deçà des normes nationales (20L/Jour/Personne en milieu rural) et de l'OMS (35L/Jour/Personne). Ce manque d'eau s'explique non seulement par l'insuffisance des infrastructures hydrauliques mais aussi par la nature de la roche. D'ailleurs le déterminant des problèmes de Koreintzé souligne bien ce déficit en eau du village et propose comme solution la mise en place d'une adduction d'eau potable et plusieurs puits à grand diamètre.
- **Alimentaire** : Selon le plan de sécurité alimentaire et les déterminants des problèmes des villages de Korientzé et de Ngordia, le problème majeur de la commune reste l'insécurité alimentaire qui sévit dans tous les villages à des degrés différents. La couverture des besoins alimentaires des populations est déficitaire selon la norme du FAO qui est de 255.5 kg/personne/an. La ratio alimentaire par rapport à la production annuelle de céréales en 2004 (1 628 221 kg) dans la commune était de 87,31 kg/personne/an soit un manque de - 168,19 kg/personne/an.

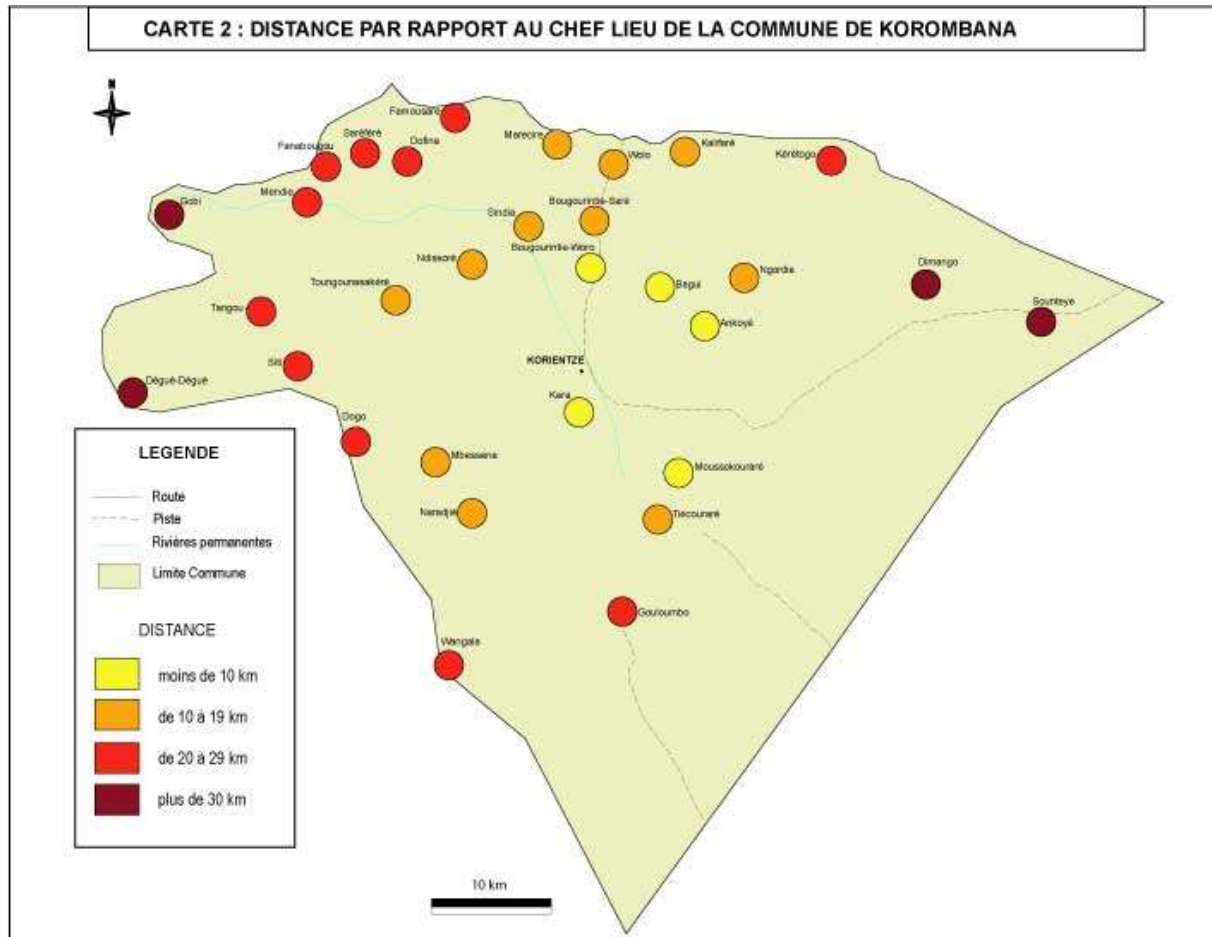
En ce sens, la stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès aux céréales consiste en la création de banques de céréales communales et villageoises. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

#### 1.2.4.3 Principales attentes des citoyens non prises en compte

Le déterminant des problèmes de Korientzé a montré un certains nombre de besoins socioéconomiques non satisfaits des populations. Ces besoins sont relatifs à l'absence d'un bon cadre de développement de la commune qui est lié à certains facteurs comme :

- insuffisance de pistes rurales praticables ;
- problèmes d'évacuation des malades pour certains villages enclavés ;

- difficultés d'écouler et de s'approvisionner en produits en saison pluvieuse ;
- absence d'un cadre favorable permettant de faire intervenir les partenaires extérieurs ;
- insuffisance des infrastructures hydrauliques, sanitaires et scolaires modernes ;
- insuffisance des banques de céréales.



### 1-3 EVALUATION DE L'APPUI DES SERVICES DECONCENTRES

#### 1.3.1 Présence des services déconcentrés

Les services techniques présents dans la commune interviennent dans les différents secteurs de la vie socioéconomique. Ils sont tous localisés dans le chef lieu communal qui abrite leurs sièges. D'après les enquêtes et les données fournies par les autorités communales, ces services sont au nombre de cinq et comprennent la sous préfecture, les services de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, la protection de la nature et de la santé.

#### 1.3.2 Capacités des services à assurer l'appui-conseil

Ces services étatiques qui dépendent de Mopti sont présents dans la commune pour aider les autorités communales à bien remplir leur mission qui est d'encadrer les populations. Pour

bien remplir leur mission un certain nombre de moyens humains, matériels et techniques sont mis à leur disposition.

#### ❖ **Moyens humains**

Les moyens humains mis à la disposition de ces différents services sont souvent faibles et sont généralement constitués d'un seul agent qui supervise tout le territoire communal. Ainsi, hors mis le service de santé qui bénéficie de plus de personnels, les autres services sont faiblement dotés de moyens humains.

#### ❖ **Moyens matériels**

Les moyens matériels font souvent défaut aux différents services qui manquent généralement de tout. Les locaux sont mal équipés, souvent sans électricité et eau courante et les moyens de déplacement se limitent à des motos qui permettent aux différents agents de se rendre dans les villages. Les moyens à déployer sur le terrain aussi sont faibles et souvent les agents ont recours à des matériaux inappropriés gênant considérablement le bon déroulement des actions à exécuter.

#### ❖ **Moyens techniques**

Les moyens techniques tout comme les autres moyens sont insuffisants et ne permettent pas le plus souvent d'atteindre les résultats escomptés dans les différents programmes mis en œuvre par ces services. Les agents manquent souvent de formation dans les nouvelles techniques de production et de conservation agricole et animale. En matière de santé, le plateau technique est très faible car le CSCOM manque d'équipements de pointe permettant de diagnostiquer certaines maladies.

### **1.3.3 Effectivité et efficacité de l'appui technique et de l'appui-conseil**

Dans le cadre de la décentralisation, les autorités locales sont responsables de leurs actes tandis que l'Etat procède au contrôle de légalité à priori ou à postériori et assure ainsi la tutelle à travers ses services administratifs. Pour ce qui concerne les communes, le Préfet, situé au niveau du cercle de circonscription a en charge cette prérogative.

Sur certaines matières notamment les budgets et comptes, les conventions, dons et legs et subventions assortis de conditions, les modalités d'application du statut du personnel, la fixation des taux, des impôts et taxes, la réglementation en matière de police administrative, les emprunts etc., les délibérations ne sont exécutoires qu'après approbation de la tutelle.

Les rapports entre la commune et la tutelle sont bien entretenus d'autant que la commune évite le blocage de ses institutions. Les délibérations sont transmises dans les huit jours pour approbation avec un bordereau de transmission. Le dernier contrôle périodique matérialisé dans le registre date du 12 septembre 2005. Cette irrégularité de l'appui conseil assuré par la tutelle ne permet pas d'améliorer le fonctionnement de la commune.

Les principaux appuis demandés concernent :

- la mise à disposition des forces de sécurité notamment les agents de la garde nationale en cas de retard dans le recouvrement des taxes et impôts ;
- les aspects liés à la santé, l'élevage, l'agriculture et la conservation de la nature.

#### **1-4 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL**

Les contraintes au développement sur le plan institutionnel tournent autour de :

- irrégularité de la tenue des réunions du bureau communal, qui ne font pas l'objet de compte rendu ni de procès verbal ;
- non fonctionnalité des commissions de travail qui auraient été créées sans l'adoption du conseil communal ;
- insuffisance dans l'exécution des services de la mairie.
- mauvais classement des documents de la mairie, ce qui se traduit par des difficultés d'accès pour consultation ;
- inexistence de cadre de concertation réunissant les différentes composantes de la population, ainsi que les acteurs en appui.

## II - DIAGNOSTIC DE L'ECONOMIE LOCALE

### 2.1 - POTENTIALITES ECONOMIQUES

#### 2.1.1 Ressources naturelles et physiques

La Commune de Korombana se situe dans la zone sahélienne caractérisée par un climat semi-aride avec une longue saison sèche et une saison pluvieuse courte et aléatoire. La saison des pluies qui s'étend généralement de Juin à début Octobre est suivie d'une longue saison sèche allant de fin Octobre à Juin.

Sur le plan pluviométrique, les pluies sont faibles et irrégulières avec une variation spatiale et temporelle. Ainsi, il ressort des données enregistrées de 1977 à 2003 à Korientzé que les moyennes annuelles varient d'une année à l'autre et qu'elles ont dégringolé entre 1977 et 2002. La moyenne durant cette période est de 296,04mm en 21 jours. Mais d'une manière générale la moyenne pluviométrique de ces dernières années oscille entre 350 et 400 mm par an.

L'insolation et l'évapotranspiration potentielle restent important surtout pendant la période sèche et la température moyenne journalière en cette période est de 37° le jour et de 25° la nuit. Cependant, durant la saison froide qui s'étend de Décembre à Février, les températures peuvent descendre à 20° le jour et encore moins la nuit.

#### ❖ Relief et sols

Le relief est accidenté et comprend des collines, des plateaux et des plaines. Les dunes de sable se retrouvent à l'Est et au Nord et les plaines inondables au Sud et à l'Ouest de la commune. Les formations latéritiques avec cuirasse occupent souvent de grandes superficies par endroits. Des dépressions argileuses sont perceptibles entre les formations de dunes de sable.

L'environnement naturel est aussi caractérisé par la présence d'un bras du fleuve Niger (Kolli-Kolli) qui traverse la commune d'Ouest en Est sur une bonne partie, du lac Korientzé d'une superficie de 8 000 hectares et dans sa partie Est d'une succession d'escarpements et de dunes.

Les résultats issus du rapport «Plan de gestion du lac korientzé et de sa périphérie », et de la carte des ressources de Korientzé montrent que les sols de la commune se repartissent comme suit :

- sols argileux, sableux : situés en bordure des cours d'eau (fleuves, lacs et mares), ils sont favorables à la culture du riz, du bourgou, du sorgho de décrue et au maraîchage ;

- sols sablo-limoneux : existant dans les zones excentrées par rapport au fleuve, c'est le fief des cultures sèches et des pâturages naturels ;
- sols sablo-rocailleux : dominant l'ensemble du territoire communal, ce sont des zones de culture du mil et de pâturage.

#### ❖ Ressources végétales

La végétation est caractéristique de celle du delta intérieur du Niger qui a des spécificités écologiques et des sites d'intérêt mondial (sites *Ramsar* et biodiversité) faisant de la commune un patrimoine universel à conserver et à protéger. Elle est essentiellement composée de *doumiers* et d'épineux, le peuplement de *doumiers* est assez important et fait l'objet d'une surexploitation.

La bourgoutière qui occupe l'espace avoisinant le bras du fleuve fait l'objet d'une gestion concertée entre les différents villages car servant de pâturage pour les animaux pendant la période des basses eaux. Toutefois, elle est source de conflit entre la commune de Korombana et celle de Sendégué.

#### ❖ Ressources en eau (eau de surface et eau souterraine)

L'hydrogéologie de la commune de Korombana, montre une disposition assez importante des ressources en eaux aussi bien souterraines que de surface.

- **Les eaux souterraines** : D'après le rapport d'inventaire réalisé dans le cercle de Mopti en 2003 par la DRHE, il apparaît que les quantités des ressources en eaux souterraines, sur la base des ouvrages réalisés sont importantes. Cependant, si l'on se réfère au nombre d'ouvrages réalisés en terme de forages, puits modernes et puits traditionnels, la commune est faiblement couverte.
- **Les eaux de surface** : Ce sont les bras du fleuve Koli-Koli, le lac korientzé, les eaux de ruissellement des collines et les nombreuses mares. Le bras du fleuve traversant la commune d'Est en Ouest sur 20 Km, est permanent toute l'année et alimente le lac et des mares telles que Kodiani, Naouré Kossari, Hamgari, Bandia Doki Bondia, Gounakou et Feli-ilot ;
  - le lac korientzé : couvre 8 498 hectares dont 8 000 hectares de zone inondable ;
  - les eaux de ruissellement provenant des collines de Gouloumbo et de Diamadoua, alimentent le lac ;
  - sept (7) mares totalisant une superficie de 15 500 hectares existent sur le tronçon Korientzé-Saraféré.

### *Synthèse des potentialités et contraintes du capital naturel*

***Le capital naturel de la commune de Korombana est très riche et diversifié :***

- *La pédologie offre des sols riches et favorables à différents types de cultures*
- *La végétation est très généreuse par endroits et offre des atouts pour l'élevage et la cueillette.*
- *Les eaux de surface sont abondantes et favorisent le développement de la pêche, des cultures irriguées et du maraîchage. Le bras du fleuve est aussi un important moyen de communication entre certains villages difficiles d'accès.*
- *Les eaux souterraines sont aussi abondantes mais peu exploitées*

***Cependant, certaines contraintes ont été identifiées :***

- *Le relief accidenté ne favorisant pas souvent les déplacements notamment à cause de nombreux cailloux dans certains endroits et du sable dans d'autres.*
- *Les facteurs édaphiques et anthropiques qui entraînent une dégradation des sols ;*
- *La nature géologique du sol rendant difficile le creusement de puits ;*
- *La pluviométrie qui est très faible et diminue d'année en année.*
- *La surcharge du bétail et les nombreux feux de brousse dégradant la végétation.*

### **2.1.2 Ressources humaines**

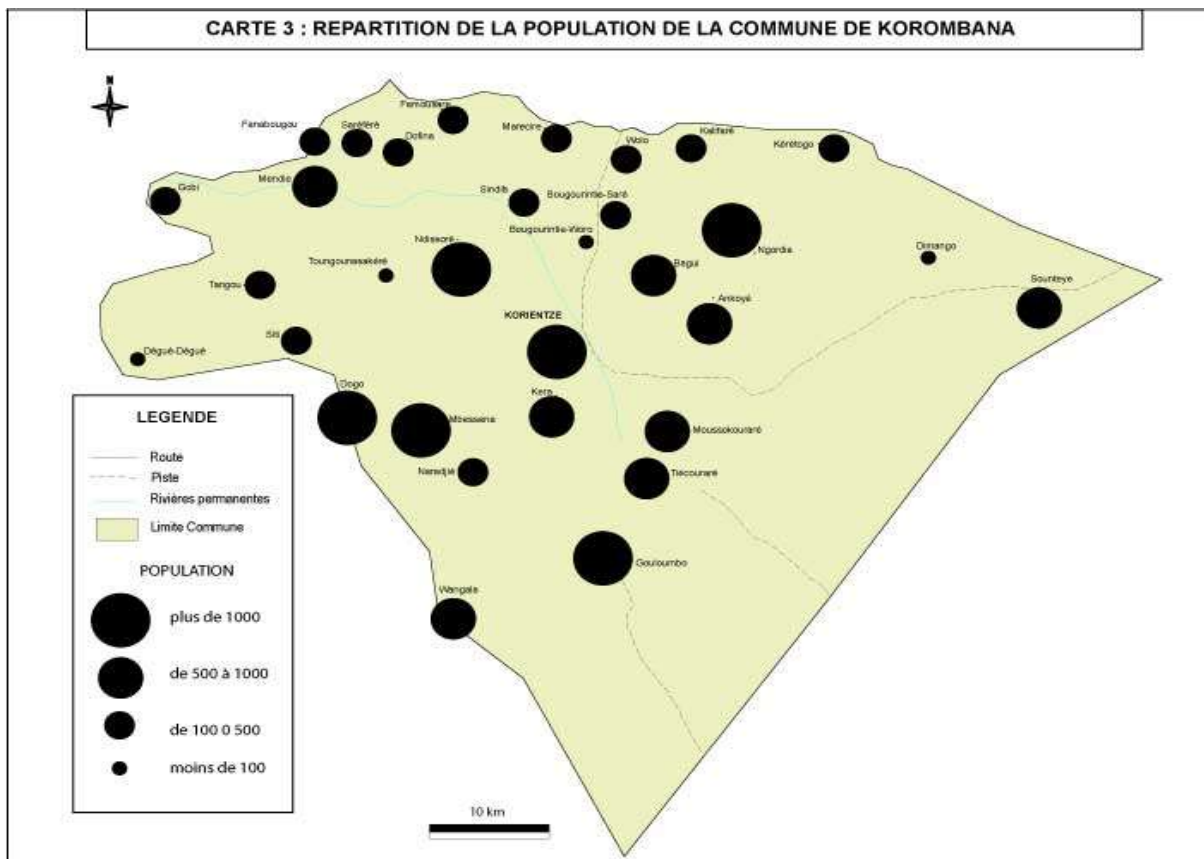
La population de la commune de Korombana est estimée à 24 911 habitants en 2008 répartie dans 5302 ménages soit une moyenne de 4,6 personnes par ménage. La population imposable est de 8 070 habitants dont 1 922 à Korientzé.

La répartition de la population totale est inégale entre les villages avec 29% d'entre elle vivant à Korientzé, et seulement 0,20% dans le village de Dégué-Dégué. Ainsi, la catégorisation des villages selon la démographie fait ressortir quatre classes :

- quatre villages ont une population inférieure à 100 habitants dont Dégué-dégué (48) ;
- quatorze villages ont une population comprise entre 100 et 500 habitants ;
- huit villages ont une population comprise entre 500 et 1000 habitants ;
- six villages ont une population supérieure à 1000 habitants dont Korientzé le chef lieu communal qui se détache avec 6 914 habitants.

La densité de la population est de 25 habitants/Km<sup>2</sup>.





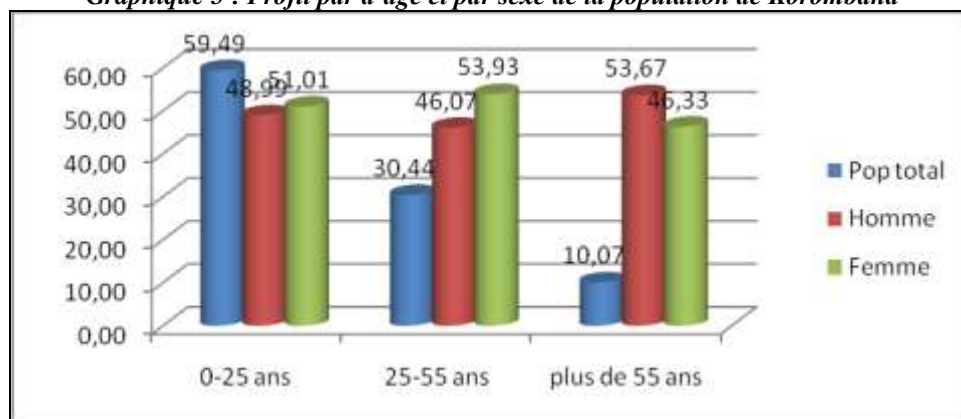
Les Bambaras, les peulhs et les Bozo sont les principaux groupes et ils coexistent avec les Sonrais et les Marka qui sont minoritaires.

L'Islam demeure la religion dominante avec plus de 90% de la population qui sont adeptes.

#### ❖ Profil par âge et par sexe

La répartition par âge montre une extrême jeunesse de la population avec une prédominance des (0-25 ans) qui représentent 59,49% de la population. La tranche des 25-55 ans reste aussi importante avec 30,44%, alors que les plus de 55 ans n'occupent qu'une faible partie de la population avec 10,07%.

**Graphique 5 : Profil par d'âge et par sexe de la population de Korombana**



*Source : Estimation DRSIAP-M Base DNSI RGPH avril 1998*

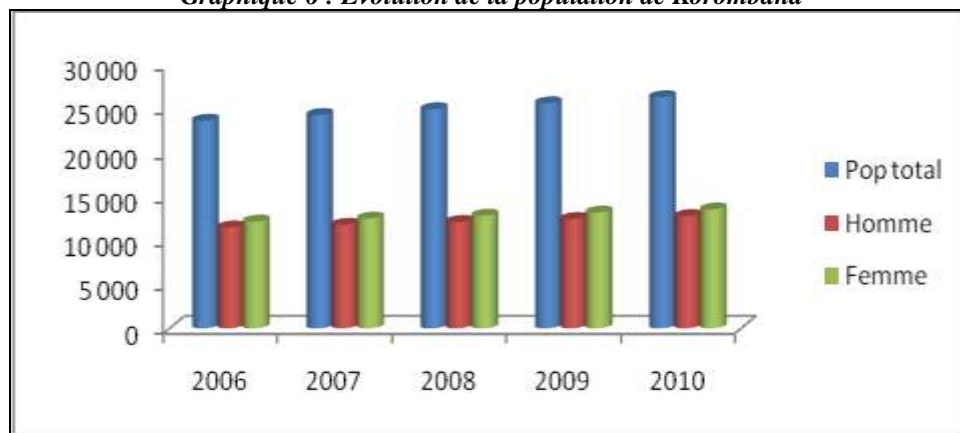
La répartition par sexe laisse apparaître une légère supériorité numérique des femmes avec 51,43% de la population communale. Cette situation reste valable dans l'ensemble des villages avec cependant des variations d'un lieu à un autre. Le sexe féminin est majoritaire dans les tranches d'âge des 0-25 et des 25-55 ans avec respectivement 51,01% et 53,93%.

Toutefois, au niveau de la classe d'âge des plus de 55 ans, les hommes restent majoritaires avec 53,67% de la population. Cette répartition de la population montre une disponibilité de la main d'œuvre et une importance de la population dépendante.

#### ❖ Evolution de la population

La commune de Korombana a une population estimée à 23 614 habitants en 2006 et à 24 911 en 2008 d'après la DRPSIAP. Les données démographiques recueillies lors des enquêtes de terrain sont légèrement supérieures avec une différence de 387 personnes.

**Graphique 6 : Evolution de la population de Korombana**



*Source : Estimation DRSIAP-M Base DNSI RGPH avril 1998*

Dans l'ensemble, tous les villages connaissent une croissance de leur population mais c'est surtout à Korientzé qu'on a noté la plus importante augmentation de la population. Ce fait trouve son explication dans les aspects démographiques comme l'excédent des naissances sur les décès mais aussi dans les mouvements de population en provenance d'horizons divers et qui atterrissent dans le village.

La population totale de la commune connaîtra une croissance importante en passant à 26 287 habitants en 2010 soit une augmentation de 40,97% du chiffre de 2001.

#### **Synthèse des potentialités et contraintes démographiques :**

##### **Le potentiel démographique de la commune repose sur :**

- Une population majoritairement jeune offrant une main d'œuvre considérable ;
- Une bonne distribution des villages dans l'espace communale.

##### **Les contraintes en termes démographiques sont :**

- Une importance de la population dépendante (0-18 ans et plus de 65 ans) ;
- Une mauvaise répartition de la population entre les différents villages.

### 2.1.3 Principales activités économiques

Les systèmes de production de la commune de Korombana sont basés essentiellement sur le secteur primaire qui assure à la population sa survie et des rentrées d'argent permettant la satisfaction de certains besoins.

#### 2.1.3.1 Les activités du secteur agro sylvo-pastoral

##### ❖ La production agricole

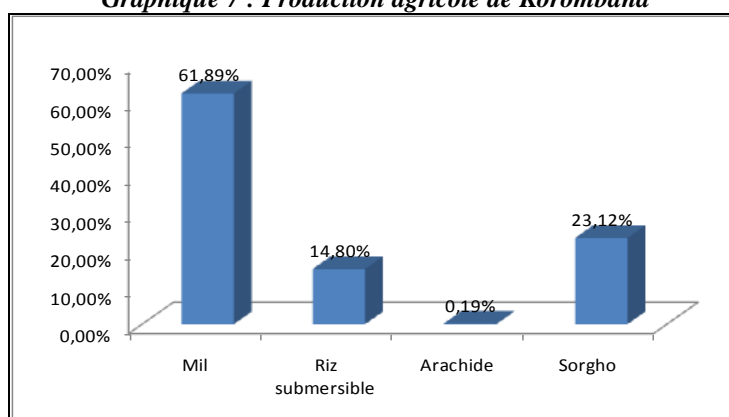
La commune de Korombana dispose d'importantes superficies cultivables et des sols assez fertiles pour permettre la pratique de différentes spéculations. Ainsi, les vallées du fleuve et du lac constituent les zones de production agricole par excellence. On note sur cette partie l'existence de sols propices à la riziculture, au maraîchage et à l'arboriculture. Le riz constitue la base alimentaire des populations et le maraîchage fournit des légumes qui complètent l'alimentation tout en procurant des revenus monétaires par la vente des surplus.

Comme l'indiquent les calendriers journalier et saisonnier des hommes et des femmes de Korientzé, le maraîchage occupe une bonne partie du temps des populations. Cette activité bénéficie de l'appui de certains partenaires au développement notamment dans l'octroi de matériels de production, de semence, de produits phytosanitaires et dans l'encadrement.

Toutefois, sa pratique et le potentiel du rendement sont entravés par le manque d'eau et de produits de protection des plantes. C'est pour cette raison que les femmes qui en tirent plus de profit ont eu à souligner différents problèmes auxquels elles sont confrontées et sollicitent amplement l'aide des autorités et des partenaires financiers et techniques.

La zone exondée à l'Est et au Sud de la commune est réservée à la culture du mil et du sorgho sur un espace compris entre 25 et 30Km à partir du fleuve et du lac. Ainsi, la production annuelle globale est estimée à 7225,56 tonnes et par ordre d'importance on a les spéculations suivantes : Mil (61,89%), Sorgho (23,12%), riz submersible (14,80%) et arachide (0,19%).

**Graphique 7 : Production agricole de Korombana**



*Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009*

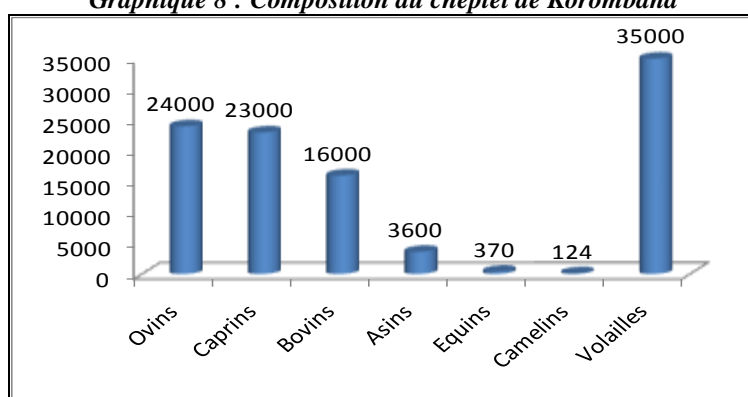
Cependant, la faiblesse des rendements entraînent une couverture insuffisante des besoins, ce qui pose un problème d'insécurité alimentaire dont souffrent pratiquement tous les villages.

#### ❖ La production animale

L'élevage est une activité très importante dans la commune avec un cheptel de 4 525 ovins/caprins, 3449 bovins, 1 548 asins, 29 équins et 7 camelins. Cependant, les chiffres fournis par la mairie sont largement supérieurs à ceux recueillis lors des enquêtes. En effet, d'après ces chiffres, la commune compte 24 000 ovins, 23 000 caprins, 16 000 bovins, 3 600 asins, 370 équins, 124 camelins et 35 000 volailles.

La répartition du cheptel par village montre que Korientzé et N'Gorodia disposent du plus grand nombre de têtes de bétail avec respectivement 1319 et 871 têtes alors que le village de Kalifaré ne possède que 68 têtes.

**Graphique 8 : Composition du cheptel de Korombana**



*Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009*

L'élevage est pratiqué un peu partout dans la commune comme seconde activité des différents groupes ethniques mais reste une occupation principale des peulhs. Il est de type extensif et couvre tout l'espace disponible pour les pâturages dans les zones exondée et inondée. Les journées de régénération de la bourgoutière permettent aussi de disposer de pâturages naturels pendant une bonne partie de l'année aux abords du fleuve.

Cette activité reste associée à l'agriculture notamment pour la fertilisation des champs et leur labour. Elle constitue un moyen de survie pour de nombreuses familles en période de mauvaises récoltes par la vente de quelques têtes de bétail. Les femmes aussi s'activent dans l'embouche et la vente des produits laitiers et de leurs dérivés.

#### ❖ La production halieutique

La pêche est très importante avec une production d'environ 30 tonnes par an. Elle se pratique sous une forme traditionnelle dans le Koli-Koli, le lac Korientzé et dans certaines mares : Mandié, Habou, Gounakou et Djimango. Les prises sont variées et sont destinées pour une majeure partie à la consommation locale. Une partie est cependant transformée et est vendue au niveau de la foire de Korientzé.

### ❖ **La production et exploitation forestière**

L'exploitation forestière est peu développée vu l'état de dégradation très avancé de l'environnement. En effet, l'exploitation se limite au peuplement de *doumier* et à la production de bois de chauffe. La commune produit quelques 378 serres de bois morts et 48 QM (Quintal Métrique) par an. Les données disponibles sur la production de reboisement concernent l'ensemble du cercle de Mopti et de ce fait il est difficile de savoir la part de la commune de Korombana.

La production et l'exploitation forestière sont donc très limitées et ne génèrent que peu de ressources pour les populations.

### ❖ **Chasse et autres activités de cueillette**

La chasse est une activité très développée dans le temps mais depuis quelques années, on assiste à une diminution considérable de sa pratique liée à la baisse de la faune et de la flore. La cueillette est cependant pratiquée dans la commune plus particulièrement par les femmes par le ramassage des fruits sauvages (pain de singe, tamarin, jujubes etc.) qui sont consommés par les familles ou commercialisés dans les marchés et foires.

#### ***Synthèse des potentialités et contraintes de l'activité agro-sylvo-pastorale***

***Les potentialités identifiées dans ce secteur sont assez importantes :***

- *Disponibilité de terres fertiles dans le territoire communal ;*
- *Présence de deux types de terres (exondées et inondées) favorisant la pratique de nombreuses cultures ;*
- *Présence de nombreuses espèces végétales et de la bourgoutière comme pâturage pour le bétail et la cueillette ;*
- *L'importance et la diversité du cheptel ;*
- *L'importance des ressources en eau de surface (Kolli Kolli et lac Korientzé) favorisant la pêche.*

***Différentes contraintes entravant le développement de ce secteur ont été répertoriées :***

- *Déficiences dans la mise en valeur des terres ;*
- *Insuffisance de la maîtrise d'eau ;*
- *Dégradation des sols et baisse de la pluviométrie ;*
- *Manque de matériels et d'intrants agricoles ;*
- *Manque de formation des agropasteurs et des pêcheurs ;*
- *Difficulté d'écouler les productions ;*
- *Dégradation de l'environnement.*

#### 2.1.3.2 Les activités du secteur non agricole

### ❖ **Commerce**

Le commerce se développe principalement dans le village de Korientzé qui est le chef lieu communal où se concentrent près de 30% de la population de la collectivité. Ce village abrite de nombreuses activités commerciales à la dimension de la commune. Les potentialités

commerciales de la commune sont identifiées à travers les différents équipements, leur nature et leur niveau de desserte et de polarisation.

Les équipements commerciaux sont répartis à travers les différents villages et sont principalement constitués de boutiques, de tables, d'étals et d'un seul marché localisé à Korientzé. Ainsi, le nombre réduit de ces équipements marchands associés aux difficultés liées à l'approvisionnement et à l'accessibilité entravent fortement le développement de l'activité commerciale.

➤ **Marché et aire de polarisation/desserte :**

Le seul marché important de la commune reste la foire hebdomadaire de Korientzé qui se déroule les lundis. Le zonage fait sur place a permis de répartir le marché en six zones dont chacune a été investi pour des enquêtes. La première zone est l'axe concentrant les boutiques, la deuxième celui des étalages et la troisième est celle où l'on retrouve les ambulants. Les trois zones restantes sont : le marché de bétail, la gare routière et le garage des autres moyens de transport.

Le marché hebdomadaire qui se tient tous les lundis sauf les jours de fête rayonne au-delà des limites communales et attirent des forains venant d'horizons divers comme Konna, Mopti, Takoti, Koutiala, Douentza etc. Le marché à bétail se tient également le même jour et se déroule dans deux places différentes réservées aux petits ruminants et aux gros ruminants. Toutefois, des différences existent quand à l'heure d'arrivée du bétail, car les petits ruminants arrivent vers 11 h et repartent vers 15 h alors que les gros ruminants entrent vers 13 h pour repartir vers 17 h.

***Synthèse des potentialités et contraintes du commerce :***

***Le potentiel commercial de la commune est énorme mais est faiblement mise en valeur :***

- *Existence d'une foire hebdomadaire bien fréquenté ;*
- *Présence de nombreux produits locaux et étrangers ;*
- *Existence d'une forte clientèle en provenance d'horizons divers ;*
- *Présence d'une gare routière bien fournie en véhicules de tous genres ;*
- *Navigabilité du fleuve facilitant les déplacements ;*

***Les contraintes empêchant le développement du commerce sont :***

- *Mauvais état des pistes limitant le déplacement des clients et l'approvisionnement en produits ;*
- *Manque d'infrastructures modernes au niveau de la foire ;*
- *Manque d'organisation dans la collecte des recettes ;*
- *Faible approvisionnement des boutiques et étals de la commune ;*

❖ **Transport**

Le transport est une activité dont le développement dans la commune reste lié à la présence de la piste Korientzé-Konna et de la foire hebdomadaire de Korientzé qui rythme la vie économique locale tous les lundis. Différents moyens de transport sont répertoriés mais ils

restent dominés par les automobiles pour ce qui des trajets de longue distance et du transport de masse comme les passagers et les marchandises.

Les autres moyens de transport servent le plus souvent à relier les différents villages de la commune et à transporter les produits locaux vers le marché de Korientzé.

#### ❖ **Tourisme, loisirs et hébergement**

Ces différents secteurs sont peu développés dans la commune.

Le tourisme est pratiquement inexistant et les seules personnes étrangères qu'on rencontre sont les membres des partenaires au développement. L'absence de ce secteur semble liée aux difficultés de déplacement dans la commune et au manque de mise en valeur des sites potentiellement exploitable pour ce genre d'activité.

Les loisirs se limitent à l'activité sportive et à quelques manifestations populaires de type traditionnel. Hors mis, le campement de Korientzé avec une capacité de 4 chambres, les lieux d'hébergement sont absents dans le territoire communal.

#### ❖ **Mines, industrie et artisanat**

Le secteur des mines et de l'industrie n'est pas présent dans la commune. En effet, aucune activité minière et industrielle n'a été recensée durant les enquêtes de terrain. Cette situation peut être liée à la non exploration du sous sol communal et à la faiblesse de la production locale qui ne permet pas la mise en place d'une industrie locale.

La pratique de l'artisanat reste liée à des problèmes de considération sociale même si depuis l'introduction de nouveaux métiers d'origine occidentale la situation a un peu évolué. Ainsi, l'artisanat proprement dit se réduit à la bijouterie, à la poterie, au tissage de nattes et de paniers, au filage du coton pour les pagnes, à la teinture et à la fabrication de savon.

D'autres métiers comme la mécanique auto et moto, la vulcanisation, la menuiserie métallique et ébéniste peuvent y être ajoutés. C'est un secteur qui se développe principalement dans le village de Korientzé où se concentre la majeure partie des activités.

#### ***Synthèse des potentialités et contraintes de l'artisanat***

*Ce secteur dispose comme principale atout de la présence des OCB qui bénéficient de plus en plus de formation de la part des partenaires et a comme contrainte majeure le manque d'infrastructures et d'équipements mais aussi les difficultés liées à l'écoulement des produits.*

#### ❖ **Dynamiques foncières et immobilières**

Le secteur foncier et immobilier garde un caractère traditionnel même si on enregistre quelques évolutions vers le modernisme. En effet, la structuration des localités montre, une organisation spatiale concentrique où les champs entourent les habitations qui sont groupés autour d'un noyau originel qui concentre l'essentiel des maisons.

La dynamique foncière et immobilière dans la commune est faible. En effet, l'essentiel de l'activité foncière est de type traditionnel c'est-à-dire les terres ne font pas l'objet d'une vente

mais plutôt de legs ou de prêt. Toutefois, la pression foncière est un peu importante surtout dans les zones aménagées à usage maraîcher ou arboricole. Ainsi, ces terres situées près du fleuve sont bien protégées par leurs propriétaires qui en font usage ou les prêtent à des parents ou amis.

Les enquêtes portant sur le patrimoine foncier et immobilier de Korientzé ont permis de faire une appréciation générale sur les caractéristiques morphologiques des parcelles et du bâti. L'analyse de la dynamique foncière et immobilière de Korientzé se fera à partir de trois paramètres à savoir :

- l'occupation spatiale ;
- la structuration du parcellaire ;
- les caractéristiques du bâti.

#### ➤ *L'occupation spatiale*

Le village de Korientzé connaît une timide évolution dans le mode d'occupation spatiale car l'aspect traditionnel reste toujours très présent. En effet, la forme concentrique de l'occupation fait que le noyau originel concentre le maximum du bâti séparé par des ruelles sinueuses qui font mal ressortir le parcellaire. La subdivision en quartier n'est pas officielle et la délimitation spatiale est très difficile.

Ici, il n'y a pas une distinction nette entre les logements administratifs et les habitations, tout semble mélangé, mais la route principale bien tracée sépare le village en deux et concentre le maximum de l'activité commerciale. Les blocs de maisons sont souvent homogènes avec généralement deux à quatre concessions.

Toutefois, dans certains endroits non loin de la mosquée, les constructions sont denses et on peut dénombrer une dizaine de maisons groupées à portes communicantes où les ruelles font rarement plus d'un mètre de largeur.

Néanmoins, dans les parties périphériques, on observe une nouvelle tendance à mettre de l'ordre dans la structuration de l'habitat avec une disposition des parcelles qui fait ressortir des rues plus ou moins rectilignes.







➤ ***La structuration du parcellaire***

L'analyse du parcellaire de Korientzé se fera à travers le statut, les superficies, le nombre de pièces et l'état physique global des bâtiments.

L'étude du parcellaire fait ressortir que 87,6% des parcelles sont de statut privé contre 0,9 et 0,6% qui sont respectivement de type public et confessionnel. Ces dernières parcelles sont très limitées car concernent seulement les espaces occupés par les bâtiments administratifs et les lieux de culte comme les mosquées.

Au niveau de la propriété des parcelles, 54% sont de sexe masculin et 9,4% de femmes. Cette répartition illustre le niveau d'accès très faible du sexe féminin au foncier surtout en milieu rural. En effet, les femmes qui possèdent de parcelles d'habitation sont le plus souvent veuves et vivent avec des enfants qui ne sont pas encore responsable de la gestion des affaires familiales. Toutefois, certaines femmes menant des activités génératrices de revenus investissent dans le foncier par l'achat de parcelle d'habitation.

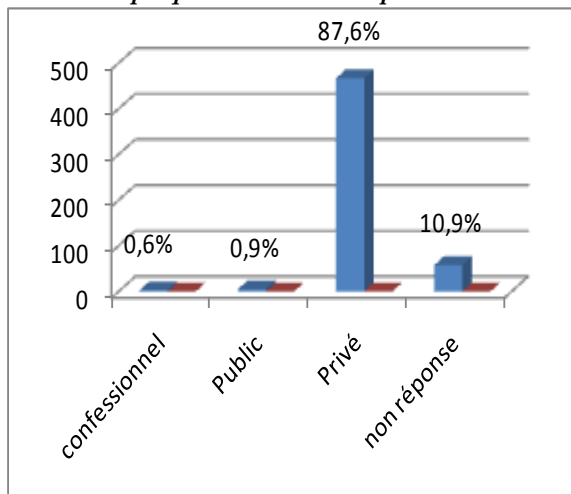
Les superficies des parcelles sont majoritairement comprises entre 200 et 600 m<sup>2</sup> (22%) et traduisent la disponibilité de l'espace dans le village. Néanmoins, près de 18% font moins de 200 m<sup>2</sup> et près de 4% ont plus de 600 m<sup>2</sup>.

La densité de l'occupation des parcelles dépend de plusieurs facteurs comme la superficie et le nombre d'habitants de la concession. Ainsi, 19% des parcelles ont moins de 5 bâtiments, 20% ont entre 5 et 8 et seulement 11% ont plus de 8 bâtiments.

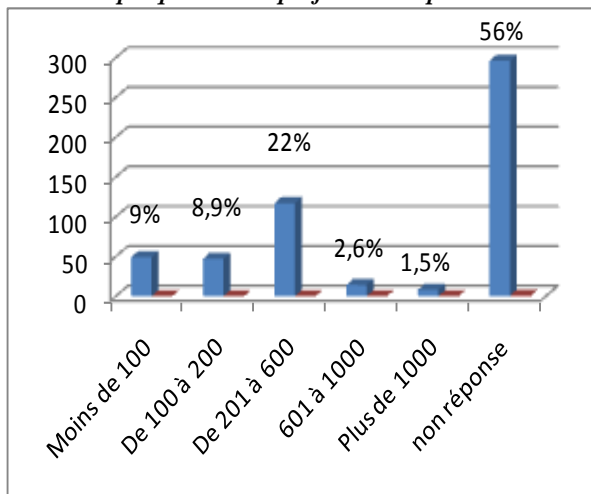
Au niveau du cadre de vie, le sous équipement caractérise les parcelles. En effet, aucune parcelle ne dispose de l'eau potable et seulement 4 et 5,1% ont respectivement de l'électricité et un téléphone fixe. Ce sous équipement révèle le niveau de pauvreté et les difficiles conditions de vie des populations du village.

L'observation de l'état physique global des bâtiments montre que seuls 6,3% sont en bon état et tout le reste est dégradé/à refaire (4,3%) ou moyen/à réparer (38,1%).

**Graphique 9 : Statut de la parcelle**

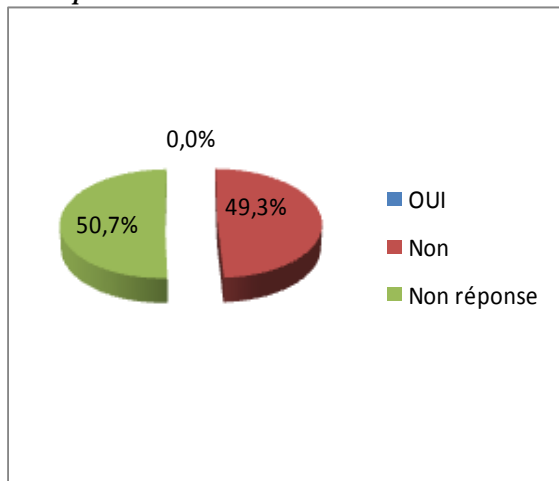


**Graphique 10 : Superficie de la parcelle**

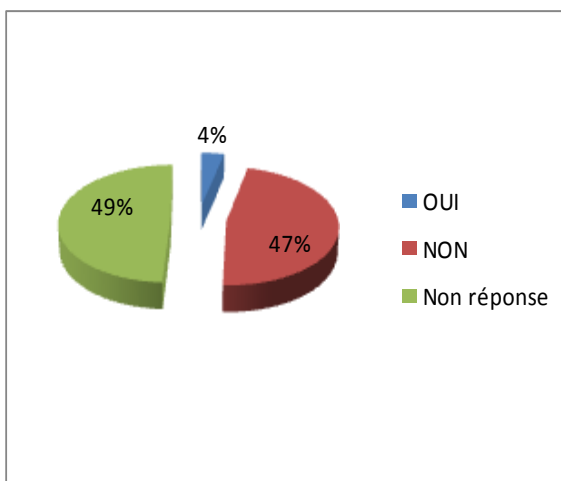


Source : Enquête parcelaires SAFIC – Mai 2009

**Graphique 11 : Disponibilité d'un point d'eau potable dans la parcelle**

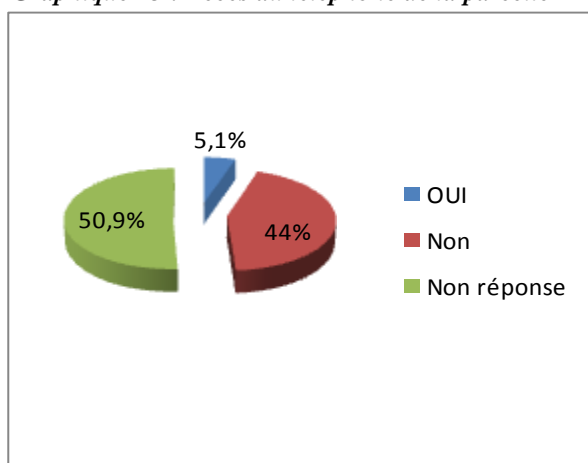


**Graphique 12 : Electrification de la parcelle**

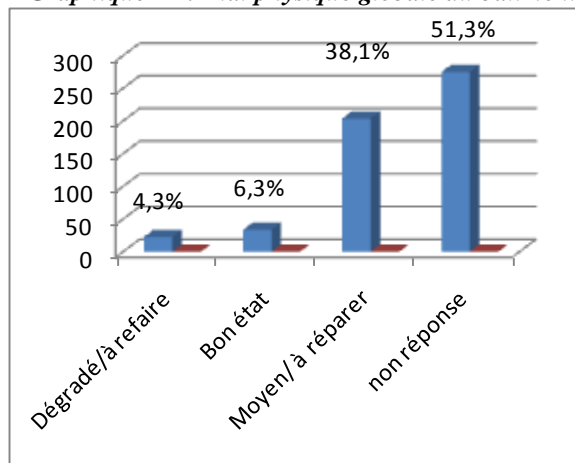


Source : Enquête parcelaires SAFIC – Mai 2009

**Graphique 13 : Accès au téléphone de la parcelle**



**Graphique 14 : Etat physique globale du bâtiment**



Source : Enquête parcelaires SAFIC – Mai 2009

### ➤ *Les caractéristiques du bâti*

La superficie couverte par le village de Korientzé est faible malgré la dynamique démographique observée depuis quelques années. Le foncier est surtout dominé par les parcelles à usage d'habitation qui font plus de 65% du total. Les parcelles à usage mixte ou d'activités n'ont pas été mentionnées par les enquêtés. Toutefois, en parcourant le village on peut bien observer quelques parcelles renfermant des points d'activités comme les boutiques ou ateliers de tailleurs.

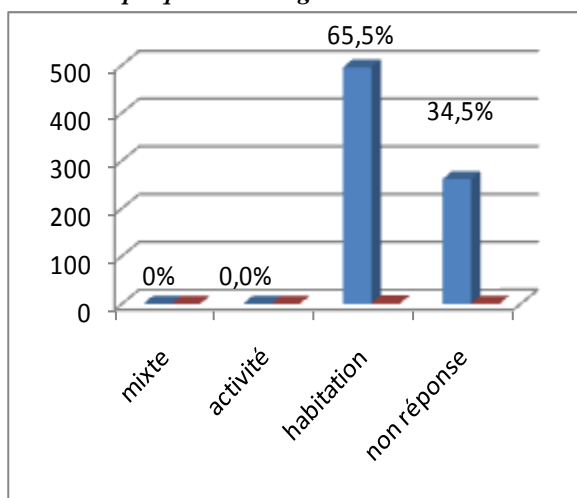
L'appréciation de la dimension laisse apparaître des bâtiments de tailles moyennes, généralement inférieures à 100 m<sup>2</sup> (53%). Toutefois, on dénombre près de 10% qui ont une superficie comprise entre 100 et 400 m<sup>2</sup> et 1% qui font entre 400 et 1000 m<sup>2</sup>.

Le nombre de logement par bâtiment varie en fonction de la dimension, mais il est généralement inférieur 5 logements (65,2%). Quant au nombre de pièces il est aussi variable en fonction de la dimension et du nombre de logement. Toutefois, 54% des bâtiments ont moins de 5 pièces, 9% ont entre 5 et 8 et 1,2% en ont plus.

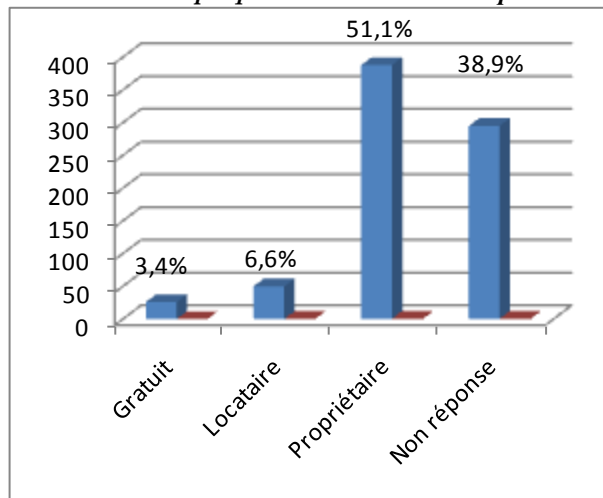
L'analyse du statut de l'occupant montre que 51,1% sont propriétaires des locaux, contre 6,6% qui sont locataires. Les occupants gratuits ne font que 3,4% et concernent souvent des étrangers en séjour temporaire dans le village ou des parents du propriétaire. Il faut retenir que ce type d'occupation se rencontre surtout dans la périphérie du village ou les habitations ne sont pas entièrement terminées ou n'ont pas encore été rejoints par les propriétaires.

L'appréciation de l'état physique des bâtiments (mur) montre que 61,19% d'entre eux sont en banco, 1,58% en paille/récupération et seuls 0,26% sont respectivement en dur et dur fini. Cet aspect des bâtiments montre l'importance de l'utilisation des matériaux locaux dans la construction et explique aussi l'état physique global des parcelles dont moins de 10% sont en bon état.

**Graphique 15 : Usage du bâtiment**

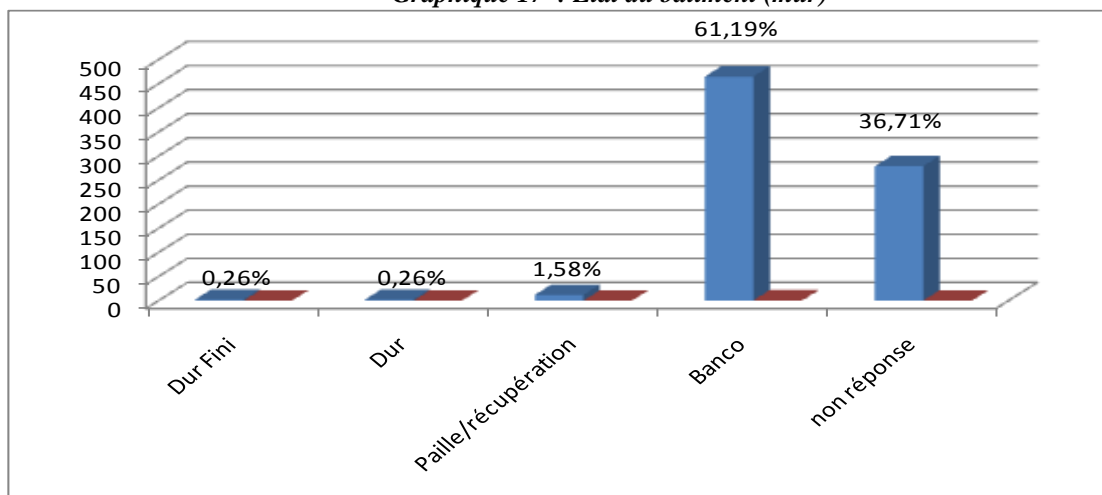


**Graphique 16 : Statut de l'occupant**



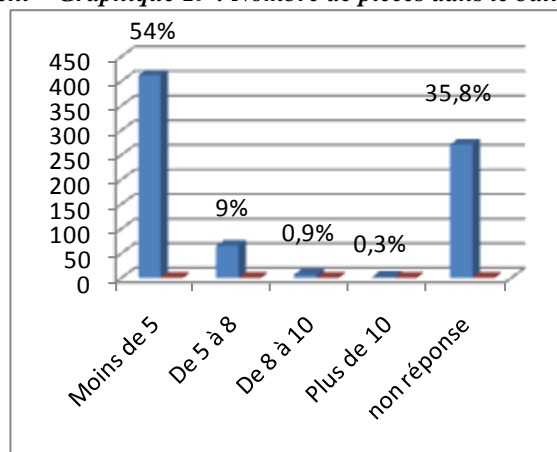
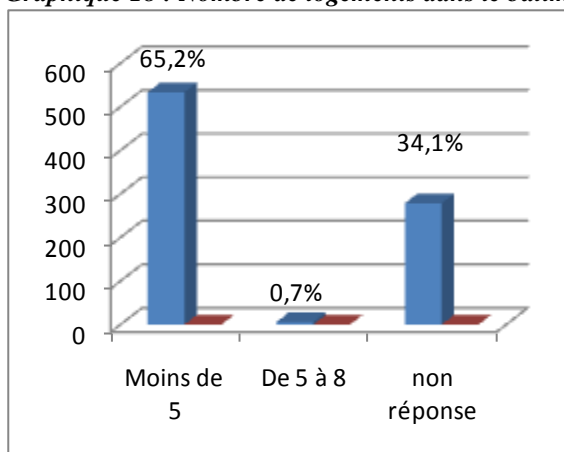
*Source : Enquête parcellaires SAFIC – Mai 2009*

**Graphique 17 : Etat du bâtiment (mur)**



Source : Enquête parcelaires SAFIC – Mai 2009

**Graphique 18 : Nombre de logements dans le bâtiment**      **Graphique 19 : Nombre de pièces dans le bâtiment**



Source : Enquête parcelaires SAFIC – Mai 2009

### **2.1.4 Les leviers de la croissance et du développement économique**

L'agriculture constitue le secteur de base de l'économie locale. Toutefois, son niveau de contribution à la croissance et au développement économique reste faible et varie en fonction des conditions naturelles. Cependant, la culture du riz et le maraîchage sont des domaines très prometteurs car procurant plus de revenus aux ménages.

L'élevage et la pêche qui occupent aussi des parts très importantes dans l'économie locale pourraient bien être des secteurs porteurs de croissance et de développement si les moyens financiers, matériels et techniques sont améliorés. L'embouche bovine et ovine est également porteuse d'avenir si des moyens adéquats sont mobilisés pour développer l'activité.

## **2.2 DYNAMIQUE DES PRINCIPAUX ACTEURS LOCAUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCALE**

### **2.2.1 Principaux acteurs potentiels du développement économique**

Le dynamisme des Organisations Communautaires de Base (OCB) et la bonne gouvernance sont le gage du développement socioéconomique de la commune. En effet, les OCB constituent les relais locaux et les forces motrices dans la mise en œuvre des programmes de développement économique locale.

#### 2.2.1.1 La dynamique associative

Le tissu associatif est très dense dans le territoire communal de Korombana. Dans chaque village on dénombre au moins une organisation de base. Toutefois, l'essentiel de ces structures sont aux mains des femmes qui ont une plus grande dynamique associative. Dans le village de Korientzé plus d'une dizaine d'organisations de base féminines sont regroupées dans une coordination avec une présidente à la tête. Les différentes associations comptent un nombre varié de membres qui s'activent le plus souvent dans le maraîchage, le petit commerce, l'embouche et dans l'artisanat. Ces structures bénéficient le plus souvent de l'appui financier et technique des ONG qui sont très présentes dans la commune.

D'autres associations ou coopératives liées aux différents secteurs d'activités existent et regroupent aussi bien des femmes que des hommes. Ainsi, le diagramme de Venn réalisé à Korientzé a permis de mettre en évidence quelques unes de ces structures comme : la coopérative des éleveurs, la coopérative des agropasteurs, l'association des commerçants, l'association des rizi-pisciculteurs, l'association des artisans, le syndicat des éleveurs, la société multifonctionnelle des riziculteurs et le conseil de pêche qui renferme des coopératives de pêcheurs comme PASSEGOU, KAIMOUGNON et KOUROUBOURO.

Toutes les coopératives d'éleveurs sont regroupées au sein d'une coordination pour une grande efficacité dans l'exécution de leurs tâches.

Des organisations liées à la gestion des infrastructures sanitaires, scolaires et électriques existent et regroupent aussi bien des hommes que des femmes : ASACO, APE, CGS, l'Association mères des enfants et HAWKOUNA. Cette dernière travaille en partenariat avec AMADER qui est le distributeur d'électricité dans la commune.

La société civile est aussi très active comme en témoigne, DIAM KOROMBANA, AMDH et AMUPI. DIAM KOROMBANA intervient dans la culture de la paix, dans la prévention des conflits et dans la médiation.

Ces organisations de base réparties dans les différents villages de la commune connaissent une disparité dans leur niveau de fonctionnalité. Leurs instances décisionnelles sont composés d'un bureau dont les membres sont élus ou désignés par l'assemblée générale et les

renouvellements n'interviennent qu'au bout de quelques années et conduisent souvent à la reconduction de l'équipe sortante.

Même si ces organisations sont le signe d'un réel dynamisme, la démocratie ne se manifeste pas le plus souvent dans les processus de renouvellement des membres du bureau qui se font dans la plupart des cas par désignation.

Le nombre important de structures associatives de la commune s'explique en partie par la présence des partenaires au développement qui assurent de petits financements en espèce ou en matériels de production. Le partenaire le plus présent par l'importance de ses réalisations reste le NEF qui a mis en places le réseau de micro-finance NEYRAL qui dispose de six caisses dans la commune. NEF, appui pratiquement toutes les coopératives de producteurs et la coordination des femmes et finance une unité de transformation de poissons et de fruits à Bagui. GRAT et FODESA sont aussi très présentes et collaborent avec plusieurs associations notamment dans l'obtention de petits financements.

D'autres ONG comme VRES, PROTOS, AFVP, CAPES, AMRAD etc. interviennent dans la commune et dans différents secteurs comme l'hydraulique et l'assainissement avec la réhabilitation et la construction de forages, de pompes, de puits à grand diamètre et de latrines individuelles et publiques.

Certains services techniques de l'Etat sont également présents dans la commune et travaillent avec les différentes associations dans l'appui conseil, c'est le cas de l'administration avec la sous-préfecture, le service de l'agriculture, le service de la pêche, le service de conservation de la nature, la santé et l'éducation. Chacun des ces services est représenté par un agent qui vit dans le village.

Tous ces partenaires travaillent directement ou indirectement avec la mairie qui est l'organe central dans la gestion des affaires de la commune.

#### 2.2.1.2 Prise en compte des aspects de genre

L'analyse genre portera sur la répartition des tâches, l'accès et le contrôle des ressources des ménages, la participation à des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune. L'intérêt de cette analyse réside dans le fait que les ressources à travers leur utilisation, la participation et la prise de décisions constituent une arène relationnelle où chaque genre fait prévaloir ses droits. Il faut aussi préciser que cette arène est le théâtre d'une redéfinition des relations entre les différentes composantes de la société. L'accès à une ressource peut se définir par la possibilité d'en faire usage et le contrôle, la capacité et le pouvoir d'en définir l'usage.

➤ **Répartition des tâches :**

L'analyse de la répartition des tâches entre femmes et hommes dans le foyer à travers les calendriers journaliers et saisonniers se fait à travers le profil des activités qu'ils mènent. Ce profil des activités dépend de l'influence des facteurs socioéconomiques.

Concernant, les activités quotidiennes, elles restent dominées pour les femmes par les travaux domestiques notamment la collecte de l'eau, la préparation des repas et le petit commerce. Pour les hommes, ce sont les activités champêtres et quelques travaux domestiques comme la réparation des maisons. Les garçons et les filles, hors mis le fait d'aller à l'école effectuent les mêmes activités que les adultes.

Les travaux saisonniers sont dominés dans l'ensemble par les activités agropastorales qui occupent aussi bien les hommes que les femmes. Le commerce est aussi une activité qui occupe les deux sexes pratiquement toute l'année. Certains groupes ethniques comme les Bozo ont comme principale occupation la pêche pendant une bonne partie de l'année. En outre, dès la fin des travaux champêtres, certains jeunes hommes migrent vers les centres urbains principalement Mopti et Douentza à la recherche d'autres sources de revenus.

➤ **Accès et contrôle des ressources :**

Le diagnostic fait à partir des focus groups hommes et femmes réalisés dans le chef lieu communal a permis de se rendre compte du degré d'accaparement des pouvoirs par les hommes. Cette partie va être analysée à partir des indicateurs suivant qui donnent le niveau d'accès et de contrôle des ressources, de participation et de prise de décision de chaque sexe :

- l'accès à la terre, aux matériels agricoles, au cheptel ;
- la participation quantitative et qualitative aux groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune.

L'accès et le contrôle des ressources foncières dans la commune, conserve toujours son caractère traditionnel car les champs et les terrains d'habitation se transmettent par héritage. Ainsi, l'homme est le principal héritier des terres de ses ancêtres tandis que la femme cultive les champs de son mari, de son père ou une parcelle octroyée par la mairie.

En effet, peu de femmes disposent de champs qu'elles cultivent permanemment, car elles sont en rotation permanente dans les champs non cultivés par les hommes. Cette situation confirme qu'elles n'ont pas les mêmes droits de propriété et de contrôle que les hommes. En outre pour l'exploitation des champs, les femmes s'adonnent exclusivement à la pratique des cultures maraîchères.

Pour ce qui est de l'accès au matériel agricole et au cheptel, la situation reste la même sauf dans ce cas de figure la femme peut disposer de ses propres outils et de quelques têtes de bétail qu'elle peut vendre souvent avec l'accord du mari. Les charrettes mais aussi les animaux de trait sont la propriété exclusive des hommes. L'utilisation par les femmes de ces outils de production agricole ne se fait qu'aux heures où les hommes ne l'utilisent pas comme dans l'après midi ou après avoir terminé les laboures et les semis. Compte tenu de cette

situation, certaines femmes commencent à acheter leur propre moyen de production et de transport comme les charrettes et les animaux de trait.

Pour ce qui est de l'accès et du contrôle des ressources agricoles et de l'élevage, les femmes peuvent faire usage de leur production ou en vendre une partie pour l'achat d'habits ou d'animaux comme les petits ruminants. Par contre, au niveau des ménages peulhs, les femmes ont tous les droits sur la production laitière qui leur permettent de s'habiller et d'acheter des condiments.

➤ **Prise de décision et participation dans des groupes et instances décisionnelles :**

- La prise de décisions familiales relève des prérogatives de l'homme dans la société traditionnelle qui continue de sévir dans les différents villages de la commune. En effet, même si les épouses en particulier la première a le droit de prendre certaines décisions, les plus importantes sont prises par le père de famille. Même si les femmes assurent l'éducation des enfants à bas âge, les hommes ont plus de droit sur les enfants et peuvent décider sans problème de leurs destinés.

Il est urgent au vu de cette situation de lever les contraintes et d'apporter des changements par une sensibilisation des hommes surtout les chefs de famille et les leaders d'opinions à plus de partage des tâches et des ressources avec les femmes au sein des ménages.

- En ce qui concerne la participation quantitative et qualitative dans des groupes et instances décisionnelles au niveau de la commune, la présence des femmes est effective dans les organisations de base mais la participation aux instances de décision communales est souvent le fruit d'une initiative exogène comme les partenaires au développement qui l'imposent comme condition de financement des projets. Toutefois, le niveau de participation des femmes connaît des disparités suivant les types d'organisations ou d'associations. En effet, au niveau village les femmes évoluent le plus souvent dans les GPF où on ne retrouve presque pas de sexe masculin, tandis que les hommes sont mobilisés dans les coopératives qui associent peu de femmes.

Au niveau des instances communautaires, comme le conseil communal et les différentes commissions aucune femme n'est représentée, ou bien elles sont faiblement représentées. Malgré l'affirmation des responsables communal et des chefs de ménage selon laquelle les femmes sont impliquées dans les processus de prise de décisions, nous constatons qu'elles ne sont informées que tardivement et le plus souvent sont réduites au silence lors des réunions.

Cependant certaines femmes détentrices d'un poste important dans les différentes organisations communautaires de base bénéficient d'une prise de parole lors de réunions et d'assemblées. Néanmoins, dans tous les villages, les leaders d'opinions sont des hommes et le plus souvent c'est le marabout ou bien le chef de village et l'imam. D'autres personnes comme le maire, le sous-préfet et certains fonctionnaires à la retraite sont également des leaders d'opinions surtout dans le village de Korientzé où toute décision importante est prise par ces derniers.



Toutefois, le dynamisme des femmes et leur profond désir de participer à l'essor économique de leur collectivité, font d'elles des actrices potentielles du développement local durable. C'est pourquoi, il est important de mener des campagnes de sensibilisation grâce à l'aide de partenaires pour réduire les discriminations sociales qui font qu'elles occupent souvent le second rôle en matière d'accès et de contrôle des ressources, de participation et de prise de décisions dans les différentes instances.

### 2.2.1.3 Les rencontres et liens inter-communautaires

Vu l'importance de la solidarité villageoise, les activités de groupe sont très présentes dans la commune. En effet, ces activités qui regroupent plusieurs membres du village ont trait au nettoyage des rues, à la construction et crépissage de mosquées et à la régénération de la bourgoutière et au loisir. D'autres travaux comme la construction d'une maison ou d'un équipement communautaire regroupent aussi les membres du village.

Toutefois, c'est au sein des organisations de base que ces activités se manifestent le plus car étant le plus souvent des investissements dont la responsabilité de chaque membre sont engagés. Les activités culturelles et sportives sont très présentes et mobilisent les populations qui sont solidaires et attachées au développement de leur localité.

#### *Synthèse des potentialités et contraintes du capital social :*

##### ***Le capital social a des atouts considérables :***

- *Existence d'une cohésion sociale dans le territoire communal ;*
- *Importance de la solidarité villageoise ;*
- *Existence d'un tissu associatif très dense avec plusieurs OCB ;*
- *Présence de quelques partenaires au développement ;*
- *Appui conseil des services techniques.*

##### ***Toutefois des contraintes existent et freinent ce dynamisme social :***

- *Manque de coordination et de concertation entre les différentes associations ;*
- *Manque de formation des membres des OCB ;*
- *Déficit de capital financier ;*
- *Manque de moyens matériels ;*
- *Faible accès et contrôle de la terre par les femmes ;*
- *Non prise en compte des aspects genres dans la vie de la commune ;*
- *Faible présence des partenaires au développement.*

### **2.2.2 Dynamique entrepreneuriale**

La dynamique entrepreneuriale est soutenue par les OCB qui lancent des initiatives dans plusieurs secteurs de développement comme le maraîchage, le petit commerce, l'embouche. En effet, des associations comme le groupement HAWKOUNA et la coopérative de Bagui ont

mis en place des micros entreprises permettant de favoriser le développement de l'économie locale.

Le groupement HAWKOUNA en partenariat avec AMADER a mise en place une unité de production d'électricité et la coopérative de Bagui avec l'aide du NEF a installer une unité de transformation de produits locaux. Des particuliers ont aussi développé de petites entreprises dans le commerce, le transport et le bâtiment.

Néanmoins, ce dynamisme se manifeste de manière informelle et souvent les acteurs manquent de formation et de moyens financiers et matériels limitant fortement les rendements des activités.

### **2.2.3 Accessibilité aux institutions de financement**

Le potentiel financier de la commune est peu important ou faiblement mis en valeur. En effet, peu d'institutions financières sont présentes dans le territoire communal et elles se limitent à la micro-finance.

#### **❖ Structures bancaires**

Le système bancaire proprement dit est inexistant dans l'aire communale.

#### **❖ Réseaux de micro-finance**

Le réseau de micro-finance dans la commune de Korombana se résume à deux structures à savoir JEMENI et NEYRAL. Cette dernière est mise en place par la NEF et compte six caisses réparties dans six villages de la commune. Ces structures s'activent dans le micro crédit et travaillent principalement avec les organisations féminines. Certains partenaires comme FODESA aident certaines organisations de base à trouver des financements à partir de ces structures. Les différents prêts octroyés aux groupements ou aux individus sont remboursables à un faible taux mensuel ou annuel et servent le plus souvent à financer des activités génératrices de revenus comme le petit commerce, la teinture, la fabrication de savon, l'embouche et autres.

#### **❖ Autres systèmes financiers**

D'autres systèmes financiers existent dans les différents villages sous forme de tontines mises en place par les associations de femmes. C'est un système de prêt basé sur des cotisations hebdomadaires ou mensuelles des différents membres de l'association où à chaque échéance un membre remporte la somme qu'il doit fructifier et rembourser au bout d'un certain temps.

***Synthèse des potentialités et contraintes du capital financier :***

***Le capital financier à comme atout principal, l'existence de la foire qui devrait générer des ressources considérables à l'échelle communale ; mais aussi la présence de quelques partenaires qui ont mis en place des réseaux de caisses d'épargne et de crédit à travers certains villages.***

***Les contraintes rencontrées par ce secteur sont toutefois plus importantes :***

- *Inexistence du système bancaire liée à la faiblesse des ressources ;*
- *Insuffisance des partenaires présents dans le réseau de micro-crédit ;*
- *Faiblesse du capital des autres systèmes financiers ;*
- *Faible rentabilité de l'activité financière.*

#### **2.2.4 Encadrement et appui technique aux opérateurs économiques locaux**

Les services techniques étatiques et certaines ONG présents dans la commune assurent l'encadrement et l'appui conseil aux différents secteurs d'activité locale. La sous-préfecture assure en premier ce rôle par la création d'un cadre de concertation et de facilitation d'accès au reste des services étatiques. Les services de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la protection de la nature sont présents et fournissent leur aide aux opérateurs économiques par l'appui technique et souvent matériel.

Les ONG comme NEF, FODESA et autres participent à l'encadrement des opérateurs économiques surtout les groupements de femmes et les coopératives de producteurs comme les éleveurs et les maraîchers. Leur appui va du conseil à l'octroi de matériel et de moyens financiers pour développer des activités génératrices de revenus.

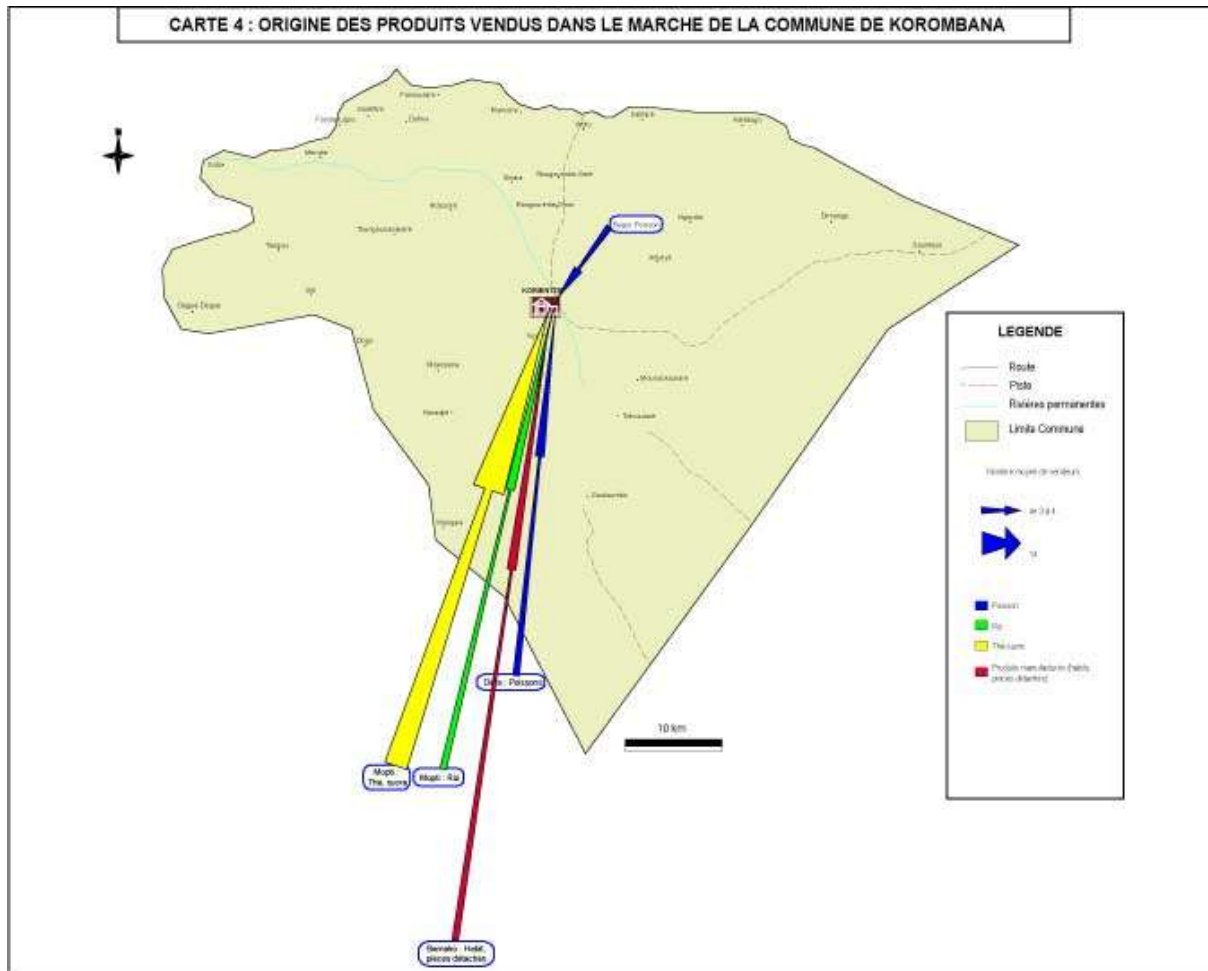
#### **2.2.5 Accessibilité et approvisionnement en intrant externe**

L'accessibilité est un problème majeur dans le développement des activités économiques de la commune. La présence de la piste reliant la commune à Konna facilite un peu les déplacements mais son état de dégradation très avancé repousse certaines initiatives d'investissement. Ainsi, l'approvisionnement de la commune en intrant externe est souvent difficile et entraîne une carence en certains produits de première nécessité. Cette situation pèse lourdement sur les différents secteurs de l'économie locale en particulier sur l'agriculture et le commerce qui ont un besoin accru en intrants de tout genre.

L'écoulement des produit locaux pose aussi des contraintes à l'économie locale car les denrées surtout périssables ne parviennent pas aux divers marchés à temps et constitue donc un manque à gagner pour les producteurs.

Les principaux produits vendus au niveau du seul marché communal sont les produits agricoles et maraîchers, les biens manufacturés, les poissons frais ou séchés, l'habillement et la cosmétique. Les populations locales vendent aussi des produits locaux transformés comme les jus de fruits, les beignets et les produits de cueillettes. Toutefois, les céréales et les

poissons demeurent les produits, les plus écoulés en raison de la forte demande des populations. La carte ci-après fait ressortir que ces produits viennent d'horizons divers mais principalement de Koutiala, Mopti, Bamako et Sofara. Quant à la clientèle, son lieu de provenance et de destination est tous aussi divers mais concernent principalement les villages de la commune.



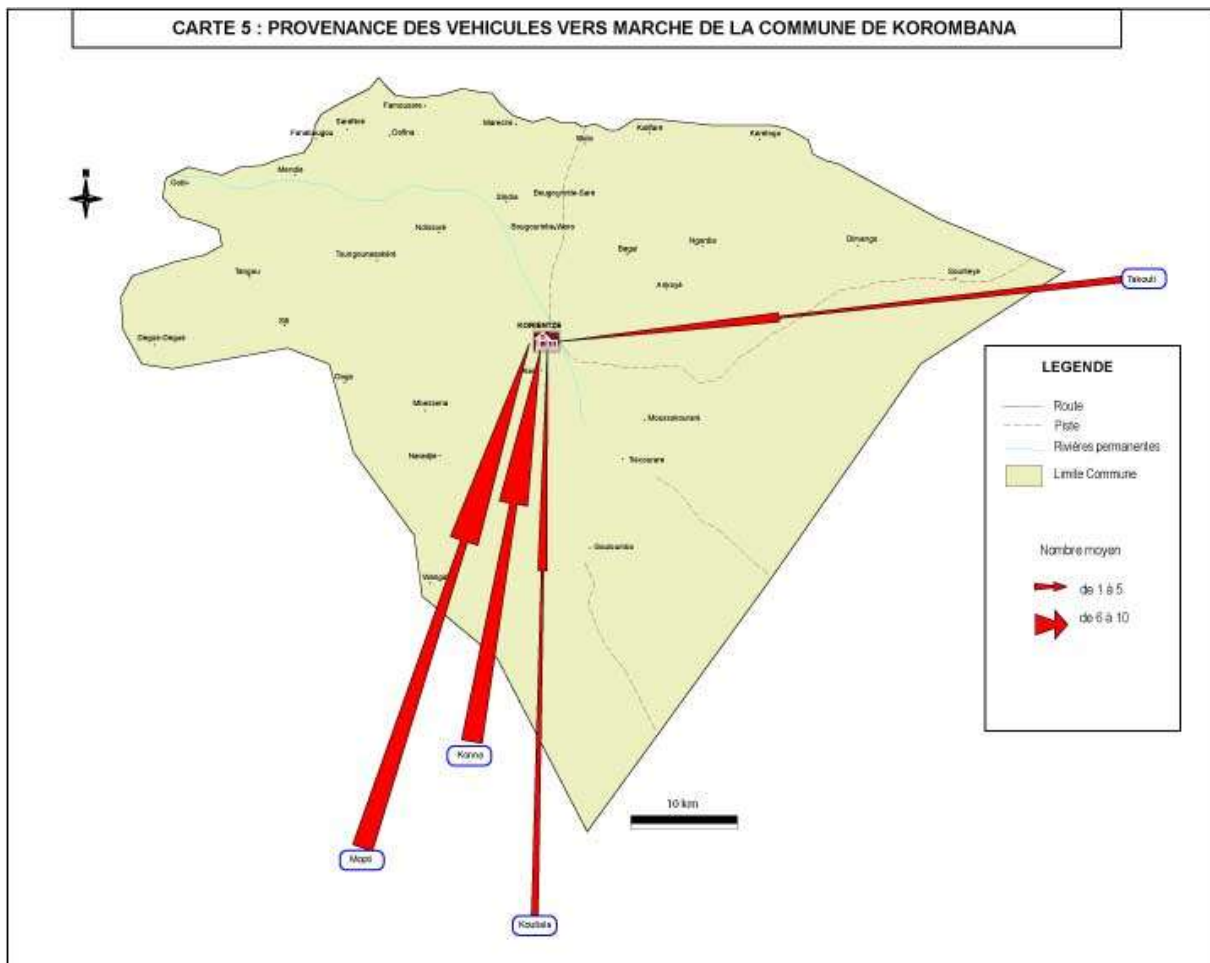
La plupart du bétail vendu sur le marché de Koriantzé vient de Sah, Takouti, Guidio, Ngouma, Ngorko et des villages de la commune. Les principaux lieux de provenance et de destination de la clientèle sont : Fatoma, Côte d'ivoire, Burkina Faso, Bamako, Sénégal et Nigeria.

### **2.2.6 Accessibilité aux marchés et à l'information commerciale**

L'accessibilité de la commune est rendue possible grâce à la présence de la piste reliant Koriantzé à Konna. Cette piste est empruntée quotidiennement par les véhicules se rendant dans les deux directions surtout les jours de marchés hebdomadaires.

La gare routière qui se trouve à Koriantzé dans les environs directe du marché enregistre le maximum d'arrivées et de départs les lundis de marché et peut attirer jusqu'à 30 véhicules venus principalement de Konna, Mopti, Koutiala et Takouti.

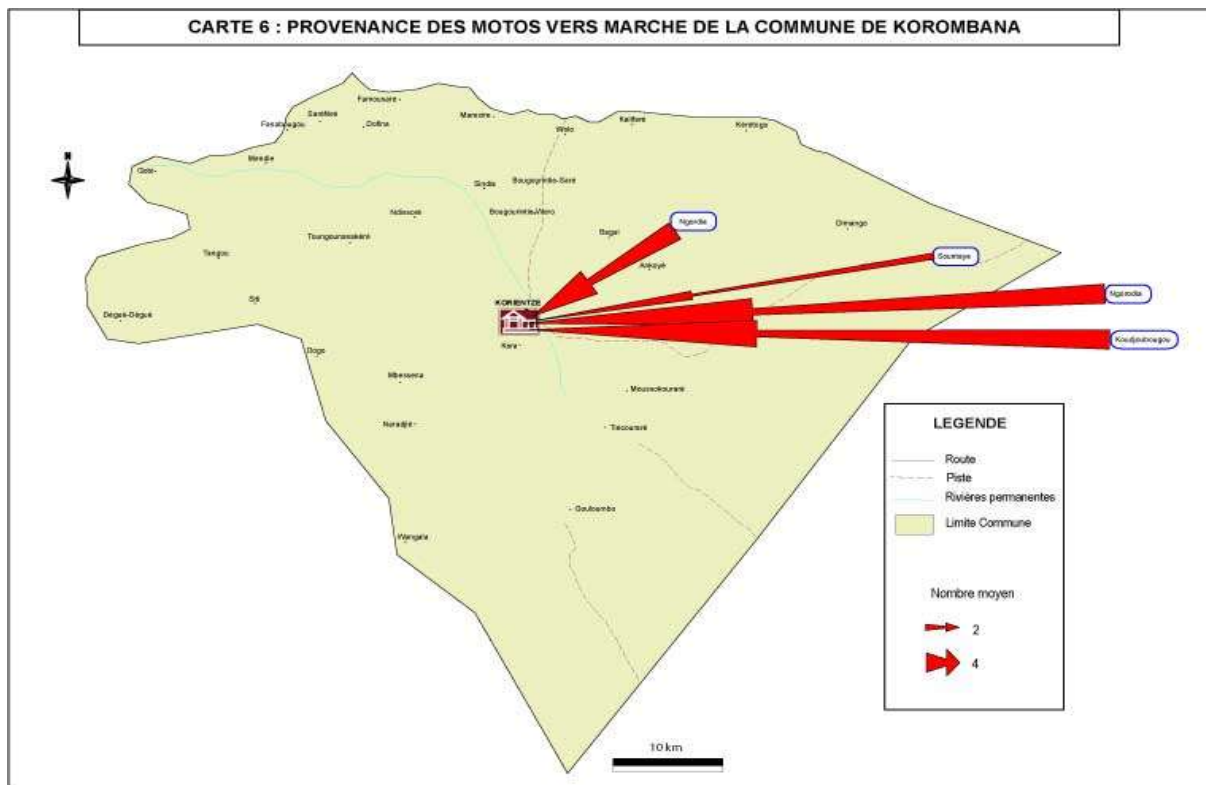
Les principaux types et marques de véhicules recensés sont les mini bus Mercedes 207, 210 et 310 de 22 places, des bâcher Peugeot 404 de 16 places et des camions Mercedes et Renault de 5 à 30 tonnes.



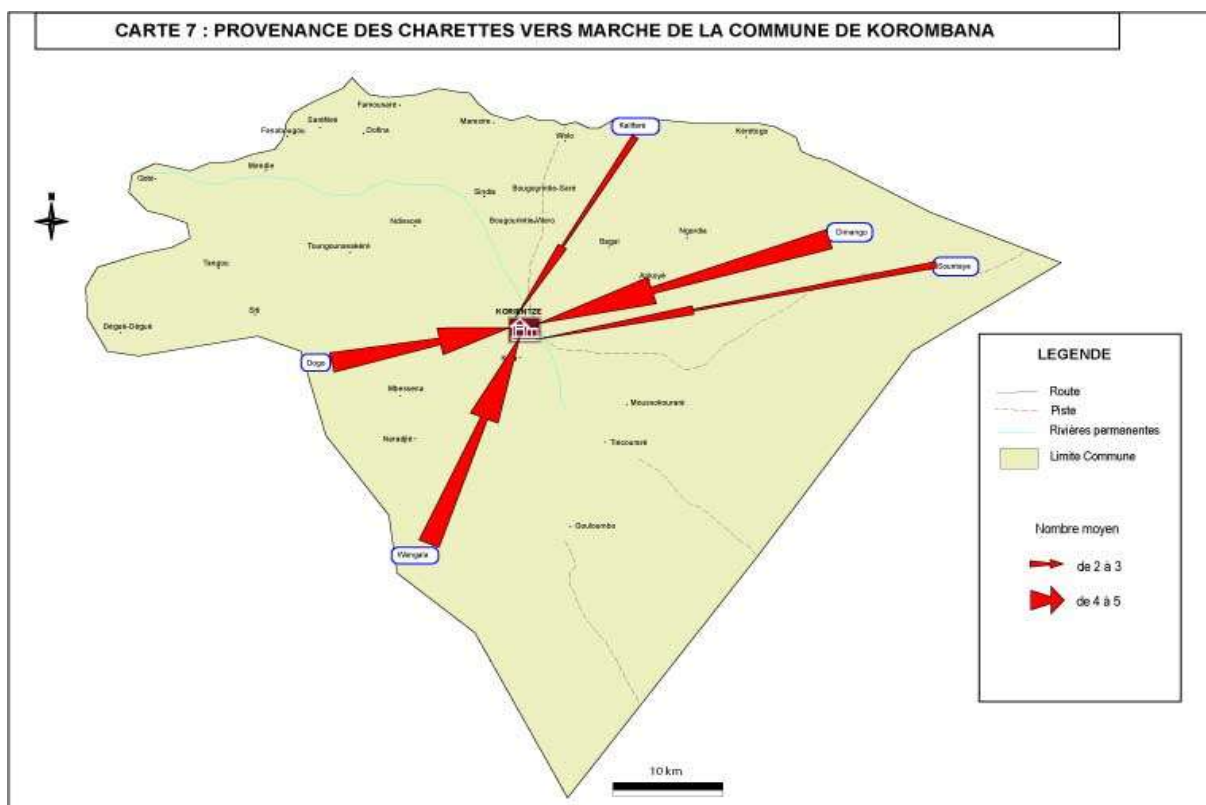
Ces différents véhicules transportent aussi bien des passagers que des marchandises et arrivent à Korientzé la veille ou le jour du marché généralement entre 6 h du matin et 13 h et repartent entre 15 h et 20 h du soir. Au total, 588 passagers, 4350 sacs et 173 tonnes ont atterri à Korientzé.

Les autres jours, la gare routière se vide et n'assure que le service minimum avec des destinations sur l'axe Korientzé-Konna. Il faut dire que le fonctionnement de la gare routière est intimement lié à l'importance de la foire qui elle-même dépend largement de la disponibilité des moyens de transport.

D'autres moyens de transport existent comme les motos, les charrettes et les pirogues qui servent à rallier les villages les plus proches et à transporter les poissons et autres produits locaux. Leur importance est notée les jours de forte affluence où on peut dénombrer jusqu'à 200 charrettes, une centaine de motos et une vingtaine de pirogues et pinasses.



Les cartes relatives à ce type de transport montrent que les principaux lieux de provenance sont : Koudioubougou, Gouloubé, Djiénébougou et les villages de la commune comme Ngordia, Djimango, Sountéye, Kalifaré etc. L'heure d'arrivée est souvent vers 9 h du matin et l'heure de départ vers 16-17h du soir.



### **2.2.7 Etat des relations entre l'institution publique communale et le secteur privé local**

L'implication de l'institution publique communale dans la vie économique locale est très faible. En effet, hors mis les relations à travers les services techniques qui sont présents pour aider la commune à gérer ses affaires courantes, les relations avec le secteur privé sont très faibles voir inexistantes. L'initiative privée n'implique pas les autorités communales hors mis dans le cadre administratif. Les différentes associations ou coopératives travaillent souvent sans aucune relation avec l'institution publique communale.

## **2.3 SYNTHESE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN ECONOMIQUE**

Le potentiel du développement économique local de la commune s'apprécie en termes de capital naturel et social.

### **❖ Un potentiel naturel**

Le cadre physique et humain de la commune de Korombana est favorable à un développement socioéconomique durable. La commune dispose de :

- vaste terres cultivables ;
- une zone inondée permettant la pratique de nombreuses activités économiques.
- les ressources en eau de surface sont énormes avec le bras du Niger et le lac Korientzé qui offrent un important potentiel en matière de pêche et de maraîchage ;
- les sols sont fertiles et permette la pratique de plusieurs cultures sèches.

### **❖ Des ressources humaines**

Elles sont nombreuses et dynamiques :

- avec sa population essentiellement jeune, la commune dispose d'une importante main d'œuvre. En effet, ceux qui ont l'âge de travailler font plus de 60% de la population totale. La population dépendante (moins de 18 ans et plus de 60 ans) est aussi considérable et constitue un énorme fardeau pour les actifs ;
- les nombreuses organisations communautaires de bases qui s'activent dans différents secteurs socioéconomiques ;
- la solidarité villageoise qui se manifeste à travers les rencontres et liens intercommunautaires.

### **❖ Les contraintes**

Les potentialités de la commune sont énormes mais leur niveau de mise en valeur est faible. En effet, des contraintes liées à plusieurs facteurs favorisent cette situation. Malgré la disponibilité des terres de cultures et la présence d'un bras du Niger et d'un important lac dans la commune les besoins alimentaires et hydriques des populations ne sont pas couverts. La coopération décentralisée est peu développée. En effet, aucune convention de jumelage ou d'intercommunalité n'a été signée entre la commune et les collectivités maliennes et ou européennes. Cette situation ne favorise pas le partage des richesses naturelles qui sont le plus souvent à cheval sur deux communes.

D'une manière générale, les contraintes qui empêchent le développement de l'économie locale sont énormes :

- la dégradation des conditions climatiques et pédologiques qui font que les rendements sont faibles ;
- l'insuffisance des moyens de production comme les machines et les intrants agricoles ;
- le manque de formation des populations dans les nouvelles techniques de production agropastorales ;
- l'insuffisance de l'eau potable qui fait que sa recherche prend beaucoup de temps aux populations en particulier aux femmes et aux jeunes filles ;
- l'insuffisance des voies de communication et leur mauvais état ne favorisant pas l'accès facile aux productions locales et au ravitaillement en produits divers ;
- la faiblesse du capital financier, de la présence des partenaires au développement et de la coopération décentralisée.

#### ❖ *Recommandations*

*Plusieurs pistes de solutions ont cependant été dégagées par les populations pour lever ces contraintes qui empêchent le développement de leur collectivité :*

- *mettre en place des banques céréalières bien fournies ;*
- *former les producteurs et lutter contre les facteurs de dégradation des sols ;*
- *renforcer les capacités des élus et des membres des OCB ;*
- *subventionner le matériel agricole et les intrants pour augmenter les rendements ;*
- *réaliser des adductions d'eau potable et des puits à grand diamètre ;*
- *construire de nouvelles pistes et réfectionner les anciennes ;*
- *rechercher des partenaires pour financer les activités de développement.*

Toutefois, l'application durable de ces solutions pourra permettre de sortir de cette situation de pauvreté et de dégradation des conditions de vie. Ces solutions doivent surtout passer par la mise en valeur des ressources naturelles et humaines de la commune par une exploitation plus judicieuse et un renforcement de capacité des agropasteurs, des maraichers et des autorités communales.



## III - DIAGNOSTIC FISCAL ET FINANCIER

### 3-1 MOBILISATION DES RESSOURCES LOCALES

Le diagnostic des ressources financières de la Commune de Korombana sera axé sur le descriptif des différentes sources de recettes, d'une part et d'autre part, leur degré de mobilisation.

#### **3.1.1 Chaîne fiscale, procédures d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes locaux**

En matière d'émission des impôts et taxes, tout le processus est assuré par les services de la Commune, notamment la régie des recettes, sous le contrôle du service des impôts et de la Tutelle. En effet, par souci d'alléger le système fiscal et surtout pallier le déficit en moyens humains, matériels et logistiques des services fiscaux et financiers de l'Etat, il a été institutionnalisé la mise en place de régies de recettes dans les communes. Le régisseur des recettes est ainsi un agent communal chargé des opérations de recensement des contribuables en vue de faciliter l'émission des rôles, qui se fait annuellement, selon les procédures en vigueur.

*Globalement, l'appui du service des impôts peut se structurer ainsi :*

⇒ *Accueil et recensement :*

- *Assister les contribuables*
- *Enregistrer les déclarations*
- *Et enfin Recenser les contribuables de leur ressort*

⇒ *Emission et documentation :*

- *Instruire les documents en matière d'assiette*
- *Confectionner les rôles d'impôts, les états de liquidation en ce qui concerne les centres non encore informatisés.*

⇒ *Encaissement et recouvrement :*

- *Vérifier l'exactitude des renseignements fournis par les contribuables*
- *Recevoir les paiements des contribuables, enregistrer les paiements et établir les quittances*
- *Préparer les états de versement des recettes.*

Après recensement et remise des rôles au Préfet du Cercle, ce dernier les envoie au service des impôts pour vérification. Après vérification, le service des impôts délivre un quitus au Préfet qui approuve le document donnant ainsi l'aval au service de la commune pour l'exécution des recouvrements.

Il convient de signaler que l'émission des rôles se fait sur la base d'une révision périodique des matières imposables. Et, il ressort des entretiens avec les personnes ressources de la

Commune que la base de révision des rôles est constituée des résultats du recensement général de la population de 1998. Ce qui constitue un handicap majeur en matière de maîtrise et de gestion du potentiel fiscal de la Commune.

### **3.1.2 Performance de mobilisation des ressources**

#### **3.1.2.1 Potentiel fiscal, rendement potentiel et rendement actuel de la fiscalité locale**

Les ressources de la Commune rurale de Korombana sont principalement composées de :

- des impôts et taxes, notamment la TDRL, les taxes armes et bétail, les taxes sur les embarcations et les vignettes sur les cycles à moteur ;
- des prestations de services de la mairie, essentiellement en matière de fournitures de services à caractère administratif.

##### **➤ Potentiel fiscal de la Commune :**

L'appréciation du potentiel fiscal de la commune a été faite sur la base de l'exploitation des rôles numériques 2003-2006. Elle a permis d'apprécier le potentiel fiscal de la Commune, néanmoins compte tenu des aléas et difficultés de recouvrements des impôts et taxes, un taux de recouvrement a été appliqué à chaque type selon le niveau de maîtrise probable de la commune de ses matières imposables, afin de calculer le rendement potentiel des recettes fiscales de la Commune. Ainsi, il a été appliqué un taux de :

- 90% de recouvrement pour la TDRL, les patentes, les redevances à caractère administratif et la voirie. L'application de ce taux s'explique par la relative facilité de localisation de ces sources de recettes, qui nécessite néanmoins au préalable, un recensement des matières imposables. Concernant la taxe voirie, il convient également de s'accorder sur la définition du concept de famille, si l'on sait que le livret de famille qui permet de faire le décompte pour le recouvrement de la taxe de voirie, comportait parfois, dans certaines communes du cercle, jusqu'à une centaine de personnes ;
- 85% de recouvrement pour l'occupation des droits de place sur les marchés et foires ;
- 80% de recouvrement pour les taxes sur le bétail et sur les armes à feu, dont le recensement repose plus sur la collaboration et la volonté de la population.

##### **➤ Potentiel fiscal du marché :**

L'enquête exhaustive réalisée le lundi 12 janvier jour de foire à Korientzé a permis de recenser 132 commerçants exerçant dans différents types d'abris ou souvent sans abris. Comme on peut le voir sur le tableau suivant, on dénombre : 43 dans des boutiques, 35 dans des hangars, 14 dans des appatams, 5 dans des magasins, 2 dans des kiosques et 28 sans abris et 5 ambulants. Ces commerçants ou vendeurs s'acquittent de certaines taxes les jours de marché ou annuellement.

Ainsi, les sans abris, les ambulants, les occupants des appatams et des hangars payent 50 FCFA par jour de foire à la mairie, les boutiques et les kiosques 100 FCFA, tandis que les magasins payent 14 700 FCFA de taxes synthétiques annuellement. Le montant moyen annuel de ces taxes est évalué 520 700 FCFA.

Ce marché est d'une importance capitale pour les populations de la commune qui en profite pour se ravitailler en produits frais, en céréales mais aussi pour écouler leurs productions.

**Tableau 4 : Types d'abris et taxes payées par jour de foire de Korientzé.**

Types d'abris	Nombre de vendeurs	Taxes payées à la mairie	Fréquences	Montants annuels
Hangar	35	50	52	91 000
Appatam	14	50	52	36 400
Boutique	43	100	52	223 600
Kiosque	2	100	52	10 400
Magasin	5	14700	1	73 500
Sans abris	28	50	52	72 800
Ambulant	5	50	52	13 000
<b>Total</b>	<b>132</b>			<b>520 700</b>

*Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009*

La foire à bétail attire de nombreuses populations qui viennent écouler ou acheter des Bovins, Ovins, Caprins, Asins et Equins. On a dénombré au total 391 têtes de bétail dont 157 ovins/caprins et 254 bovins. Le nombre moyen de tête de bétail vendu en jours ordinaires est en moyenne de 205 contre 834 les jours de foire. Le cumul de la seule taxe payée (taxes acheteur) au niveau du marché à bétail en raison de 150 FCFA par personne est de 3900 FCFA au jour de l'enquête ce qui fait en moyenne 202 800 FCA par an.

Les droits payés par les véhicules pour les taxes embarquement/sortie et les tours syndicats sont évalués respectivement à 500 et 1500 FCFA par véhicule. Il faut noter que les taxes syndicat ne concernent pas la mairie.

**Tableau 5 : Types de véhicules et montants annuels des taxes payées.**

Types de véhicules	Nombres	Taxes	Fréquence	Montants annuels
Mini car	11	500	52	286 000
Bachiers	2	500	52	52 000
camions	8	1000	52	416 000
Motos	16	100	52	83 200
Charrettes	28	100	52	145 600
Pirogues	11	500	52	286 000
<b>Total</b>	<b>73</b>			<b>1 268 800</b>

*Source : Enquête SAFIC, Janvier 2009*

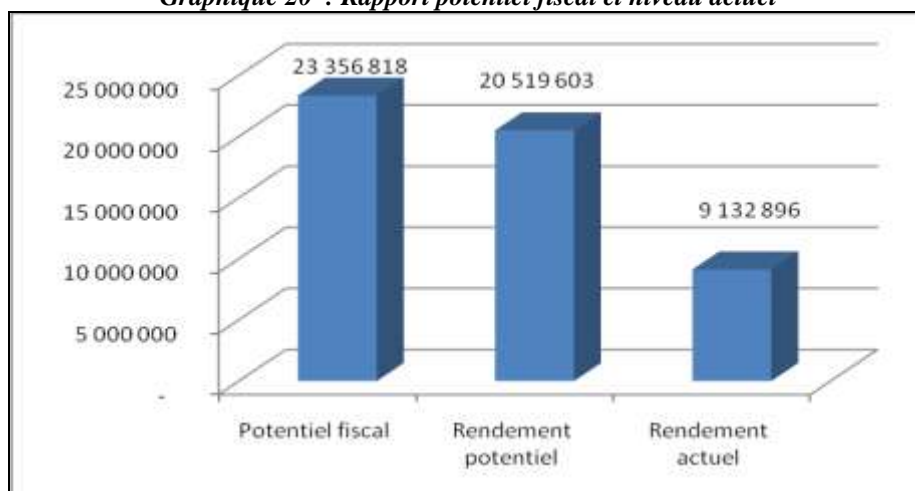
L'ensemble des taxes payées par les différents moyens de transport s'élève annuellement à 1 238 800 FCFA en moyenne.

➤ **Rendement potentiel et rendement actuel :**

En matière d'émission des impôts et taxes, tout le processus est assuré par les services de la Commune, notamment la régie des recettes, sous le contrôle du service des impôts et de la Tutelle. En effet, par souci d'alléger le système fiscal et surtout pallier le déficit en moyens humains, matériels et logistiques des services fiscaux et financiers de l'Etat, il a été institutionnalisé la mise en place de régies de recettes dans les communes. Le régisseur des recettes est ainsi, un agent communal chargé des opérations de recensement des contribuables en vue de faciliter l'émission des rôles, qui se fait annuellement, selon les procédures en vigueur.

Le constat qui se dégage est un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales de la commune par rapport à l'émission. D'ailleurs, l'exploitation des données du diagnostic a révélé que le taux d'émission est déjà assez faible par rapport au potentiel fiscal actuel de la commune. Ceci induit un faible niveau de recouvrement des recettes fiscales de l'ordre de 31,8% du rendement fiscal normal de la commune de Korombana.

*Graphique 20 : Rapport potentiel fiscal et niveau actuel*



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

Il convient de souligner que l'estimation du potentiel fiscal a été faite sur la base des éléments disponibles à savoir la TDRL, les taxes bétails et armes à feu, ainsi que le potentiel fiscal de la foire et de la gare routière.

La mise en œuvre, en tenant compte des modérations précitées permettrait à la commune d'arriver à un niveau de recouvrement potentiel de l'ordre de 87,9% du potentiel fiscal. Ainsi, chaque année, la commune pourrait recouvrer un minimum fiscal de l'ordre de 20.519.603 Fcfa. Ce montant pourrait être amélioré à travers d'une part une meilleure gestion des produits du domaine, et d'autre part, le recensement préalable des charrettes, des embarcations et des motos, si l'on sait qu'elles constituent les moyens de déplacement les plus usités et elles ne sont pratiquement pas assujetties à une taxation.

### 3.1.2.2 Niveau d'activités des services de recouvrement et perception des impôts, taxes et droits locaux

La gestion des ressources financières de la commune est assurée par le Maire qui est l'ordonnateur du budget communal. Pour lui faciliter la tâche, le Conseil Communal a mis en place des organes et services qui appuient le Maire dans l'exécution de ses fonctions. Il s'agit :

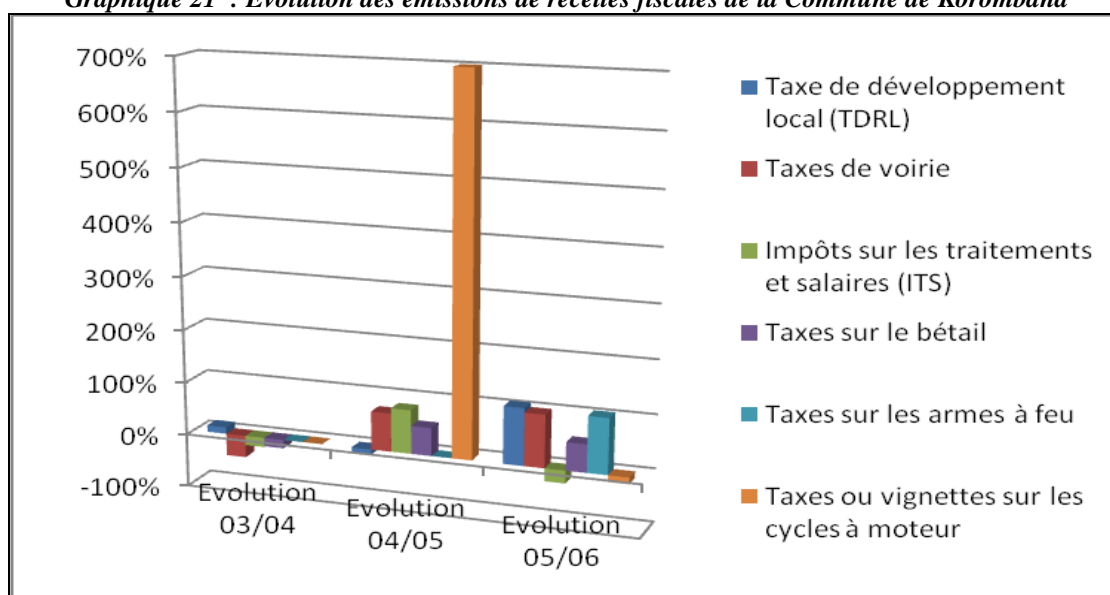
- de la commission technique, notamment :
  - la commission finances, économie et développement.
- les services communaux, que sont :
  - le secrétariat général ;
  - les régies de recettes et de dépenses.

#### ⇒ Niveau d'activités des services de recouvrement

L'analyse de l'évolution des émissions de recettes fiscales laisse apparaître que les prévisions de recettes fiscales totales enregistrent une certaine progression d'année en année. Du fait que :

- les impôts sur les personnes ont connu une évolution erratique marquée par la chute de la période 2004-2005 (-10%), suivie du bond remarquable de la période 2005-2006 (107%) ;
- les impôts et taxes liés à l'activité ont enregistré également une évolution contrastée marquée par des hausses et des baisses ;
- les impôts et taxes assimilés sont restées plus ou moins constantes par rubrique sur deux périodes successives (2004-2006, avec 53% pour le bétail et 2003-2005, avec 0% pour les armes à feu) ;
- les autres impôts et taxes assimilés qui ne concernent que les vignettes sur les cycles à moteur évoluent en dents de scie avec de nettes variations.

**Graphique 21 : Evolution des émissions de recettes fiscales de la Commune de Korombana**



Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009

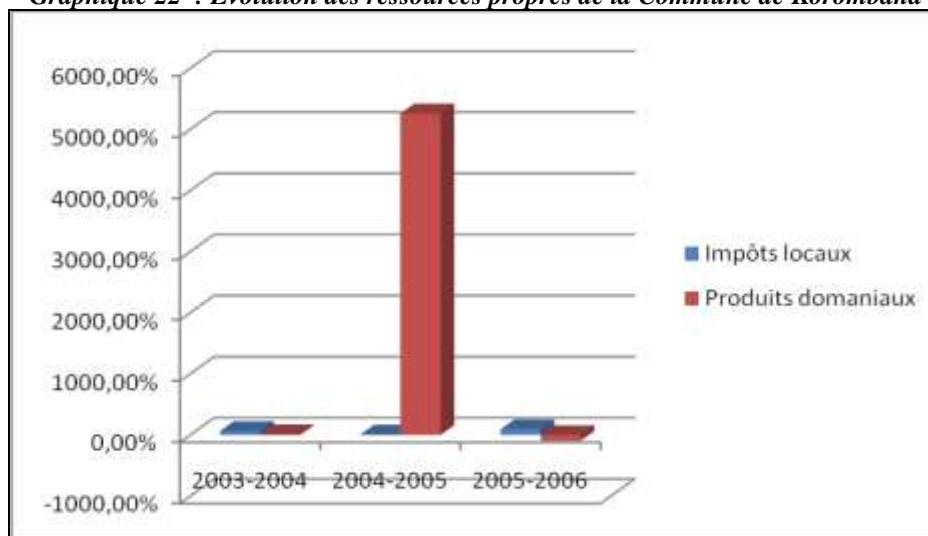
L'analyse révèle que les impôts sur les personnes constituent l'essentiel des recettes fiscales de la Commune de Korombana. Ils suivent d'une manière générale une tendance positive globalement malgré les contradictions notées d'année en année.

#### ⇒ Niveau de perception des impôts, taxes et droits locaux

Le recouvrement des ressources fiscales de la Commune incombe dans les faits au régisseur des recettes qui travaille sous la responsabilité du receveur, comptable de la commune. Pour l'accomplissement efficace de sa tâche, il s'appuie sur les chefs de villages en vue d'assurer un recouvrement plus effectif des impôts, droits et taxes auprès des contribuables recensés et figurant sur les rôles dûment établis. A cet effet, il a été institué un cahier de recouvrement au niveau de chaque village, détenu par le chef de village pour un suivi régulier des recouvrements.

D'une manière générale, rapporté aux prévisions, on constate que le taux de recouvrement des recettes propres de la Commune de Korombana a enregistré une évolution nettement contrastée qui laisse entrevoir une très faible maîtrise par la mairie de ses ressources propres. Par ailleurs, on note une forte prévalence des produits du domaine du fait de l'important montant recouvré en 2005 (1.569.045 FCFA) et provenant des droits de stationnement et d'occupation de la place publique.

*Graphique 22 : Evolution des ressources propres de la Commune de Korombana*



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

Cette situation est assez révélatrice des faibles capacités de la mairie à assurer un recouvrement efficient des ressources dont l'émission de l'assiette, ainsi que le recouvrement est de son ressort. La gestion des droits et redevances découlant des services administratifs en est la parfaite illustration, car sur quatre années d'exercice, la mairie n'a pu mobilisée que 60.000 FCFA, sur des émissions d'un montant total de 325.000 FCFA.

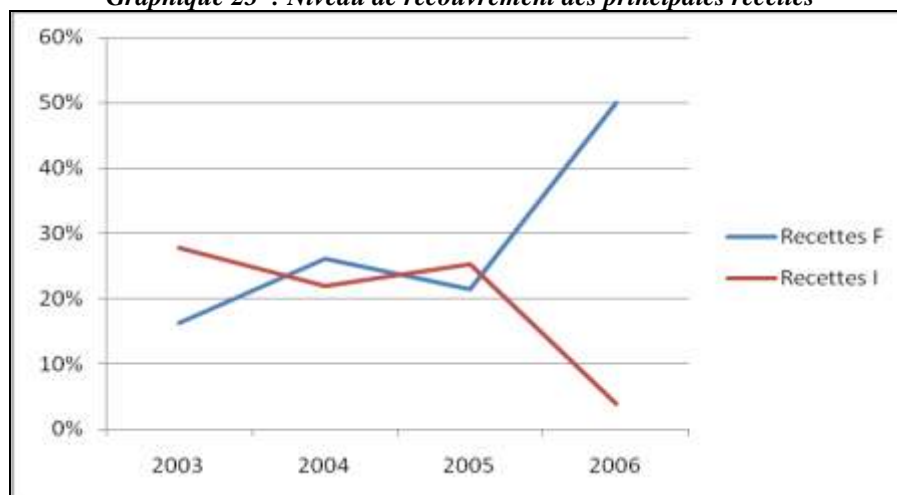
*La faiblesse du rendement des produits du domaine du patrimoine et des services, s'explique, selon les services techniques financiers de la localité par l'autonomie de gestion de la commune, notamment pour la gestion des redevances à caractère administratifs. En effet, pour cet aspect, le maire procède à une commande de reçus directement gérés au niveau de la Commune (soit par les services communaux, soit par l'adjoint du maire chargé de l'Etat civil), sans un dépôt préalable de valeur inactive au niveau de la perception. Ce qui réduit le moyen de contrôle des services de l'Etat sur la gestion des produits domaniaux.*

### ⇒ Evolution des principales recettes

Le taux de recouvrement des recettes globales de la commune pour la période 2003-2006 se situe à 24%, avec de légères variations, car il est de l'ordre de 28% pour les recettes de fonctionnement et 20% pour les recettes d'investissement de la commune. Cette situation s'explique par :

- une faible maîtrise des recettes fiscales de la commune, notamment pour la période 2003-2005 ;
- une surestimation des engagements financiers de l'Etat et de ses partenaires dont les montants attendus n'ont pas correspondu aux montants réels recouverts ce qui explique la faiblesse des taux de recouvrement des recettes d'investissement, notamment pour les années 2003 et dans une moindre mesure 2005 ;

**Graphique 23 : Niveau de recouvrement des principales recettes**



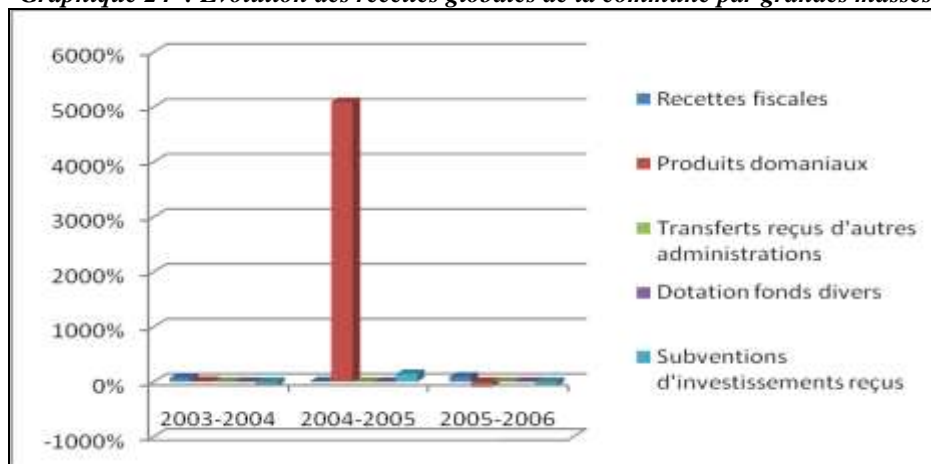
*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

### ⇒ Recouvrement des recettes globales de la Commune

L'analyse de l'évolution des recettes globales par grandes masses significatives, de la Commune fait ressortir deux tendances majeures :

- la première tendance concerne les recettes dont le recouvrement n'enregistre pratiquement aucune évolution sur la période 2003-2006.
- la seconde tendance concerne les recettes dont le taux de recouvrement évolue en dents de scie :
  - les produits du domaine et des services,
  - les subventions et dotations.

**Graphique 24 : Evolution des recettes globales de la commune par grandes masses**



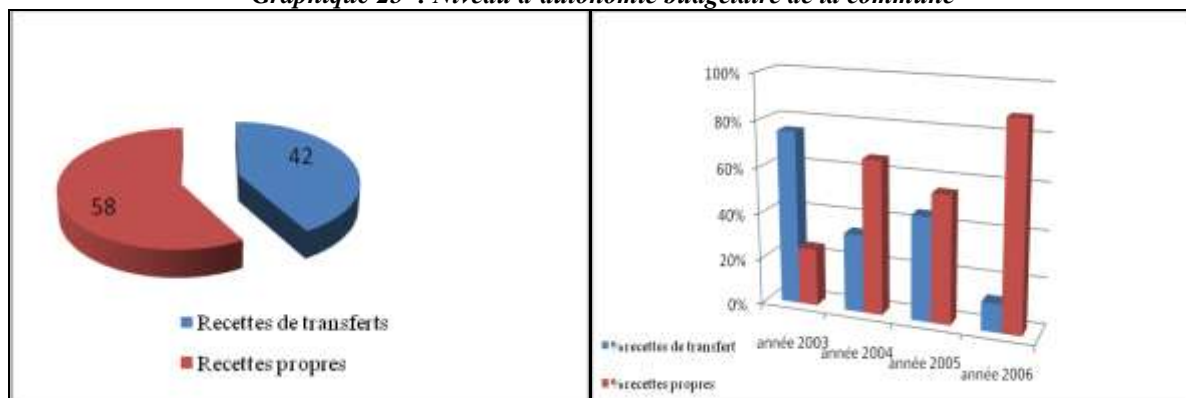
*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

La tendance quasi-linéaire s’explique par une certaine maîtrise de l’assiette fiscale qui induit une planification efficace par rapport au potentiel de mobilisation de la Commune. Quant à la seconde tendance, elle révèle un manque de contrôle de la commune des transferts provenant de ses partenaires, dont l’Etat, d’une part et d’autre part, des difficultés de gestion de son patrimoine.

**⇒ Niveau d’autonomie budgétaire de la Commune**

L’étude des données financières de la Commune montre l’importance des ressources de transfert qui représentent, entre 2003 et 2006, une moyenne de 58% des recettes globales mobilisées par la Commune de Korombana. Ceci montre que la commune ne dispose pas d’une autonomie financière suffisante, elle est relativement dépendante de ses partenaires pour le financement non seulement de son fonctionnement mais aussi de ses investissements.

**Graphique 25 : Niveau d’autonomie budgétaire de la commune**



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

En 2003, les recettes de transfert ont représenté plus des trois quart des recettes de la Commune. Cependant, les autres années, les recettes propres sont largement supérieures aux recettes de transfert, notamment pour l’année 2006. Ceci est d’autant plus important que, les investissements importants opérés par la Commune sur son espace pour la période de



référence de l'étude, proviennent des fonds de l'ANICT, appuyés par les subventions d'organismes étrangers.

### 3.1.2.4 Indicateurs de performance de mobilisation des ressources

Une analyse fine des éléments budgétaires de la commune de Korombana permet de faire les constats suivants :

- Au niveau des indicateurs de recettes per capita :
  - o une évolution contrastée du ratio des recettes totales rapportées au nombre d'habitants lesquelles sont passées de 1393 FCFA en 2003 à 763 FCFA en 2004 avant de suivre une certaine progression et atteindre 1412 FCFA en 2006 : ce qui a réduit la capacité de la commune à prendre en charge les besoins des populations ;
  - o une faible mais évolutive contribution fiscale des populations au fonctionnement de la commune puisque l'apport moyen de chaque citoyen, est passé de 192 FCFA en 2003 à 665 en 2005 pour atteindre 1238 FCFA en 2006.

*Tableau 6 : Indicateurs de recettes per capita de la Commune rurale de Korombana*

<b>INDICATEURS DE RECETTES PER CAPITA</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>Moyenne</b>
Recettes totales/habitant	1393	763	1330	1412	<b>1225</b>
Recettes propres/habitant	346	506	731	1241	<b>706</b>
Recettes fiscales/habitant	344	505	601	1234	<b>671</b>
Produits du domaine du patrimoine et des services/habitant	1	1	130	8	<b>35</b>
TDRL/habitant	192	300	309	618	<b>355</b>
Recettes gérées par la Commune/habitant	344	505	665	1238	<b>688</b>

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

- Au niveau des indicateurs de structure de recettes :
  - o la taxe de développement régional et local représente une part non négligeable des recettes de fonctionnement (près de 45%, en moyenne) et des recettes propres de la commune (près de 52% en moyenne) ;
  - o près de 59% des recettes sont d'origine interne à la commune contre 42% d'origine externe, (même si on constate une évolution en dents de scie des proportions d'année en année) ce qui est symptomatique du faible apport que la commune de l'Etat et de ses partenaires financiers et techniques ;
  - o la contribution du patrimoine communal est faible voire nulle sur le volume des recettes collectées ;
  - o la moyenne des recettes de fonctionnement sur celles d'investissement pour la période est de l'ordre de 486%, du fait de la forte influence du taux de 2006.

**Tableau 7 : Indicateurs de structure des recettes de la Commune rurale de Korombana**

<b>Structures des recettes de la Commune</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>Moyenne</b>
TDRL/recettes de fonctionnement	45,2%	51,3%	36,0%	46,9%	<b>44,9%</b>
TDRL/recettes propres	55,6%	59,2%	42,3%	49,8%	<b>51,7%</b>
Recettes propres/recettes totales	24,8%	66,3%	55,0%	87,9%	<b>58,5%</b>
Recettes de transfert/recettes totales	75,2%	33,7%	45,0%	12,1%	<b>41,5%</b>
Recettes fiscales/Recettes propres	99,7%	99,7%	82,2%	99,4%	<b>95,3%</b>
Produits du domaine du patrimoine et des services/Recettes propres	0,3%	0,3%	17,8%	0,6%	<b>4,7%</b>
Recettes de fonctionnement/ Recettes d'investissement	43,9%	326,5%	182,1%	1391,6%	<b>486,0%</b>
Recettes gérées par la Commune/Recettes propres	99,7%	99,7%	91,0%	99,7%	<b>97,5%</b>
TDRL/Recettes gérées par la Commune	55,8%	59,4%	46,5%	49,9%	<b>52,9%</b>
Produits dom, Patri, Services gérés par commune/Recettes gérées par la Commune	0,3%	0,3%	19,5%	0,6%	<b>5,2%</b>

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

## **3-2 GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE**

### **3.2.1 Processus de budgétisation locale**

La loi N° 93-008 AN-RM du 11 février 1993 relative à l'administration des Collectivités Territoriales, en son article 7 stipule que « *la préparation, l'adoption, l'exécution et le contrôle de l'exécution du budget des collectivités s'effectuent dans les conditions prévues par la loi* ». Ainsi, un processus est mis en place pour l'élaboration et l'exécution du budget au niveau de chaque Commune. **L'adoption du budget de la commune obéit à un processus qui fait intervenir plusieurs acteurs. On peut distinguer trois phases :**

- **L'élaboration du budget** : Durant cette phase, les besoins de la commune sont identifiés et l'état d'exécution du compte administratif du maire étudié. Les chefs de villages sont consultés et les rôles établis. Le projet de budget est élaboré et soumis aux chefs de villages, aux représentants des jeunes et des femmes, ainsi qu'aux services techniques lors d'un débat public.
- **L'adoption et le vote du budget** : Le conseil communal se penche sur l'étude du projet de budget. La session budgétaire dure un à trois jours. Le conseil peut faire des propositions et des amendements avant de voter le budget.
- **L'approbation de l'autorité de tutelle** : Pour être exécutoire, le budget doit être approuvé par l'autorité de tutelle en l'occurrence le préfet. Aussi la délibération du conseil portant sur le budget est transmise à la tutelle dans un délai de 8 jours avec le compte rendu de la session et le procès verbal de délibération. Le dépôt de ces documents fait l'objet d'un bordereau d'envoi et depuis 2008, la tutelle remet en contrepartie un récépissé de dépôt mentionnant la date de réception. Ce dernier marque le point de départ du délai de trente jours accordé à l'autorité de tutelle pour approuver la délibération. Passé ce délai le budget devient exécutoire. L'autorité de tutelle peut émettre des observations que la mairie doit prendre en charge.

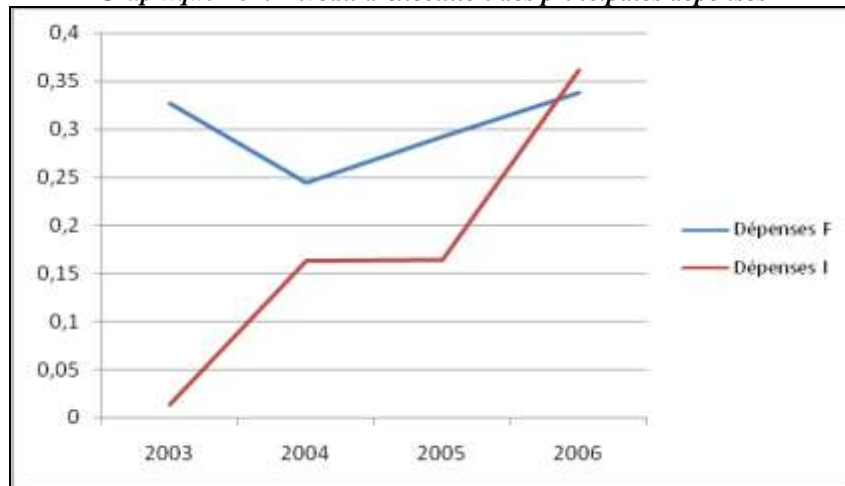
### 3.2.2 Qualité de la dépense

Les dépenses de la commune se structurent en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement. La législation en matière de finances locales adopte le principe selon lequel les recettes existantes des collectivités territoriales doivent financer leurs dépenses.

#### 3.2.2.1 Evolution des dépenses totales

L'analyse de l'exécution des dépenses montre que la tendance suit celle des recettes, ce qui est logique d'ailleurs, car on ne peut pas dépenser ce qu'on n'a pas encaissé. Cependant, le constat majeur demeure l'importance des dépenses de fonctionnement par rapport à celles d'investissement, ce qui ne reflète pas une bonne prise en charge des besoins de la population par la Commune.

*Graphique 26 : Niveau d'exécution des principales dépenses*



*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

De manière plus fine, on constate :

- pour les indicateurs de dépenses per capita : une évolution erratique des dépenses rapportées à la population puisque les montants rapportés à la population sont passés de 1260 FCFA en 2003 à 998 FCFA en 2005 pour redescendre à 574 FCFA en 2006, ce qui est conforme à l'évolution des recettes globales de la commune. Tel est le cas de toutes les autres dépenses per capita qui ont presque toutes suivies cette évolution générale marquée par des hausses et des baisses successives. Les ressources financières affectées par la commune à la satisfaction des besoins de chaque habitant sont assez faibles et sont en moyenne de l'ordre de 371 FCFA pour le fonctionnement et 472 FCFA pour l'investissement.

**Tableau 8 : Evolution des indicateurs de dépenses per capita**

Indicateurs de dépenses per capita	2003	2004	2005	2006	Moyenne
<b>Dépenses totales/habitant</b>	1260	538	998	574	<b>842</b>
Dépenses de fonctionnement/habitant	292	359	501	332	<b>371</b>
Dépenses de structure/habitant	1 084	469	903	370	<b>707</b>
Dépenses d'investissement/habitant	968	179	497	242	<b>472</b>
Dépenses de services/habitant	176	69	95	204	<b>136</b>

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

- pour les indicateurs de structures des dépenses : On constate sur la période une quasi-égalité entre les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement sont légèrement dominées par les charges de personnel. Cette situation ne milite pas en faveur d'une bonne prise en charge des besoins des citoyens par la commune si l'on sait que le niveau d'accès aux services sociaux de base est très faible. Ainsi, la commune devrait favoriser la réalisation d'équipements et d'infrastructures, facteur important d'amélioration des conditions de vie de la population commune.

**Tableau 9 : Indicateurs de structure des dépenses de la Commune rurale de Korombana**

Structures des dépenses de la Commune	2003	2004	2005	2006	Moyenne
Dépenses de fonctionnement/dépenses totales	23,2%	66,7%	50,2%	57,8%	<b>49,5%</b>
Dépenses de structure/dépenses totales	86,0%	87,2%	90,5%	64,5%	<b>82,1%</b>
Dépenses d'investissement/dépenses totales	76,8%	33,3%	49,8%	42,2%	<b>50,5%</b>
Dépenses de services/dépenses totales	14,0%	12,8%	9,5%	35,5%	<b>17,9%</b>
Dépenses de personnel/dépenses de fonctionnement	51,7%	66,5%	57,8%	63,5%	<b>59,9%</b>

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

### 3.2.2.2 Structure et évolution des dépenses de fonctionnement par principales composantes

L'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement de la Commune de Korombana révèle qu'elles sont principalement composées de trois rubriques :

- **fonctionnement propre de la mairie** : cette rubrique constitue la plus importante part du budget des dépenses de fonctionnement de la mairie avec un pourcentage de 64% ;
- **fonctionnement de service aux populations** représente 15% du montant total des dépenses de fonctionnement exécutées par la mairie sur la période de référence de l'étude ;

- **autres dépenses de fonctionnement** : elles se structurent en dépenses au profit des structures déconcentrées de l'Etat et autres dépenses de gestion courante, et constituent 20,6% du montant des dépenses de fonctionnement de la commune pour la période 2003-2006.

➤ **Salaires du personnel et autres**

Les charges du personnel concernent 93% des dépenses de fonctionnement de la commune. La quasi-totalité des charges de personnel de la commune de Korombana pour la période de référence de l'étude est constituée des rémunérations du personnel de base, les rémunérations du personnel non titulaires, les indemnités et primes, ainsi que les charges sociales de prévoyance.

➤ **Matériels et fournitures**

Cette rubrique représente 15% des dépenses de fonctionnement propres de la commune pour la période 2003-2006. Elle est dominée par les fournitures de bureau stockées qui représentent près de 70% des dépenses effectuées dans cette rubrique. Quant aux matières combustibles, carburants, lubrifiants et fournitures de bureau stockées, elles sont assez faiblement alimentées durant la période.

➤ **Entretien du patrimoine**

Sur la période de référence de l'étude, 2003-2006, aucune dépenses n'a été opérée et enregistrée pour la rubrique entre et réparation du patrimoine d'infrastructures de compétences communales.

➤ **Promotion socio-économique**

La promotion socio-économique s'inscrit globalement dans les services offerts par la commune à la population, elle représente 20% du budget de fonctionnement. Elle est exclusivement constituée des charges d'organisation des fêtes officielles, alors que les appuis aux organismes n'ont été effectués durant la période 2003-2006.

### 3.2.2.3 Evolution des dépenses d'investissement

L'étude de la structure des dépenses d'investissement de la commune de Korombana sur les quatre années de référence de l'étude (2003-2006) montre qu'elles sont principalement constituées des travaux de construction de bâtiments collectifs (99%) et des acquisitions de matériels (1%). Cependant, l'analyse des indicateurs de dépenses de la commune révèle la part assez moyenne que représentent les dépenses d'investissement sur les dépenses totales, de l'ordre de 51%. Ainsi, le quota moyen alloué à la commune pour chaque habitant est d'environ 472FCFA pour les investissements.

### 3.2.2.4 Evolution des éléments d'équilibre financier

Tous les indicateurs d'équilibre financier montrent que la commune a pu réaliser d'importants efforts de gestion qui lui permis d'avoir une bonne épargne d'où sa capacité

d'autofinancement qui est assez satisfaisante, notamment pour l'année 2006. Ainsi, l'importance de l'épargne dégagée a permis à la commune d'effectuer des réalisations plus importantes que les recettes d'investissement reçues.

**Tableau 10 : Tableau des équilibres financiers de la commune**

<b>EQUILIBRES FINANCIERS</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
Recettes réelles de fonctionnement	9 450 789	13 399 697	19 879 256	31 109 684
Dépenses réelles de fonctionnement	6 500 272	8 230 485	11 593 978	7 830 243
<b>Epargne brute/nette</b>	<b>2 950 517</b>	<b>5 169 212</b>	<b>8 285 278</b>	<b>23 279 441</b>
Recettes propres réelles d'investissement	0	0	0	0
Recettes réelles d'investissement	21 546 000	4 104 000	10 914 500	2 235 500
<b>Capacité d'autofinancement des investissements</b>	<b>2 950 517</b>	<b>5 169 212</b>	<b>8 285 278</b>	<b>23 279 441</b>
Recettes totales d'investissement (y compris prélèvement)	24 496 517	9 273 212	19 199 778	25 514 941
Recettes propres/dépenses de fonctionnement et d'entretien	118,32%	141,00%	145,95%	374,38%
Dépenses réelles totales d'investissement	21 546 000	4 104 000	11 509 675	5 721 013
<b>Epargne nette/Recettes de fonctionnement</b>	<b>31,22%</b>	<b>38,58%</b>	<b>41,68%</b>	<b>74,83%</b>
Recettes totales d'investissement/dépenses totales d'investissement	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>94,83%</b>	<b>39,08%</b>
<b>Capacité d'autofinancement des investissements/dépenses totales d'investis.</b>	<b>13,69%</b>	<b>125,96%</b>	<b>71,99%</b>	<b>406,91%</b>
Ecart recettes totales d'investissement - dépenses totales d'investissement	0	0	-595 175	-3 485 513

*Source : Enquêtes SAFIC – Janvier 2009*

La capacité d'autofinancement des investissements est intégralement supportée par l'excédent de fonctionnement capitalisé, alors que la commune n'a pas pu mobiliser de ressources propres d'investissement sur toute la période. La mise en place d'un système d'amélioration du recouvrement des recettes propres d'investissement pourrait permettre d'accroître la capacité de la commune à mieux prendre en charge les besoins des populations.

### 3.2.2.5 Respect des principes et règles en matière de gestion des finances et de la comptabilité publique locale

En matière de finances locales et de comptabilité publique, les recettes doivent permettre de couvrir les dépenses pour chaque rubrique. L'analyse comparée du taux de recouvrement et du niveau d'exécution des dépenses montre une parfaite prise en charge des dépenses de fonctionnement par les recettes de fonctionnement, ce qui a permis à la commune de réaliser une certaine épargne.

Pour la section investissement, le taux de recouvrement des recettes n'est pas identique au taux d'exécution des dépenses d'investissement, mais le surplus a été pris en charge par l'épargne capitalisée sur le fonctionnement.

### **3.2.3 Evaluation du patrimoine d'infrastructures publiques communales**

#### **3.2.3.1 Stock d'infrastructures public de compétences communales**

La commune de Korombana est peu fournie en équipements et infrastructures de base comme le souligne les cartes suivantes. L'essentiel de ces équipements et infrastructures se concentre dans le chef lieu Korientzé. Ainsi, le diagramme de flux réalisé dans ce village a permis d'avoir une idée sur le niveau de polarisation des différents équipements et infrastructures socioéconomiques. L'aire de polarisation des différents équipements dépendant de plusieurs facteurs comme : leur importance, leur niveau de fonctionnalité et l'accessibilité en terme de distance.

##### **➤ Les équipements scolaires :**

Sur le plan éducatif, la commune ne dispose que de :

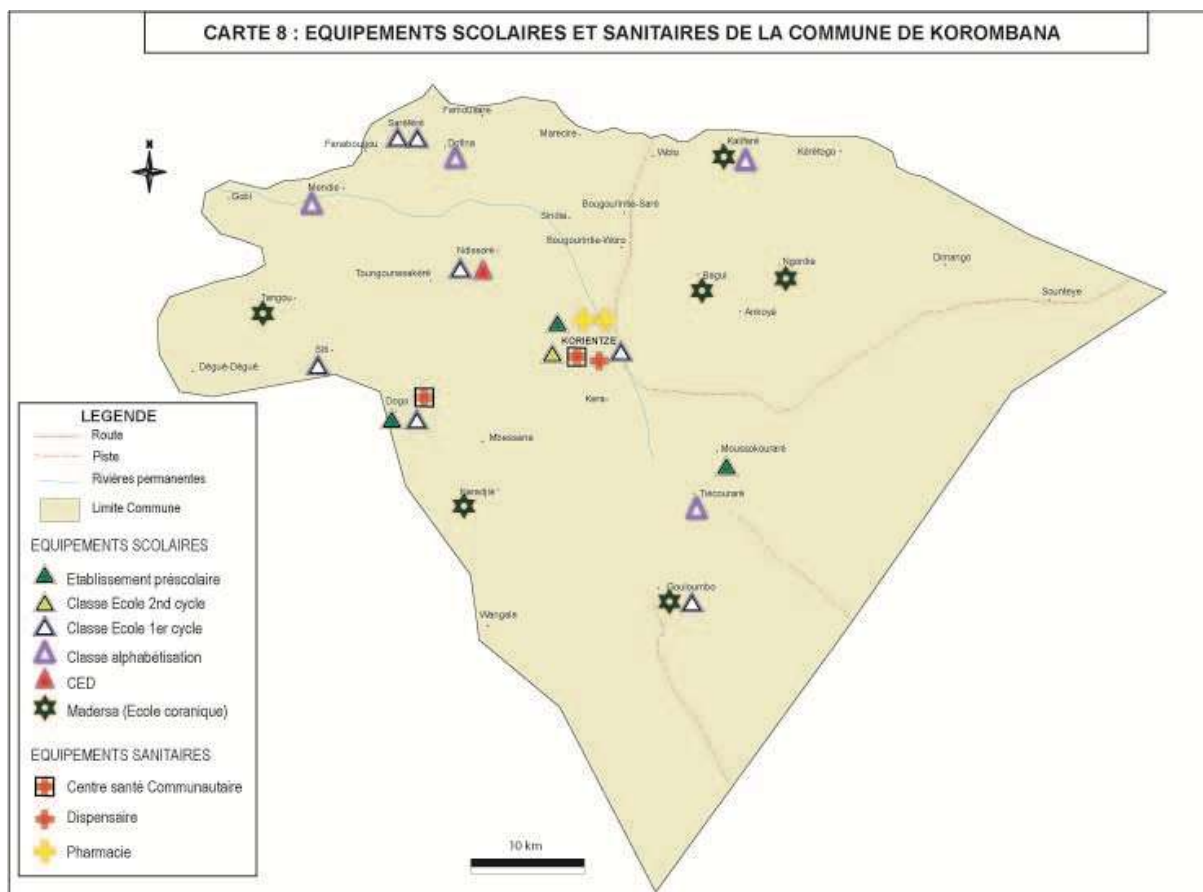
- 3 établissements préscolaires répartis dans les villages de Doko, Mousokouraré et Korientzé ;
- 7 écoles de premier cycle localisées à Doko, Gouloumbo, M'besséna, N'dissoré, Ngordia, Korientzé et Saraféré ;
- 1 école de second cycle de 4 salles de classes recensé à Korientzé ;
- 1 centre d'éducation pour le développement situé à Bogourintié-Saré.

Ces écoles fondamentales de premier cycle fonctionnent généralement avec 3 salles de classe comme c'est le cas dans tous les villages à l'exception de Korientzé et N'Gorodia.

Le premier cycle de Korientzé compte une école A et B. Les écoles de premier et de second cycle de Korientzé s'étendent sur une superficie de 2 500 m<sup>2</sup> avec 12 bâtiments abritant les classes et les bureaux.

Ces écoles, construites en dur avec des toits en tôle ondulée ont un état acceptable mais ne disposent ni d'eau potable, ni d'électricité et de téléphone.

Toutefois, ces équipements scolaires sont très polarisant surtout les écoles de premier et second cycle de Korientzé qui attirent pratiquement les enfants de tous les villages de la commune. D'autres écoles comme celle de N'Gorodia polarisent certains villages proches pour ce qui est du premier cycle.



➤ **Les équipements sanitaires :**

La carte ci-dessus montre qu'ils sont composés de :

- 1 CSCOM et 2 pharmacies dont 1 privée située à Korientzé ;
- 1 dispensaire à sountèye et
- 1 relais de santé à Doko.

Le CSCOM s'étend sur 434 m<sup>2</sup> et dispose de 3 bâtiments en dur et en bon état comprenant : 2 bureaux pour les aides soignants et la matrone, une salle d'observation, une salle des accoucheuses, une salle de garde, une chaîne de froid, un dépôt de médicaments et un magasin.

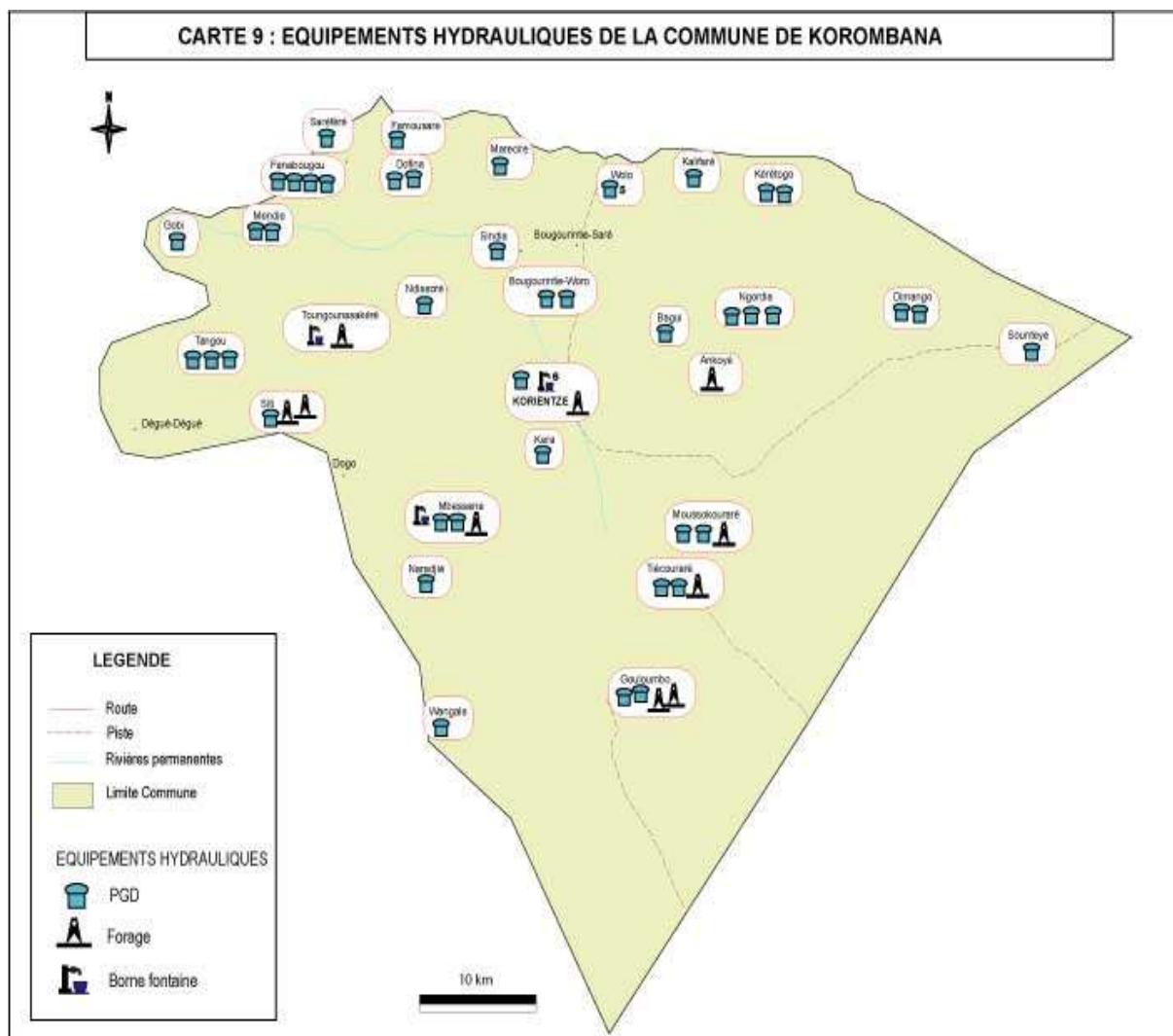
Le niveau de fonctionnalité du CSCOM est important compte tenu du nombre de patients reçu chaque jour.

Cette structure bénéficie de l'absence d'infrastructures sanitaires de qualité dans les autres villages pour drainer les populations vers Korientzé. Les soins offerts dans ce centre font que son aire de polarisation s'accroît surtout en période de forte prévalence du paludisme.

➤ **Les équipements hydrauliques :**

Les infrastructures hydrauliques de la commune, comme indiqué sur la carte, sont dominées par les puits à grand diamètre dont la majeure partie est mise en place par des ONG.





Au total on dénombre :

- 69 puits à grand diamètre dont 48 fonctionnels répartis dans tous les villages de la commune à l'exception de Tougounasakéré, d'Ankoye, de Bougourintié Saré, de Dégué-Dégué et de Doko. Ces puits à grand diamètre sont généralement réalisés et réhabilités par les partenaires au développement ;
- 3 forages dont 1 seul fonctionnel et 1 château d'eau métallique sont recensés à Korientzé en plus de 6 bornes fontaines non fonctionnelles. Le nombre de bornes fonctionnelles dans ce village n'est pas déterminé mais reste répartis dans les différents quartiers. Ce forage et ces bornes fontaines couvrent difficilement les besoins des populations qui souffrent de manque d'eau surtout en saison sèche ;
- 14 bornes fontaines ou pompes manuelles dont 10 fonctionnelles réparties dans le reste du territoire communal ;
- Les puits améliorés fonctionnels et les barrages sont inexistantes alors qu'on retrouve les puits traditionnels dans pratiquement tous les villages.

Ces infrastructures hydrauliques sont utilisées uniquement par les populations des villages où elles sont localisées et ne font l'objet d'aucune polarisation.

## ➤ **Les équipements marchands :**

### • **Les marchés :**

Comme l'illustre la carte suivante, pour ce type d'équipement, la commune compte :

- 1 foire hebdomadaire ;
- 1 marché permanent ;
- 1 marché de bétail ;
- gare routière.

Ces équipements sont tous localisés dans le chef lieu de la commune (Korientzé).

Cette foire hebdomadaire qui existe depuis l'époque coloniale demeure le principal équipement polarisant de la commune, comme en témoigne le nombre de personnes et de véhicules venant d'horizon divers comme Mopti, Douentza, Konna, Fatoma etc.... Ainsi, l'aire d'influence de la foire dépasse largement les limites communales.

Le marché quotidien de Korientzé qui enregistre une activité limitée sauf les lundis, jours de foire, est constitué de quelques étales sans abris et d'appatam avec comme principaux produits vendus, des condiments et des poissons. Le niveau de fonctionnalité du marché quotidien et de la gare routière est moindre par rapport aux jours de marché hebdomadaire.

Le marché à bétail n'existe que les jours de foire et se déroule dans deux places différentes réservées aux petits ruminants et aux gros ruminants.

La gare routière qui se trouve à Korientzé est un équipement important qui booste le potentiel commercial de la commune par la disponibilité des moyens de transport. Elle polarise aussi certains villages car pour se rendre dans les villes ou dans les foires, les populations des villages non situés sur l'axe de Konna sont obligées de se rendre à Korientzé pour prendre un véhicule.

### • **Les points d'activités :**

Dans l'ensemble on a recensé :

- 32 boutiques dans la commune, dont plus de la moitié à Korientzé et 4 à Gouloumbo. Elles sont de tailles variables et attirent le maximum de clients les lundis jour de marché hebdomadaire où les commerçants réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaire. Elles se concentrent pour l'essentiel sur la place du marché. Toutefois, le niveau de fourniture en marchandises de certaines d'entre elles reste très faible surtout dans les villages enclavés ;

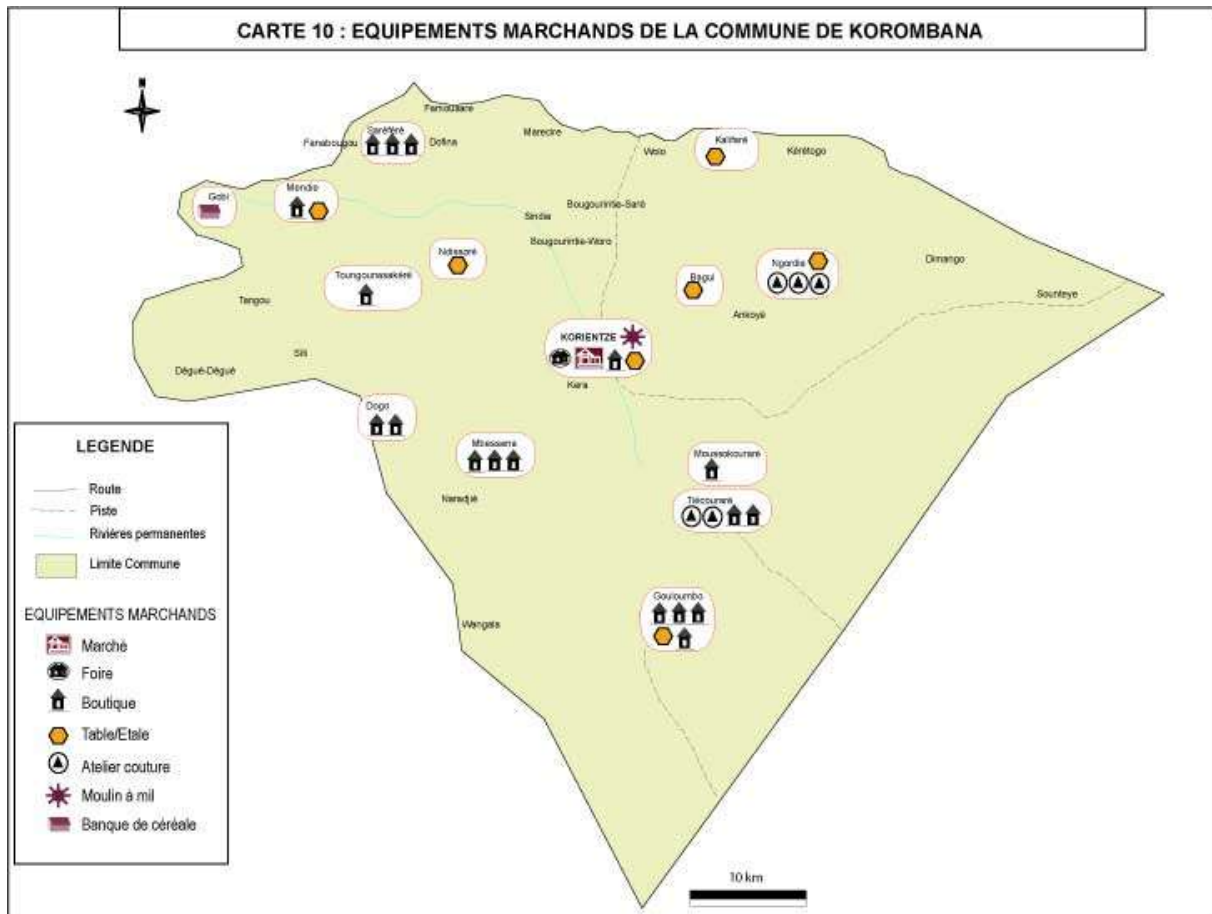
- une dizaine d'étales/tables ont été répertoriés dans les villages, dont la moitié à Korientzé.

Les étalages recensés dans certains villages fonctionnent quelques jours par semaine en fonction du niveau d'approvisionnement en produits maraîchers et en poissons. Ils attirent les populations de ces mêmes villages qui s'y ravitaillent en produits frais ;

- trois points d'activités très importants ont été recensés comme la coopérative de Bagui, le groupement HAWKOUNA qui gère la distribution d'électricité dans le chef lieu communal et une importante boutique de pièces détachées. La coopérative de

Bagui et la boutique ont des activités liées à l'importance de la foire car l'essentiel de leurs chiffres d'affaires se réalise les jours de marché où on note une plus grande affluence des clients venus de partout.

Pour HAWKOUNA qui gère l'électricité en partenariat avec AMADER, les rentrées d'argent sont observées à la fin de chaque mois mais le moment le plus favorable est la période de chaleur où on observe une plus grande consommation des ménages et des services comme les boutiques.



D'autres équipements sont recensés dans la commune et sont constitués en majorité de centre d'alphabétisation, de Médersa et de moulins :

- dans l'ensemble, la commune dispose de 10 centres d'alphabétisation dont 6 non fonctionnels ;
- de 6 Médersa dont 5 fonctionnels ;
- 3 ateliers de coutures à N'Gorodia ;
- 1 banque de céréale à Cobi ;
- d'un nombre indéterminé de moulin et de décortiqueuses ;
- il existe aussi un parc de vaccination qui s'étend sur une superficie de 1600 m<sup>2</sup> avec des installations d'eau potables. Ce parc reçoit le bétail de plusieurs villages pour la vaccination et d'autres soins.

Ces équipements ont un niveau de polarisation très faible et sont dominés par les boutiques bien fournies en marchandises situées principalement à Korientzé, elles attirent certains villages de la commune qui viennent s'approvisionner en riz, huile, sucre, lait, café et autres produits manufacturés.

#### ***Synthèse des potentialités et contraintes du patrimoine :***

##### ***Le patrimoine communal bien que faible dispose, cependant de quelques potentialités :***

- *La présence de partenaires intervenant dans des domaines variés comme l'hydraulique, l'assainissement, la santé et l'éducation ;*
- *L'appui conseil des services techniques dans les différents secteurs ;*
- *La présence de l'Etat qui finance certains types d'équipements.*

##### ***Les contraintes rencontrées dans cette partie sont énormes :***

- *Inégalement répartition des équipements sur le territoire communal ;*
- *Insuffisance des infrastructures et équipements ;*
- *Non fonctionnalité de près de la moitié des infrastructures hydrauliques ;*
- *Faible niveau de desserte des différents équipements et infrastructures ;*
- *Manque d'entretien et de rénovation de l'infrastructure existante.*

#### **3.2.3.2 Besoins d'investissement complémentaires**

Le déroulement de l'outil déterminant des problèmes de Korombana a permis d'identifier plusieurs problèmes aux quels la collectivité est confrontée. Les populations ont identifié des problèmes relatifs à leur environnement socioéconomique comme l'insuffisance d'infrastructures hydrauliques, sanitaires et routières et le manque de moyens de communication.

L'identification des problèmes a permis de faire une priorisation des besoins qui se présentent comme suit :

- construction d'une adduction d'eau à Korientzé et de puits à grand diamètre dans les villages ;
- construction de nouveaux postes de santé dans certains villages éloignés du chef lieu ;
- butimage de la piste Korientzé-Konna ;
- installation d'une radio communautaire.

#### **3.2.4 Production et circulation des informations financières et comptables**

L'étude du circuit de l'information entre la mairie et la perception suit la tendance générale du suivi d'exécution du budget. Ce suivi ne se fait qu'au niveau des recettes à travers les étapes suivantes :

- l'élaboration du plan de trésorerie ;
- l'existence et l'utilisation des fiches de comptabilité de l'ordonnateur de recettes ;
- l'établissement des ordres de recettes par type.

La spécificité du Cercle de Mopti est l'inexistence de régie des dépenses au niveau des communes. Les dépenses sont d'une manière générale gérée par le régisseur des dépenses du cercle établi à Mopti. Cette situation entraîne l'absence de pièces justificatives, et/ou son retard d'obtention au niveau des communes du Cercle.

### **3.2.5 Contrôle de l'exécution du budget**

Les aléas de gestion budgétaire peuvent s'observer qu'au niveau des recettes de fonctionnement, notamment celles émanant directement de la mairie à savoir les produits des services du domaine et ventes diverses. Le problème qui se pose à ce niveau est l'absence de dépôt de valeur inactive au niveau de la perception, entravant toute possibilité de contrôle de l'exécution du budget dans ce secteur par l'autorité administrative de tutelle.

Quant aux autres types de recettes, le contrôle de légalité est effectué par la perception par le biais des fiches comptables remises par le percepteur et qui constitue la valeur inactive des recettes de la commune préalablement évaluées.

### **3-3 SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES AU PLAN FINANCIER**

Le faible niveau de maîtrise des ressources propres de la commune de Korombana limite de manière drastique les capacités financières de la mairie. Cette situation est accentuée par le niveau de recouvrement très aléatoire des droits de stationnement sur la voie publique, ce qui ne permet pas à la commune de jouir des usufruits de la foire hebdomadaire de Korientzé.

La quasi-absence de programmes liés à la coopération décentralisée, limite les partenaires financiers de la Commune à l'Etat, ce qui occasionne de faibles ressources de transfert d'investissement.

## IV - BILAN DIAGNOSTIC GLOBAL DE LA COMMUNE

### 4.1 POTENTIALITES DU DEVELOPEMENT LOCAL

Le potentiel du développement local de la commune s'apprécie en termes de capital naturel et social.

#### ⇒ Un potentiel naturel

Le cadre physique et humain de la commune de Korombana est favorable à un développement socioéconomique durable. La commune dispose de :

- vaste terres cultivables ;
- une zone inondée permettant la pratique de nombreuses activités économiques.
- les ressources en eau de surface sont énormes avec le bras du Niger et le lac Korientzé qui offrent un important potentiel en matière de pêche et de maraîchage ;
- les sols sont fertiles et permette la pratique de plusieurs cultures sèches.

Toutefois, un certain nombre de contraintes freinent ce développement et plongent la majeure partie de la population dans la pauvreté :

- mauvaise exploitation des terres ;
- insuffisance de la maîtrise d'eau ;
- dégradation des sols liée aux conditions climatiques et d'exploitation des terres.

#### ⇒ Des ressources humaines

Elles sont nombreuses et dynamiques :

- avec sa population essentiellement jeune, la commune dispose d'une importante main d'œuvre. En effet, ceux qui ont l'âge de travailler font plus de 60% de la population totale. La population dépendante (moins de 18 ans et plus de 60 ans) est aussi considérable et constitue un énorme fardeau pour les actifs ;
- les nombreuses organisations communautaires de bases qui s'activent dans différents secteurs socioéconomiques ;
- la solidarité villageoise qui se manifeste à travers les rencontres et liens intercommunautaires.

Par ailleurs, différentes contraintes empêchent la mise en valeur de ce potentiel humain :

- la population est mal formée et en majorité analphabète. Cette situation associée à d'autres facteurs font que le décollage économique de la localité est difficile voir impossible si, on ne met pas les moyens pour former les jeunes et les producteurs dans leurs différents secteurs d'activité.
- Manque de moyens financier et matériels.

## **4.2. CARACTERISTIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

Le potentiel économique repose principalement sur les activités agropastorales qui occupent l'essentielle de la population communale. Ces activités ont une faible productivité et par contre n'arrivent pas à satisfaire les besoins alimentaires des populations.

Toutefois, d'autres activités liées au commerce se développent et constituent un moyen important pour l'amélioration des conditions de vie. Analysé en termes de rentabilité, le maraichage, l'embouche et le petit commerce sont les activités les plus dynamiques et favorisent mieux l'amélioration des conditions de vie.

La pratique de ces activités génératrices de revenus est liée à la dynamique associative et à la présence des partenaires au développement qui apportent un appui matériel, financier et technique. La pratique du maraichage est intimement liée à l'existence des groupements de promotion féminine qui font de cette activité leur spécialité.

La commune de Korombana s'active dans la recherche de sources de financement permettant un développement socioéconomique durable de la collectivité. L'insuffisance des recettes et des subventions du gouvernement, pousse les autorités communales à s'engager fortement dans la recherche de partenaires au développement pour combler le vide. Ainsi, un certain nombre de partenariats ont été signés entre la commune et les ONG/Projets/Programmes.

Ces différents partenariats ont permis à la commune de bénéficier de quelques réalisations comme la formation des éleveurs et la construction d'une rampe de débarque pour le bétail sur le bras du fleuve par la NEF, d'un parc à bétail par le PCAP, d'un forage agropastorale par le CCPE...etc.

Les organisations communautaires de base à travers leurs activités de maraichage, d'embouche et artisanales ont également bénéficié de l'appui matériel, financier et technique d'un certain nombre de partenaires.

## **4.3. NIVEAU DE DESSERTE PAR LES EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES**

Les équipements et infrastructures de la commune ont dans l'ensemble un niveau de desserte très faible ;

- les besoins en matière éducative et sanitaire ne sont pas entièrement couverts car le nombre d'établissements est insuffisant et mal réparti sur le territoire communal ;
- les infrastructures hydrauliques sont largement déficitaires et le niveau de couverture des besoins est très inférieur aux normes nationales et de l'OMS ;
- le commerce malgré, la présence d'une foire et d'un marché permanent à Korientzé et de quelques boutiques réparties dans les différents villages, n'est pas tellement dynamique du fait de la faiblesse du capital financier et de la mauvaise qualité des voies de communication qui freine considérablement son développement ;

- les activités artisanales sont peu dynamiques et se résument uniquement à la poterie et à la confection de savon, de nattes et de pagnes. Ces activités sont souvent menées en groupe et constituent un moyen de lutter contre la pauvreté.

En somme, on peut dire le niveau de desserte est faible à cause de :

- l'insuffisance en nombre des équipements ;
- une fonctionnalité réduite ;
- des activités économiques peu dynamiques du fait surtout du manque de capital, de moyens matériels et de voies de communications adéquates pour l'approvisionnement et l'écoulement des produits.

#### **4.4. PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL**

##### **⇒ Sur le plan institutionnel**

Les contraintes au développement sur le plan institutionnel tournent autour de :

- irrégularité de la tenue des réunions du bureau communal, qui ne font pas l'objet de compte rendu ni de procès verbal ;
- non fonctionnalité des commissions de travail qui auraient été créées sans l'adoption du conseil communal ;
- insuffisance dans l'exécution des services de la mairie.
- mauvais classement des documents de la mairie, ce qui se traduit par des difficultés d'accès pour consultation ;
- inexistence de cadre de concertation réunissant les différentes composantes de la population, ainsi que les acteurs en appui.

##### **⇒ Sur le plan de l'économie locale**

Les potentialités de la commune sont énormes mais leur niveau de mise en valeur est faible. En effet, des contraintes liées à plusieurs facteurs favorisent cette situation. Malgré la disponibilité des terres de cultures et la présence d'un bras du Niger et d'un important lac dans la commune les besoins alimentaires et hydriques des populations ne sont pas couverts. La coopération décentralisée est peu développée. En effet, aucune convention de jumelage ou d'intercommunalité n'a été signée entre la commune et les collectivités maliennes et ou européennes. Cette situation ne favorise pas le partage des richesses naturelles qui sont le plus souvent à cheval sur deux communes.

D'une manière globale, les contraintes qui empêchent le développement de l'économie locale sont énormes :

- la dégradation des conditions climatiques et pédologiques qui font que les rendements sont faibles ;
- l'insuffisance des moyens de production comme les machines et les intrants agricoles ;



- le manque de formation des populations dans les nouvelles techniques de production agropastorales ;
- l'insuffisance de l'eau potable qui fait que sa recherche prend beaucoup de temps aux populations en particulier aux femmes et aux jeunes filles ;
- l'insuffisance des voies de communication et leur mauvais état ne favorisant pas l'accès facile aux productions locales et au ravitaillement en produits divers ;
- faiblesse du capital financier, de la présence des partenaires au développement et de la coopération décentralisée.

Plusieurs pistes de solutions ont cependant été dégagées par les populations pour lever ces contraintes qui empêchent le développement de leur collectivité :

- mettre en place des banques céréalières bien fournies ;
- former les producteurs et lutter contre les facteurs de dégradation des sols ;
- renforcer les capacités des élus et des membres des OCB ;
- subventionner le matériel agricole et les intrants pour augmenter les rendements;
- réaliser des adductions d'eau potable et des puits à grand diamètre ;
- construire de nouvelles pistes et réfectionner les anciennes ;
- rechercher des partenaires pour financer les activités de développement.

Toutefois, l'application durable de ces solutions pourra permettre de sortir de cette situation de pauvreté et de dégradation des conditions de vie. Ces solutions doivent surtout passer par la mise en valeur des ressources naturelles et humaines de la commune par une exploitation plus judicieuse et un renforcement de capacité des agropasteurs, des maraichers, et des autorités communales.

### ⇒ **Sur le plan financier**

Le faible niveau de maîtrise des ressources propres de la commune de Korombana limite de manière drastique les capacités financières de la mairie. Cette situation est accentuée par le niveau de recouvrement très aléatoire des droits de stationnement sur la voie publique, ce qui ne permet pas à la commune de jouir des usages de la foire hebdomadaire de Korientzé.

La quasi-absence de programmes liés à la coopération décentralisée, limite les partenaires financiers de la Commune à l'Etat, ce qui occasionne de faibles ressources de transfert d'investissement.

---

---

# ANNEXES

---

---